



Bulletin provincial 2017 N° 12

Sommaire

N° 49 .- POLICE DES COMMUNES :

- Ordonnances des Bourgmestres 2017
- Délibérations des Conseils et Collèges communaux 2017

Pages 1930 à 1976

N° 50 .- REGLEMENT COMMUNAL :

- ANDENNE :

- Revitalisation urbaine du centre ville d'Andenne - Parking public souterrain «les Tilleuls» - Règlement d'ordre intérieur - Approbation
(Délibération du Conseil communal du 09.10.2017)

- CERFONTAINE :

- Règlement complémentaire de circulation routière - Etablissement de zones d'évitement striées triangulaires dans les rues des Valizes, du pont Rouge à Senzeilles et de Walcourt à Silenriex
(Délibération du Conseil communal du 18.09.2017)
(Avis de publication du 20.10.2017)
(Certificat de publication du 03.11.2017)

- DINANT :

- Règlement complémentaire de circulation routière - Abrogation du règlement du 18.04.2016 créant un emplacement de stationnement réservé aux véhicules des personnes handicapées rue Alexandre Daoust à hauteur du n°48 - Création d'un emplacement de stationnement réservé aux véhicules des personnes handicapées place d'Armes, côté rue Alexandre Daoust entre le parking motos et l'accès à la prison - Approbation
(Délibération du Conseil communal du 12.06.2017 mentionnant l'approbation ministérielle arrêtée le 13.07.2017)

- Règlement complémentaire de circulation routière - Rue Benjamin Devigne - Le sens de circulation dans le tronçon compris entre la rue Léopold et Victorien Barré et le quai Jean-Baptiste Culot se fera dans le sens rue Léopold et Victorien Barré vers le quai Jean-Baptiste Culot - Approbation
(Délibération du Conseil communal du 28.08.2017 mentionnant l'approbation ministérielle arrêtée le 13.07.2017)
- Règlement complémentaire de circulation routière - Rue des Orfèvres - Interdiction de la circulation des véhicules d'une longueur supérieure à 8 mètres à partir du quai Jean-Baptiste Culot - Approbation
(Délibération du Conseil communal du 28.08.2017 mentionnant l'approbation ministérielle arrêtée le 22.09.2017)

- EGHEZEE :

- SAINT-GERMAIN - Ordonnance de police temporaire relative à la circulation routière - Aménagement, conformément à l'arrêté royal du 09.10.1998, d'un dispositif surélevé de type «ralentisseur de trafic» rue Ernest Montulet, conformément au plan annexé
(Délibération du Conseil communal du 02.10.2017)
(2 plans)
(Certificat de publicité du 16.10.2017)

- FLOREFFE :

- Règlement complémentaire sur la police de circulation routière - Création d'un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées, rue Camille Giroul à hauteur du n°16
(Délibération du Conseil communal du 04.09.2017)
(Arrêté d'approbation de la Région Wallonne du 13.10.2017)

- JEMEPPE-SUR-SAMBRE :

- Règlement complémentaire sur la police routière - Interdiction d'accès aux véhicules et trains de véhicules ayant, chargement compris, une longueur supérieure à 10 mètres, rue Albert Ier et Pachis, au départ de la rue de la Gare et marquage d'un passage pour piétons à hauteur du portillon d'entrée de l'usine AGC (déplacement du marquage existant), rue de la Glacerie
(Délibération du Conseil communal du 01.09.2017)

- OHEY :

- JALLET - Règlement complémentaire de circulation routière - Création d'une zone dans laquelle la vitesse des véhicules est limitée à 50 km/h, rue Pont de Jallet - Décision
- JALLET - Règlement complémentaire de circulation routière - Mise en sens unique d'un tronçon (sens rue Saint-Martin vers le chemin de Libois) de la rue Chubrin - Décision
(Délibérations du Conseil communal du 27.04.2017)
- JALLET - Règlement complémentaire de circulation routière - Règlement complémentaire de circulation routière - Mesures rues du Tilleul et de l'Harmonie - Décision
(Délibération du Conseil communal du 31.05.2017)

N° 49 .- POLICE DES COMMUNES :

- Ordonnances des Bourgmestres 2017
- Délibérations des Conseils et Collèges communaux 2017

COMMUNE

ANDENNE

29/09/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner les 02, 03 et 05/10/2017 rues de Groyne, Charles Lapiere, Chauffour et de Gramptinne et quai des Fusillés suite à la réalisation de travaux de raccordements au réseau de téléphonie
29/09/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner du 16/10 au 20/10/2017 place des Tilleuls (sur 4 places de parking devant la banque) et rue du Commerce (sur 2 places de parking) suite à la réalisation de travaux de pose de fibre optique pour le réseau de téléphonie
2/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner du 04/10 au 06/10/2017 rue Frère Orban suite à la réalisation de travaux de réparation de cheminée
2/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner du 10/10/2017 au 10/04/2018 (durée de 6 mois renouvelable si nécessaire) rue Neuve suite à la réalisation de travaux de construction d'une nouvelle habitation
6/10/2017	Arrêté de police n° 615bis-2017 abrogeant l'AP n° 615-2017 du 20/09/2017 qui envisageait des mesures d'interdiction de circuler rue Jacoby en raison de l'effondrement d'une partie de la voirie publique suite à la réalisation, le 05/10/2017, des mesures de sécurisation
6/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner du 28/10 au 29/10/2017 à Coutisse rue des Quatre Vents suite à l'organisation le 28/10 par une association locale d'un cortège "Halloween" dans les rues du village
4/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner du 10/10 au 24/10/2017 rue Arthur Charles suite à la réalisation de travaux de pose d'un ralentisseur
4/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner du 17/10 au 17/11/2017 rue Pré des Dames suite à la réalisation de travaux de fouille effectués dans le cadre de la pose d'un raccordement au réseau d'égouttage et de l'aménagement du trottoir
4/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner les 09 et 10/10/2017 à Coutisse rue Vieux Tauves suite à la réalisation de travaux de raccordement d'une habitation au réseau d'égouttage
5/10/2017	Mesures de circulation (avec limitation de la vitesse à 30 km/h et maintien du sens de la circulation entre les 2 ronds-points dans le sens Seilles vers Sclayn, rue André Renard) du 09/10 au 12/10/2017, uniquement entre 19h30 et 06h00 rue André Renard et au niveau des 2 voiries perpendiculaires au quai des Bateliers (dépôt communal, Site Bodet) qui seront fermées à la circulation en raison du transport de charrois de matériaux de démolition entre le rond-point quai des Bateliers et la sortie du Site GERDAY, quai des Bateliers côté Meuse
6/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner les 16 et 17/10/2017 rue Brun suite à la réalisation de travaux de remplacement de châssis nécessitant de pouvoir réserver des emplacements de parking sur 15 mètres
6/10/2017	Mesures de circulation (avec limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner durant 1 journée entre le 16/10 et le 20/10/2017 rue de Tramaka suite à la réalisation de travaux de réfection du revêtement tarmac
6/10/2017	Mesures de circulation (avec limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner du 13/10 au 20/10/2017 rue de Reppe suite à la réalisation de travaux de raccordement au réseau de distribution de gaz

6/10/2017	Mesures de circulation (avec limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner le 16/10/2017 rue des Tulipes suite à la réalisation, en trottoir non aménagé, de travaux de pose de 2 nouveaux raccords au réseau de distribution d'eau
6/10/2017	Mesures de circulation (avec limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner le 09/10/2017 rue Croisée Voie suite à la réalisation de travaux de réparation de la toiture d'une habitation nécessitant le placement sur le domaine public d'un échafaudage
5/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner les 09, 10, 12 et 13/10/2017 place des Tilleuls, rues du Samson, de Thon, Laveau, Bois l'Evêque, Tienne aux Grives et des Combattants et chaussée de Ciney suite à la réalisation de travaux de raccords au réseau de téléphonie
9/10/2017	Mesures de circulation et de stationnement (AP n° 623bis-2017) du 10/10 au 17/10/2017 rue du Rivage suite à la réalisation de travaux de rénovation d'une habitation nécessitant de pouvoir réserver des emplacements de parking pour le placement d'un container
9/10/2017	Mesures de circulation (fermeture de la voirie sans issue) le 11/10/2017 rue Pelé Tienne suite à la réalisation de travaux d'isolation d'une habitation
9/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner le 15/10/2017 rue Etang des Arches, 30 mètres autour de la chapelle suite à l'organisation par un club service regroupant des jeunes de 18 à 30 ans dans le quartier de Bousalle de la 1ère édition d'une marche
9/10/2017	Mesures de stationnement du 23/10 au 31/10/2017 rue Brun suite à la réalisation de travaux de rénovation d'une habitation nécessitant de pouvoir réserver des emplacements de parking sur 20 mètres (respect du stationnement alternatif)
9/10/2017	Mesures de stationnement le 18/10/2017 rue d'Horseilles suite au déroulement d'un déménagement par entreprise nécessitant de pouvoir réserver des emplacements de parking sur 20 mètres
9/10/2017	Mesures de stationnement le 02/11/2017 Cité d'Atrive suite au déroulement du déménagement d'une résidente par ses propres moyens nécessitant de pouvoir réserver des emplacements de parking sur 15 mètres
10/10/2017	Mesures de circulation (fermeture de la voirie, mise à double sens uniquement pour permettre aux riverains d'accéder à leurs habitations avec limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner le 10/10/2017 rue Wauters suite à la réalisation de travaux de réparation d'une fuite présente sur le réseau de distribution d'eau
11/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner du 13/10 au 15/10/2017 sur le parking sis en face du Centre Culturel suite à l'organisation, au sein dudit centre le 15/10/2017 du salon "Hope in Belgium"
11/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner (AP n° 630bis-2017) prolongeant les mesures envisagées à l'AP n° 630-2017 du 26/09/2017) du 15/10 au 17/10/2017 rue de la Justice à Seilles suite à la réalisation de travaux de rénovation d'une habitation nécessitant le placement, en dehors de la voirie publique, d'un container
11/10/2017	Mesures de circulation du 13/10 au 16/10/2017 à Landenne rue du Coria, sur le tronçon compris entre la rue de Velaine et la rue Jules Larivière suite à la réalisation de travaux de terrassement effectués dans le cadre d'un aménagement de parking
10/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner le 11/10/2017 rue du Pont suite à la programmation de la livraison d'un meuble nécessitant de pouvoir réserver des emplacements de parking sur 20 mètres
10/10/2017	Mesures de circulation et d'interdiction de stationner du 16/10 au 15/12/2017 rue des Pipiers suite à la réalisation de travaux de renouvellement des conduites d'eau et de ladite voirie publique
10/10/2017	Mesures de stationnement les 23 et 24/10/2017 au croisement des rues Winand et des Chanoinesses et du sentier de la rue Grise Pierre suite à la

- réalisation de travaux de terrassement et d'acheminement de matériaux place Sainte-Begge nécessitant de pouvoir réserver des emplacements de parking sur 20 mètres aux endroits précités
- 10/10/2017 Mesures d'interdiction de stationner les 20 et 21/10/2017 avenue Reine Elisabeth suite au déroulement d'un déménagement nécessitant de pouvoir réserver des emplacements de parking sur 15 mètres
- 10/10/2017 Mesures de circulation et d'interdiction de stationner du 20/10 au 23/10/2017 et du 27/10 au 30/10/2017 rue Pré des Dames suite au dépôt d'un conteneur nécessitant pour ce faire de pouvoir réserver des emplacements de parking
- 12/10/2017 Mesures de circulation (AP n° 655bis-2017 prolongeant les mesures envisagées à l'AP n° 655-2017 du 09/10/2017) (fermeture de la voirie sans issue) le 20/10/2017 rue Pelé Tienne suite à la réalisation de travaux d'isolation d'une habitation
- 12/10/2017 Mesures d'interdiction de stationner le 21/10/2017 rue du Pont suite au déroulement d'un déménagement par entreprise nécessitant de pouvoir réserver des emplacements de parking sur 20 mètres
- 12/10/2017 Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner les 16, 17 et 20/10/2017 place du Chapitre et rues Charles Lapière, Tienne aux Mésanges, Baty des Monts, de Thon et du Samson suite à la réalisation de travaux de raccordements au réseau de téléphonie
- 12/10/2017 Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h en amont et aval du chantier avec obligation de laisser un passage libre le long de celui-ci pour le service du TEC) du 16/10 au 27/10/2017 à Vanzin rue de la Tour Carrée suite à la réalisation de travaux de construction
- 13/10/2017 Mesures de circulation (la voirie ne peut en aucun cas être fermée à la circulation - "voie sans issue" - avec limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner du 17/10 au 20/10/2017 rue Libeck suite à la réalisation de travaux de pose d'un raccordement au réseau de distribution de gaz
- 13/10/2017 Mesures de circulation et d'interdiction de stationner du 17/10 au 18/10/2017 rue des Combattants suite au dépôt d'un conteneur nécessitant de pouvoir réserver des emplacements de parking sur une distance de 20 mètres
- 16/10/2017 Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner (AP n° 642bis-2017 prolongeant les mesures envisagées à l'AP n° 642-2017 du 04/10/2017) les 19 et 20/10/2017 rue Vieux Tauves suite à la réalisation de travaux de raccordement d'une habitation au réseau d'égouttage
- 16/10/2017 Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h, 150 mètres en amont et aval du chantier) et d'interdiction de stationner les 07 et 08/11/2017 rue des Marais suite à la réalisation de travaux de pose d'une armoire
- 16/10/2017 Mesures d'interdiction de stationner du 19/10 au 23/10/2017 rue Léon Simon suite au dépôt sur le domaine public d'un conteneur nécessitant, pour ce faire, de pouvoir réserver des emplacements de parking
- 16/10/2017 Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner du 23/10 au 01/11/2017 rue Camus suite à la réalisation de travaux de réparation de la toiture d'une habitation nécessitant le placement, sur le domaine public, d'un échafaudage
- 16/10/2017 Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner du 23/10 au 27/10/2017 rue de Marche-en-Pré suite à la réalisation de travaux de raccordement au réseau de téléphonie
- 16/10/2017 Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner le 24/10/2017 rue Charles Lapière suite à la réalisation de travaux de pose d'un raccordement au réseau de distribution d'eau
- 16/10/2017 Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner le 23/10/2017 rue Chauffour suite à la réalisation de travaux de pose d'un raccordement au réseau de distribution d'eau
- 13/10/2017 Mesures de stationnement (avec passage laissé libre le long du chantier de manière à assurer le cheminement des piétons en toute sécurité, en raison

	de la présence d'une école à proximité) du 16/10 au 20/10/2017 rue Bertrand suite à la réalisation de travaux de rénovation de la façade d'une habitation nécessitant de pouvoir réserver 3 emplacements de parking sur 15 mètres
13/10/2017	Mesures de circulation du 16/10 au 27/11/2017 rues Vaudaigle et Rouvroy suite à la réalisation de travaux de transport de déblais
17/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner les 18 et 19/10/2017 rue du Centenaire (sortie du rond-point Belle-Mine) suite à la réalisation de travaux de réparation d'une fuite présente sur le réseau de distribution d'eau
19/10/2017	Mesures de circulation (AP n° 554bis-2017 prolongeant les mesures envisagées à l'AP n° 554-2017 du 30/09/2017) (avec limitation de la vitesse à 30 km/h) du 20/10 au 27/10/2017 à Seilles rue Fond des Malades suite à la réalisation de travaux de création d'un nouveau réseau d'égouttage
19/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner le 27/10/2017 rues Chauffour et du Samson suite à la réalisation de travaux de raccordements au réseau de téléphonie
19/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner du 21/10 au 07/11/2017 rue de la Justice suite à la réalisation de travaux de rénovation d'une habitation
19/10/2017	Mesures d'interdiction de stationnement (avec passage laissé libre le long du chantier afin d'assurer le cheminement des piétons en toute sécurité) du 27/10 au 30/10/2017 rue de l'Epine Blanche suite au dépôt, sur le domaine public, d'un container
19/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler (avec limitation de la vitesse à 30 km/h) et de stationner (AP n° 516ter-2017 prolongeant les mesures envisagées aux AP n° 516bis-2017 et n° 516-2017) du 31/10 au 17/11/2017 avenue Roi Albert, fermée à la circulation dans le sens Andenne vers Huy suite à la réalisation de travaux de renouvellement des conduites d'eau et des raccordements particuliers au réseau de distribution de gaz
19/10/2017	Mesures de circulation (AP n° 677bis-2017 prolongeant les mesures envisagées à l'AP n° 677-2017 du 17/10/2017) (limitation, en amont et aval du chantier, de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner le 23/10/2017 rue du Centenaire (sortie du rond-point Belle-Mine) suite à la réalisation de travaux de réparation d'une fuite présente sur le réseau de distribution d'eau
19/10/2017	Mesures de circulation (limitation, en amont et aval du chantier, de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner du 23/10/2017 au 22/10/2018 au site du Bois des Dames suite à la réalisation de travaux de rénovation de la façade d'un immeuble avec création de nouveaux balcons
20/10/2017	Mesures de stationnement le 14/11/2017 rue de la Station suite au déroulement d'un déménagement nécessitant de pouvoir réserver des emplacements de parking sur une distance de 15 mètres
20/10/2017	Mesures de circulation du 11/12 au 15/12/2017 rue Brichebo suite à la réalisation de travaux d'abattage d'arbres en bordure de voirie
20/10/2017	Mesures de circulation (limitation, en amont du chantier, de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner (le long du chantier afin de laisser un accès libre aux véhicules, vu le sens unique et l'étroitesse de la voirie) du 25/10 au 31/10/2017 rue Croisée Voie suite à la réalisation de travaux de réparation de la toiture d'une habitation nécessitant le placement d'un échafaudage
23/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner les 27/10 et 02/11/2017 du carrefour de la rue Winand vers le sentier de la rue Grise Pierre et rue des Chanoinesses dans son entiereté suite à la réalisation de travaux de terrassement effectués dans le cadre de l'aménagement d'un plan d'eau et l'acheminement de matériaux et de matériel au domicile d'une personne résidant place Sainte-Begge
23/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h avec obligation de laisser un passage libre le long du chantier afin d'assurer le cheminement des piétons) et d'interdiction de stationner du 06/11 au 08/12/2017 rue du Pont suite à la réalisation de travaux de pose de câble pour le réseau de téléphonie
23/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h avec obligation de laisser un passage libre le long du chantier afin d'assurer le cheminement des

	piétons) et d'interdiction de stationner du 06/11 au 08/12/2017 place Félix Moinil suite à la réalisation de travaux de pose de câble pour le réseau de téléphonie
24/10/2017	Mesures de stationnement le 28/10/2017 rues Bertrand et d'Horseilles suite au déroulement d'un déménagement de la rue Bertrand vers la rue d'Horseilles nécessitant de pouvoir réserver des emplacements de parking sur 20 mètres
24/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h en amont et aval du chantier) et d'interdiction de stationner le 30/10/2017 rue Grande France suite à la réalisation de travaux de pose d'un raccordement au réseau de distribution d'eau
24/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h en amont et aval du chantier) et d'interdiction de stationner du 25/10 au 31/10/2017 rue Bourgmestre Orban suite à la réalisation de travaux de pose d'un raccordement au réseau de téléphonie
24/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h en amont et aval du chantier) et d'interdiction de stationner du 26/10 au 31/10/2017 rue des Charmes suite à la réalisation de travaux de pose d'un raccordement au réseau de téléphonie
23/10/2017	Mesures de circulation (fermeture à la circulation du carrefour rues Eugène Malherbe, de Perwez, aux Arches et de Grosse) pour une durée de 3 journées entre le 30/10 et le 17/11/2017 rue Eugène Malherbe suite à la réalisation de travaux de réfection de la voirie publique (pose de revêtement hydrocarbonné)
23/10/2017	Mesures de stationnement le 02/11/2017 rue du Commerce suite au déroulement d'un déménagement nécessitant de pouvoir réserver des emplacements de parking pour le placement d'un camion et d'un lift
23/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner (sans obstruer la piste cyclable) le 27/10/2017 chaussée d'Anton, le long d'une habitation suite au déroulement d'un déménagement
23/10/2017	Mesures de stationnement les 25 et 26/11/2017 rue Wauters suite au déroulement d'un déménagement nécessitant de pouvoir réserver des emplacements de parking sur 20 mètres
24/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 50 km/h à 350 mètres et aval du chantier et mise en place d'une bande de roulage libre à 175 mètres en aval du chantier) le 27/10/2017 sur la RN 90 suite à la réalisation de travaux de réparation du rail de sécurité sis à Thon chaussée de Gramptinne (RN 942) à hauteur de la BK 20.150 C-G
25/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h en amont et aval du chantier) du 27/10 au 30/10/2017 (avec obligation de débiter les chantiers après 09h00 en raison de la densité du trafic aux endroits cités ci-après) sur la RN 90 (voie 51 vers Huy, de la BK 82.200 à la BK 82.800 et voie 52 vers Namur, de la BK 82.800 à la BK 82.300) et la RN 921 (voie 51 vers Landenne, de la BK 24.600 à la BK 24.930 et voie 52 vers Gasves, de la BK 24.850 à la BK 24.600) suite à la réalisation de travaux de granillage du revêtement routier
26/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h en amont et aval du chantier) et d'interdiction de stationner le 09/11/2017 rue Chaudin suite à la réalisation de travaux de pose d'un raccordement au réseau de distribution d'eau
26/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h en amont et aval du chantier) et d'interdiction de stationner le 09/11/2017 rue des Tulipes suite à la réalisation de travaux de pose d'un raccordement au réseau de distribution d'eau
26/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h en amont et aval du chantier) et d'interdiction de stationner les 30 et 31/10/2017 rues de la Justice et Jean Tousseul suite à la réalisation de travaux de raccordement au réseau de téléphonie
26/10/2017	Mesures de circulation (fermeture de la voirie, qui devra être rouverte en fin de chaque journée) du 11/12 au 15/12/2017 rue de Montigny suite à la réalisation de travaux d'abattage d'arbres en bordure de voirie

26/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner rue du Boltry suite à la réalisation de travaux de renouvellement du produit hydrocarbonné
<u>ANHEE</u>	
29/09/2017	Mesures de circulation à partir du 02/10/2017 et ce, jusque fin des travaux à Annevoie chaussée de Namur suite à la réalisation, en accotement, de travaux de pose de câbles pour le réseau électrique
4/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler le 28/10/2017 à Bioul rues Alfred Colot, à l'Agauche, Ermitage et Chaurnoy suite à l'organisation par les habitants du quartier "Ermitage" d'un cortège "Halloween" auquel participeront principalement des jeunes enfants
4/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler du 04/11 au 05/11/2017 à Haut-le-Wastia place des Français, le long de la salle "Le Baty" suite à l'organisation par une asbl locale d'une soirée dans le cadre du déroulement des festivités d'Halloween
11/10/2017	Mesures de circulation (mise en sens unique sur toute sa longueur, de la N 961 jusqu'au carrefour avec les rues Neuve Nirole et du Chêne ; unique accès à l'Abbaye de Maredsous) et d'interdiction de stationner (autorisé du côté droit de la N 961 jusque l'Abbaye) le 15/10/2017 à Denée rue de Maredsous suite au déroulement de l'évènement dénommé "Fête de la Saint-Hubert" risquant, comme les années précédentes, d'attirer énormément de monde sur le site de l'Abbaye
16/10/2017	Mesures de circulation (fermeture de la voirie) le 18/10/2017 à Bioul rue d'Arbre suite à la programmation de la livraison d'une importante quantité de châssis à hauteur d'une boucherie nécessitant la présence d'un camion muni d'un bras élévateur qui occupera totalement le tronçon de la voirie sis face à l'immeuble et bloquera par la même occasion la sortie de la place Vaxelaire
17/10/2017	Mesures de circulation (réglementée au moyen de feux tricolores) du 17/10 au 27/10/2017 chaussée de Namur (N 92) à hauteur du poteau BK 114.130, dans le sens Rivière vers le rond-point d'Annevoie suite à la réalisation de travaux de remplacement d'un poteau accidenté nécessitant l'occupation totale de la bande de circulation dans le sens Namur vers Dinant
23/10/2017	Mesures de circulation (sera réglementée au moyen de feux tricolores) les 26 et 27/10/2017 rue de Maredsous (N 961), à hauteur de la BK 0.100 suite à la réalisation de travaux de réparation aux dispositifs de sécurité (rails de sécurité)
23/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler du 23/10 au 06/11/2017 rue des Artisans à Maredret suite à la réalisation de travaux de réfection de ladite voirie publique nécessitant une occupation totale de celle-ci
24/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler pour une durée de 2 heures entre le 25/10 et le 27/10/2017 à Bioul sur un tronçon de la rue Wez-du-Mont suite à la réalisation de travaux de réfections du revêtement tarmac nécessitant une occupation totale dudit tronçon
25/10/2017	Mesures de circulation (sera réglementée au moyen de feux tricolores) du 28/10 au 10/11/2017 chaussée de Namur, à hauteur du poteau BK 114.130, dans le sens Rivière vers le rond-point d'Annevoie suite à la réalisation de travaux de remplacement d'un poteau accidenté nécessitant une occupation totale de la bande de circulation dans le sens Namur vers Dinant
25/10/2017	Mesures de circulation (sera réglementée au moyen de feux tricolores) et d'interdiction de stationner du 06/11 au 18/11/2017 à Bioul rue de Warnant suite à la réalisation, en ouverture 1/2 voirie, de travaux de terrassement effectués dans le cadre du raccordement d'un immeuble au réseau d'égouttage
25/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner les 31/10 et 01/11/2017 rue Grande, sur l'aire de stationnement comprise entre le n° 113 et le n° 117 inclus suite à une augmentation importante de la fréquentation d'un commerce de fleurs à l'occasion de la fête de la Toussaint, ce qui nécessite une occupation partielle et temporaire de l'aire de stationnement sise face audit commerce
25/10/2017	Mesures de circulation (voirie mise en sens unique, de la N 961 vers l'Abbaye de Maredsous, accessible uniquement via ladite voirie ; interdiction à la circulation des véhicules des montées de Sosoye-rue du Chêne vers Maredsous ou Maredret et de Maredret-rue Neuve Nirole vers Maredsous ou Sosoye) et d'autorisation de stationner (côté droit, toujours dans le sens N 961 vers l'Abbaye) à Denée les 24, 25 et 26/11, 01, 02, 03, 08, 09, 10, 15, 16, 17, 22, 23, 24 et 25/12/2017 rues de Maredsous, du Chêne et Neuve-Nirole suite à l'organisation par une asbl locale sur le site de l'Abbaye de Maredsous du traditionnel marché de Noël à l'occasion duquel seront présents de nombreux visiteurs
<u>ASSESE</u>	

28/09/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h avec rétrécissement éventuel de la voirie) et d'interdiction de stationner du 03/10 au 06/10/2017 à Sart-Bernard rue Morimont suite à la réalisation de travaux de terrassement effectués dans le cadre de la pose d'un raccordement au réseau de distribution d'eau
28/09/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h avec rétrécissement éventuel de la voirie) et d'interdiction de stationner du 09/10 au 11/10/2017 à Maillen rue de Lustin suite à la réalisation de travaux de terrassement (réfection de la voirie-fillets d'eau) effectués dans le cadre de la pose d'un raccordement au réseau de distribution d'eau
3/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner le 14/10/2017 à Maillen rues Sous-les-Prés et de Poilvache suite à l'organisation par la Régie des Sports de la commune d'un jogging
9/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner le 09/10/2017 chaussée de Marche suite à la réalisation, en chantier mobile, de travaux d'élagage d'arbres le long de ladite chaussée
9/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner le 31/10/2017 à Crupet rues des Loges, Pirauchamps et au croisement des rues Haute, du Comte et du Trou d'Herbois suite au tournage d'un film
10/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h avec rétrécissement de la voirie) d'interdiction possible de stationner du 12/10 au 17/10/2017 au croisement des rues du Cahoti et du Hameau suite à la réalisation de travaux d'équipement de télécommunication pour le réseau de télédistribution
17/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler (y compris pour les piétons) le 19/10/2017 à Maillen rue de Lustin suite à l'organisation d'une traque aux sangliers dans la bande de feuillus sise le long de ladite rue
16/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner le 20/10/2017 à Maillen rue de Lustin suite à la réalisation de travaux de terrassement effectués dans le cadre du renouvellement d'un raccordement au réseau de distribution d'eau
17/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h avec rétrécissement éventuel de la voirie) et d'interdiction de stationner du 30/10 au 31/10/2017 rue de la Fontaine Saint-Pierre suite à la réalisation de travaux de terrassement effectués dans le cadre de la pose d'un raccordement au réseau de distribution d'eau
17/10/2017	Mesures de circulation (fermeture de la voirie) et d'interdiction de stationner le 31/10/2017 rue du Puits Saint-Martin suite à la réalisation de travaux de terrassement effectués dans le cadre de la pose d'un raccordement au réseau de distribution d'eau
19/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler du 20/10 au 24/10/2017 rue Morimont suite à l'occupation, dans le cadre de la réalisation de travaux de construction d'un bâtiment, de ladite voirie publique par le stationnement d'un engin
20/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner le 31/10/2017 à Florée rue de la Croix suite à l'organisation par la Jeunesse locale d'une promenade d'Halloween
24/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h avec rétrécissement de la voirie) et de possible interdiction de stationner du 02/11 au 02/12/2017 à Maillen rues de Lustin, Fosse à la Croix et Neuve Ferme suite à la réalisation de travaux de placement de fibre optique dans des gaines existantes du réseau de télécommunication
<u>BEAURAING</u> 3/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner du 05/10 au 09/10/2017 à Vonèche sur le tronçon de la rue Léon Parent depuis sa jonction avec la rue de Bouillon jusqu'au niveau de l'église et mesuré le 07/10/2017 d'encadrement de la circulation par des signaux vêtus de chasubles fluorescentes suite à l'organisation, du 06 au 09/10, de la kermesse annuelle de l'entité et le 07/10 d'un jogging
21/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner du 03/10 au 31/10/2017 à Baronville rue du Moulin suite à la réalisation de travaux de réfection de ladite voirie publique
21/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner le 07/10/2017 place de Seurre sur les 3 emplacements de parking sis devant une résidence à appartements suite au déroulement d'un déménagement au sein de ladite résidence
21/10/2017	Mesures de circulation (s'effectuera sur une chaussée rétrécie aux abords des travaux) et d'interdiction de stationner du 13/10 au 15/11/2017 chemin Naiveu et rues de Wellin et du Hérald suite à la réalisation de travaux sur le réseau de distribution de gaz
29/09/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner le 26/10/2017 sur un tronçon des rues de Bouillon, de Berry, de la Fontaine et du Pont (déclarée "voie

6/10/2017	sans issue" depuis la place de Seurre jusqu'à son carrefour avec la rue de Bouillon) et de la place de Seurre et aux entrées des rues Allée du Nondeux et Faubourg Saint-Martin suite à l'organisation par une asbl namuroise dans les rues de Bouillon et de Berry d'un jogging scolaire
6/10/2017	Mesures de circulation (se fera sur une voirie réduite) et d'interdiction de stationner du 09/10 au 03/11/2017 rue de Fromelennes suite à la réalisation, en chantier mobile, de travaux sur le réseau de téléphonie
6/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner le 14/10/2017 place de Seurre, sur les 3 emplacements de parking sis devant une résidence à appartements suite au déroulement d'un déménagement au sein de ladite résidence
6/10/2017	Mesures de circulation (s'effectuera en alternance aux abords des travaux) et d'interdiction de stationner du 23/10 au 27/10/2017 à Javingue rue de Vencimont suite à la réalisation de travaux publics
9/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner le 17/10/2017 place de Seurre, sur les 3 emplacements de parking sis devant une résidence à appartements suite au déroulement d'un déménagement au sein de ladite résidence
9/10/2017	Mesures de circulation (s'effectuera en alternance aux abords des travaux) et d'interdiction de stationner du 16/10 au 27/10/2017 rue de Rochefort suite à la réalisation de travaux publics
12/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner (sur 15 mètres de part et d'autre de la voirie, devant la ferme et de l'autre côté de la voirie) le 14/10/2017 rue de la Couture suite à la réalisation, par un fermier local, de tâches de culture de maïs
12/10/2017	Mesures de circulation (s'effectuera en alternance aux abords des travaux) et d'interdiction de stationner du 23/10 au 27/10/2017 à Javingue rue du Gué suite à la réalisation de travaux publics
12/10/2017	Mesures de circulation (s'effectuera en alternance aux abords des travaux) et d'interdiction de stationner du 23/10 au 27/10/2017 à Javingue rue Louis Martin suite à la réalisation de travaux publics
17/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner le 19/10/2017 rue des Ardennes suite à la réalisation de travaux de tonte d'une haie le long d'une propriété
18/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler du 18/10 au 21/10/2017 à Javingue-Sevry ruelle Tiédor suite à la réalisation de travaux de pose de chappes de béton dans une habitation
20/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner du 23/10 au 31/10/2017 rue de la Montagne, dans le tronçon compris entre son carrefour avec la rue des Ardennes et le carrefour avec la rue Maurice des Ombiaux suite à la réalisation de travaux de terrassement effectués dans le cadre d'une nouvelle construction, cadastrée section B n° 576 C
19/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner du 23/10 au 22/12/2017 rue de la Genette, sur 3 places de parking sises devant le n° 35 et place de Seurre, sur 3 places de parking suite à la réalisation de travaux nécessitant de pouvoir placer un container
19/10/2017	Arrêté de police annulant et remplaçant l'arrêté de police du 12/10/2017 qui envisageait, suite à des travaux publics, des mesures de circulation et d'interdiction de stationner du 23/10 au 27/10/2017 rue Louis Martin à Javingue en raison d'une erreur commise au niveau de la date mentionnée à l'article 1
19/10/2017	Arrêté de police annulant et remplaçant l'arrêté de police du 12/10/2017 qui envisageait, suite à des travaux publics, des mesures de circulation et d'interdiction de stationner du 23/10 au 27/10/2017 rue du Gué à Javingue en raison d'une erreur commise au niveau de la date mentionnée à l'article 1
19/10/2017	Arrêté de police annulant et remplaçant l'arrêté de police du 06/10/2017 qui envisageait, suite à des travaux publics, des mesures de circulation et d'interdiction de stationner du 23/10 au 27/10/2017 rue de Vencimont à Javingue en raison d'une erreur commise au niveau de la date mentionnée à l'article 1
27/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner le 28/10/2017 rue de Dinant, sur les emplacements de parking sis devant 3 habitations suite au déroulement d'un déménagement
27/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner la nuit du 30/10 au 31/10/2017 rues de Bouillon et de Givet suite au passage d'un convoi exceptionnel
BIEVRE	
28/09/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner le 03/10/2017 (sur les tronçons du tournage, de 07h30 à 15h00) et les 11 et 12/10/2017 par intermittence, de 07h00 jusqu'au terme du tournage rue de Cornimont suite à l'organisation du tournage d'une série télévisée
25/09/2017	Mesures d'interdiction de circuler (dans les 2 sens de circulation) du 06/10 au 09/10/2017 à Graide dans une partie de la rue de Gedinne suite à l'organisation, sur la place du Tram par la Jeunesse locale, des festivités dites "Kermesse du mois d'octobre" nécessitant une occupation de ladite voirie

2/10/2017	publique par les forains, avant et après les festivités Mesures d'interdiction de circuler à partir du 02/10/2017 et ce jusque fin des travaux, prévue le 06/10/2017 rue des Misères (depuis son carrefour avec la N 95 jusqu'à son carrefour avec la rue de Bailliamont, sur le rond-point du carrefour des Misères entre la BK 41 et la BK 43) et sur la N 914 (depuis son carrefour avec la N 95 jusqu'au carrefour avec la rue de Monceau ; limitation de la vitesse à 50 km/h sur le tronçon incriminé de la N 95 avec mise en place d'un feu rouge 100 mètres avant les travaux) suite à la réalisation de travaux de goudronnage effectués dans le cadre de l'aménagement du rond-point le long de la N 95 au carrefour des Misères
6/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler du 07/10 au 11/10/2017 (prolongation des mesures envisagées à l'AP du 02/10/2017) rue des Misères (depuis son carrefour avec la N 95 jusqu'à son carrefour avec la rue de Bailliamont, sur le rond-point du carrefour des Misères entre la BK 41 et la BK 43) et sur la RN 914 (depuis son carrefour avec la N 95 jusqu'au carrefour avec la rue de Monceau ; limitation de la vitesse à 50 km/h sur le tronçon incriminé de la N 95 avec mise en place d'un feu rouge 100 mètres avant les travaux) suite à la réalisation de travaux de goudronnage (1ère sous-couche d'hydrocarbonnée) effectués dans le cadre de l'aménagement du rond-point le long de la N 95 au carrefour des Misères
6/10/2017	Mesures de circulation (alternée avec limitation de la vitesse à 30 km/h) du 18/10 au 15/11/2017 à Graide-Station rue du Progrès suite à la réalisation de travaux de pose de câbles pour le réseau de téléphonie nécessitant l'empicêtement sur la voirie d'engins requis à l'exécution desdits travaux
11/10/2017	Mesures de circulation (réglementation de la circulation avec prévision d'un rétrécissement de la voirie et limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner (mise en place en fonction des travaux et de l'évolution de ceux-ci) du 23/10 au 27/10/2017 rue de Bouillon, sur le tronçon du carrefour de Graide-Station jusqu'au rond-point des "Misères" suite à la réalisation, à l'aide d'engins qui empicêteront sur la voirie, de travaux de raclage et de pose de revêtement tarmac
9/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler (fermeture temporaire) et de stationner du 12/10 au 18/10/2017 à Naomé rue d'Opont (à partir de l'immeuble numéro 8 et dans la partie obstruée) suite à l'organisation par la Jeunesse locale du 13/10 au 16/10 de la kermesse de l'entité nécessitant le placement d'un chapiteau et des métiers forains (toutes les attractions doivent se situer dans le périmètre fermé à la circulation) sur la voie publique avant et après les festivités
19/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner le 24/10/2017 entre les villages de Bellefontaine et de Petit-Fays, sur les portions de route allant de la carrière de Bellefontaine jusqu'au carrefour de la rue des Chanvires avec la rue Tiernay d'une part et du carrefour de la rue des Chanvires avec la rue Tiernay jusqu'au carrefour avec la rue du Timon d'autre part suite à la réalisation d'essais de mise au point de voitures de rallye
23/10/2017	Mesures de circulation du 31/10 au 06/11/2017 rues de Monceau (interdiction sur le tronçon partant du n° 5 vers la rue du Centre, les autres portions à sens uniques se trouvant à l'arrière du CPAS seront également fermées à toute circulation) et du Centre (où la vitesse sera réduite à 30 km/h, depuis le n° 11 jusqu'au niveau de l'immeuble n° 4 de la rue d'Houdrémont) suite au déroulement sur la place communale et dans les rues avoisinantes du 03/11 au 05/11/2017 de la "kermesse de la Saint-Hubert" nécessitant, aux alentours de la place communale du 31/10 au 06/11, l'installation des attractions foraines
26/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler (prolongation des mesures envisagées à l'AP du 06/10/2017) du 26/10 au 30/10/2017 rue des Misères (depuis son carrefour avec la N 95 jusqu'à son carrefour avec la rue de Bailliamont, sur le rond-point du carrefour des Misères entre la BK 41 et la BK 43) et sur la RN 914 (depuis son carrefour avec la N 95 jusqu'au carrefour avec la rue de Monceau ; limitation de la vitesse à 50 km/h sur le tronçon incriminé de la N 95 avec mise en place d'un feu rouge 100 mètres avant les travaux) suite à la réalisation de travaux de pose des 2 dernières couches de goudron dans le cadre de l'aménagement du rond-point le long de la N 95 au carrefour des Misères
<u>CINEY</u>	
18/09/2017	Mesures d'interdiction de circuler (AP n° 780-2017) du 25/09 au 13/10/2017 à Halloy sur la N 937, dans sa portion comprise entre la rue d'Haljoux et la rue Herbeaux suite à la réalisation de travaux (itinérants de raclage et de pose de l'enrobé
21/09/2017	Mesures de stationnement le 23/09/2017 rue Sainte-Barbe suite à la réalisation de travaux de rénovation d'une habitation nécessitant de pouvoir réserver 3 emplacements de stationnement pour le déchargement d'un camion de matériaux de construction

21/09/2017	Mesures de circulation (se fera sur une seule bande de circulation suivant les circonstances avec installation d'une priorité de passage et limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner du 18/09 au 21/09/2017 rue Montante suite à la réalisation de travaux de traversée de voirie en demi-chaussée
25/09/2017	Mesures de circulation (se fera sur une seule bande de circulation suivant les circonstances avec installation d'une priorité de passage et limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner du 28/09 au 06/10/2017 à Chevetogne rue d'Enhet-Centre suite à la réalisation de travaux de branchements au réseau électrique
25/09/2017	Mesures de circulation (se fera sur une seule bande de circulation suivant les circonstances avec installation d'une priorité de passage et limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner du 25/09 au 30/10/2017 rue des Bonnes Villes et chemin de Rebompré suite à la réalisation de travaux de raccordement au réseau de distribution de gaz
27/09/2017	Mesures d'interdiction de circuler (AP n° 799-2017 modifiant l'article 1 de l'AP n° 780-2017 du 18/09/2017 par l'insertion d'une interdiction pour les + de 3,5 T. de remonter la rue Herbeaux) du 25/09 au 13/10/2017 à Halloy sur la N 937, dans sa portion comprise entre la rue d'Hajjoux et la rue Herbeaux suite à la réalisation de travaux itinérants de raclage et de pose de l'enrobé
27/09/2017	Mesures d'interdiction de circuler les 09/10, 13/11 et 18/12/2017 sur le sentier n° 46 à Conjoux-Conneux suite au déroulement à la Grigeoule de chasses
27/09/2017	Mesures d'interdiction de stationner (avec, pour les piétons, interdiction éventuelle de circuler) le 29/09/2017 rue du Commerce suite à la réalisation de travaux
27/09/2017	Mesures d'interdiction de stationner du 30/09 au 31/12/2017 (prolongation) rue Nicolas Ansiaux suite à la réalisation de travaux nécessitant de pouvoir placer un container sur le domaine public
27/09/2017	Mesures de stationnement le 30/09/2017 rue Courtejoie suite au déroulement d'un déménagement nécessitant de pouvoir réserver 4 emplacements de stationnement pour l'utilisation d'un camion lift
28/09/2017	Mesures d'interdiction de stationner (à l'exception des véhicules de livraison) le 30/09/2017 rue Tasiaux suite au déroulement d'une livraison de mobiliers nécessitant de pouvoir réserver 1 emplacement de stationnement
28/09/2017	Mesures d'interdiction de stationner du 02/10 au 16/10/2017 avenue Roi Albert suite à la réalisation de travaux de rénovation de la toiture d'une habitation nécessitant de pouvoir réserver un emplacement de parking pour 2 camions et/ou du matériel et de pouvoir placer sur le domaine public un échafaudage
28/09/2017	Mesures d'interdiction de stationner du 02/10 au 06/10/2017 quai de l'Industrie suite à la réalisation de travaux de rénovation d'une habitation nécessitant de pouvoir réserver, pour 2 camionnettes, un emplacement sur 15 mètres
28/09/2017	Mesures d'interdiction de stationner du 28/09 au 04/10/2017 à Conneux rue de la Citadelle suite à la pose, devant la façade d'une habitation, d'un container avec +/- 1 mètre sur la voirie
28/09/2017	Mesures de stationnement le 04/10/2017 rue Concorde suite au déroulement d'un déménagement nécessitant de pouvoir réserver un emplacement de stationnement
28/09/2017	Mesures de circulation (se fera, suivant les circonstances, sur une seule bande de circulation avec installation d'une priorité de passage et limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner du 05/10 au 15/10/2017 rue du Commerce suite à la réalisation de travaux d'ouverture de voirie effectués dans le cadre d'un branchement aux réseaux de production d'électricité et/ou de distribution de gaz
29/09/2017	Mesures de circulation (se fera, suivant les circonstances, sur une seule bande de circulation avec installation d'une priorité de passage et limitation de

29/09/2017	la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner du 20/09 au 05/10/2017 à Achène rue du Chêne suite à la réalisation de travaux itinérants de pose en trottoir de FO effectués dans le cadre du raccordement d'un garage au réseau de téléphonie
29/09/2017	Mesures de circulation (fermeture temporaire de la voirie) le 03/10/2017 rue Rempart de la Tour suite au déroulement d'une livraison de matériaux à destination d'un chantier de construction
29/09/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h) du 30/09 au 01/10/2017 à Leignon rue de Rochefort, du passage à niveau jusqu'à l'école suite au déroulement d'une journée dédiée à l'opération caritative "Télévie"
29/09/2017	Mesures d'interdiction de circuler (excepté circulation locale) le 01/10/2017 à Leignon rue de Custinne jusque l'entrée de Corbion, après les "Jardins fleuris" sis rue Rigaud de Corbion suite au déroulement, à Corbion, de la "Fête de la Courge"
29/09/2017	Mesures de stationnement le 03/10/2017 rue du Centre suite au déroulement d'un déménagement nécessitant de pouvoir réserver 3 emplacements de stationnement pour l'utilisation d'un camion lift
29/09/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner du 06/10 au 09/10/2017 à Chapois places de l'Eglise et communale (dans sa section comprise entre la salle des fêtes et la ferme Laloux) suite au déroulement de la kermesse annuelle de l'entité
29/09/2017	Mesures de circulation (fermeture temporaire de la rue) le 04/10/2017 rue Rempart de la Tour suite au déroulement d'une livraison de matériaux à destination d'un chantier de construction
2/10/2017	Mesures de circulation (se fera, suivant les circonstances, sur une seule bande de circulation avec installation d'une priorité de passage et limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner du 09/10 au 13/10/2017 rue d'Enhet suite à la réalisation de travaux de pose d'un raccordement au réseau de distribution d'eau avec pose, en voirie et traversée de route, de canalisation
3/10/2017	Mesures de circulation (se fera, suivant les circonstances, sur une seule bande de circulation avec installation d'une priorité de passage et limitation de la vitesse à 30 km/h) (AP n° 817-2017 prolongeant les mesures envisagées à l'AP n° 811-2017) et d'interdiction de stationner rue du Chêne suite à la réalisation de travaux de pose, en trottoir, de FO effectués dans le cadre du raccordement un garage au réseau de téléphonie
4/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner (AP n° 836-2017 prolongeant les mesures envisagées à l'AP n° 637-2017) du 04/10 au 31/10/2017 rue du Commerce suite à la réalisation de travaux de rénovation d'une habitation
4/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h) du 09/11 au 10/11/2017 chemin du Tersoit, entre le SPW et le chenil du Tersoit suite à la demande introduite par un centre d'inséminations artificielles
4/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler le 05/11/2017 dans la totalité du parc Saint-Roch suite au déroulement de la 44ème édition du cross-country de l'ARCH
4/10/2017	Mesures de circulation (fermeture de la voirie dans sa portion comprise entre le carrefour avec la rue Saint-Donat et le carrefour avec la rue du Bois Tamine) le 29/10/2017 à Sovet rue de Braibant suite à l'organisation d'un "Sporty Sunday"
4/10/2017	Mesures de circulation (fermeture de la voirie dans sa portion comprise entre le carrefour avec la rue Saint-Donat et le carrefour avec la rue du Bois de Tamine) le 05/11/2017 à Sovet rue de Braibant suite au déroulement de la "Fête de la Saint-Hubert"
2/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner le 12/10/2017 dans la moitié inférieure du parking de la place Roi Baudouin et dans la venelle longeant le terrain de basket-ball sis rue Saint-Quentin suite au déroulement de la 3ème édition de clean up, campagne écologique communautaire
4/10/2017	Mesures de circulation (se fera, suivant les circonstances, sur une seule bande de circulation avec limitation de la vitesse à 30 km/h et installation d'une priorité de passage) et d'interdiction de stationner du 02/10 au 13/10/2017 avenue du Roi Albert suite à la réalisation de travaux de remisage à niveau des

	trapillons
4/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h) le 29/10/2017 (rue) Barcenal (pas d'indication dans l'AP du motif de ces mesures)
4/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner (d'un côté de la voirie) du 25/11/2017 (rue) Croix de manière à permettre la circulation dans les 2 sens
3/10/2017	Mesures de stationnement le 21/10/2017 rue du Centre suite au déroulement d'une cérémonie de mariage nécessitant de pouvoir réserver 2 emplacements de stationnement dans le périmètre immédiat de l'administration communale
3/10/2017	Mesures de circulation (se fera, suivant les circonstances, sur une seule bande de circulation avec limitation de la vitesse à 30 km/h et installation d'une priorité de passage) et d'interdiction de stationner du 12/10 au 30/10/2017 rue de Biron suite à la réalisation, en ouverture de voirie, de travaux de terrassement trottoir et voirie effectués dans le cadre d'un branchement au réseau de distribution de gaz
2/10/2017	Mesures de circulation (se fera, suivant les circonstances, sur une seule bande de circulation avec limitation de la vitesse à 30 km/h et installation d'une priorité de passage) et d'interdiction de stationner du 09/10 au 13/10/2017 rue Charles Balthasar suite à la réalisation, en ouverture de trottoir, de travaux de réfection du revêtement tarmac
5/10/2017	Mesures de circulation (se fera, suivant les circonstances, sur une seule bande de circulation avec limitation de la vitesse à 30 km/h et installation d'une priorité de passage) et d'interdiction de stationner du 23/10 au 30/10/2017 rue Charles Balthasar suite à la réalisation de travaux de pose d'un nouveau raccordement au réseau de distribution de gaz
5/10/2017	Mesures de circulation (se fera, suivant les circonstances, sur une seule bande de circulation avec limitation de la vitesse à 30 km/h et installation d'une priorité de passage) et d'interdiction de stationner du 06/10 au 11/10/2017 du n° 82 de l'avenue de Namur jusque la rue du Cimetière suite à la réalisation de travaux itinérants (avec pose le 11/10 du revêtement tarmac) de pose de conduites sur le réseau de distribution de gaz
5/10/2017	Mesures de stationnement du 06/11 au 13/11/2017 quai de l'Industrie suite à la réalisation de travaux de rénovation d'une habitation nécessitant de pouvoir réserver 3 emplacements de stationnement
5/10/2017	Mesures de stationnement du 12/10 au 16/10/2017 quai de l'Industrie suite à la réalisation de travaux de rénovation d'une habitation nécessitant de pouvoir réserver 3 emplacements de stationnement
5/10/2017	Mesures de stationnement le 12/10/2017 rue Tasiaux suite à la programmation de la livraison d'une cuisine équipée nécessitant de pouvoir réserver 2 emplacements de stationnement
5/10/2017	Mesures de stationnement le 12/10/2017 place des Chasseurs Ardennais suite à la programmation de la livraison d'une cuisine (équipée) nécessitant de pouvoir réserver 2 emplacements de stationnement
5/10/2017	Mesures de stationnement le 07/10/2017 rue Sauvenière suite au déroulement d'un déménagement nécessitant de pouvoir réserver 3 emplacements de stationnement
5/10/2017	Mesures de stationnement le 06/10/2017 rue de Biron suite à la programmation de la livraison d'une cuisine (équipée) nécessitant de pouvoir réserver 2 emplacements de stationnement
9/10/2017	Mesures de circulation (se fera, suivant les circonstances, sur une seule bande de circulation avec limitation de la vitesse à 30 km/h et installation d'une priorité de passage) et d'interdiction de stationner du 09/10 au 22/10/2017 à Serinchamps rue "Les Basses" suite à la réalisation de travaux de pose de câbles pour le réseau de téléphonie
9/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner pour les véhicules et les piétons du 10/10 au 17/10/2017 rues du Centre et des Héros suite à la

9/10/2017	réalisation de travaux de pose de châssis nécessitant de pouvoir réserver 2 emplacements de stationnement pour le placement d'échafaudages Mesures d'interdiction de stationner (réservation de 2 emplacements) du 10/10 au 21/10/2017 rue Sainte-Barbe de manière à pouvoir placer sur le domaine public, dans le cadre d'un chantier, un échafaudage
10/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner du 13/10 au 17/10/2017 avenue (rue) de Sémur-en-Auxois suite à la pose d'un container devant une habitation nécessitant pour ce faire de pouvoir réserver 2 emplacements de stationnement
11/10/2017	Mesures de circulation (AP n° 861-2017 prolongeant les mesures envisagées à l'AP n° 841-2017 du 05/10/2017) (se fera, suivant les circonstances, sur une seule bande de circulation avec limitation de la vitesse à 30 km/h et installation, si nécessaire, d'une priorité de passage) et d'interdiction de stationner du 12/10 au 18/10/2017 du n° 82 de l'avenue de Namur jusque la rue du Cimetière suite à la réalisation de travaux itinérants de pose de conduites sur le réseau de distribution de gaz
10/10/2017	Mesures de stationnement le 14/10/2017 Clos du Cheval Blanc suite au déroulement d'un déménagement nécessitant de pouvoir réserver 3 emplacements de stationnement pour le placement d'un camion élévateur et d'une remorque
10/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner du 14/10 au 15/10/2017 à Loignon rue du Tienne à la Justice (entre l'IMS et le Sacré-Cœur) (avec en outre interdiction de stationner côté droit dans le sens rue Verte Voie vers l'IMS) suite à l'organisation par une asbl locale d'une marche ADEPS
11/10/2017	Mesures de circulation (sera, suivant l'ampleur du chantier, interdite avec aménagement d'un passage sécurisé pour la libre circulation des usagers faibles et suivant les circonstances, se fera sur une seule bande de circulation avec limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner le 19/10/2017 avenue d'Huart suite à la réalisation de travaux de réparation d'un raccordement au réseau d'égouttage
11/10/2017	Mesures de circulation (se fera, suivant les circonstances, sur une seule bande de circulation avec installation d'une priorité de passage et limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner du 06/11 au 10/11/2017 rue Néringotte à Haversin suite à la réalisation, en ouverture de voirie, de travaux de pose d'un nouveau raccordement au réseau de distribution d'eau (un passage sur tôle est prévu, suivant l'avancée des travaux)
11/10/2017	Mesures de circulation (se fera, suivant les circonstances, sur une seule bande de circulation avec limitation de la vitesse à 30 km/h et installation d'une priorité de passage) et d'interdiction de stationner du 23/10 au 10/11/2017 avenue d'Huart, côté gauche en montant suite à la réalisation de travaux itinérants de réfection des trottoirs
12/10/2017	Mesures de circulation (fermeture temporaire de la voirie) le 16/10/2017 rue Rempart de la Tour suite à la programmation, à destination d'un chantier de construction, d'une livraison de matériaux
11/10/2017	Mesures de stationnement le 16/10/2017 de l'angle de la place Renaissance jusqu'en face du n° 23 de la rue Famenne suite au déroulement d'un déménagement nécessitant de pouvoir réserver 1 emplacement de stationnement à l'arrière de l'immeuble Renaissance sis rue Courtejoie
12/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler (AP n° 866-2017 prolongeant les mesures envisagées à l'AP n° 780-2017) du 13/10 au 20/10/2017 à Halloy sur la N 937, dans sa portion comprise entre la rue d'Haljoux et la rue Herbeaux suite à la réalisation de travaux itinérants de raclage et de pose de l'enrobé
12/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner du 16/10 au 19/10/2017 à hauteur de l'impasse Piconette suite à la réalisation de travaux itinérants de terrassement effectués dans le cadre de la réparation d'une fuite présente sur un raccordement du réseau de distribution d'eau
11/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner (AP n° 859-2017 prolongeant les mesures envisagées aux AP numéros 637-2017 et 836-2017) du 02/11 au 01/12/2017 rue du Commerce suite à la réalisation de travaux de rénovation d'une habitation nécessitant de pouvoir réserver 2 emplacements de stationnement
12/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner le 15/10/2017 avenue Roi Albert suite à la programmation d'une livraison de bois de chauffage

12/10/2017	Mesures de stationnement le 14/10/2017 rue du Centre suite au déroulement d'une cérémonie de mariage nécessitant de pouvoir réserver 2 emplacements de stationnement dans le périmètre immédiat de l'administration communale
16/10/2017	Mesures de circulation (se fera, suivant les circonstances, sur une seule bande de circulation avec limitation de la vitesse à 30 km/h et installation d'une priorité de passage) et d'interdiction de stationner du 19/10 au 10/11/2017 du n° 41 de l'avenue Schlögel au n° 57 de la rue du Condroz en passant par la rue Léon Simon (côté impair) suite à la réalisation de travaux itinérants de pose de conduites et de renouvellement des installations sur le réseau de distribution d'eau
17/10/2017	Mesures de circulation (avec limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner (AP n° 874-2017 prolongeant les mesures envisagées à l'AP n° 154-2017) du 17/10 au 19/12/2017 rues Piervenne (interdiction de circuler, y compris pour les piétons, en son tronçon sis entre la place Emile Vandervelde et la rue Sainte-Barbe) et Sainte-Barbe où la circulation se fera dans le sens rue du Commerce en direction de la rue Piervenne avec limitation du tonnage à 3,5 T. max. et où le stationnement sera interdit sur une distance de 8 mètres à la jonction des rues du Commerce et Sainte-Barbe et des rues Sainte-Barbe et Piervenne suite à la prolongation de la phase 1 des travaux de voirie entrepris entre la place Emile Vandervelde et la rue Sainte-Barbe
13/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner le 21/10/2017 place Roi Baudouin, en son tronçon sis entre le Centre Culturel "Cecoco" et les ateliers communaux suite au déroulement des festivités dénommées "Place aux Enfants"
13/10/2017	Mesures de circulation (se fera, suivant les circonstances, sur une seule bande de circulation avec limitation de la vitesse à 30 km/h et installation d'une priorité de passage) et d'interdiction de stationner du 06/11 au 22/11/2017 rue Courtejoie suite à la réalisation, en ouverture de voirie, de travaux de terrassement trottoir effectués dans le cadre d'un branchement au réseau de distribution de gaz
13/10/2017	Mesures de circulation (se fera, suivant les circonstances, sur une seule bande de circulation avec limitation de la vitesse à 30 km/h et installation d'une priorité de passage) et d'interdiction de stationner du 06/11 au 15/11/2017 rue du Bonbonnier suite à la réalisation, en ouverture de voirie, de travaux de pose d'un nouveau raccordement au réseau de distribution de gaz
17/10/2017	Mesures de circulation (se fera, suivant les circonstances, sur une seule bande de circulation avec limitation de la vitesse à 30 km/h et installation d'une priorité de passage) et d'interdiction de stationner du 23/10 au 27/10/2017 à hauteur de la rue Rempart de la Tour jusqu'au coin de la rue Saint-Joseph suite à la réalisation de travaux itinérants de réfection du revêtement tarmac
17/10/2017	Mesures de circulation (se fera, suivant les circonstances, sur une seule bande de circulation avec limitation de la vitesse à 30 km/h et installation d'une priorité de passage) et d'interdiction de stationner le 20/10/2017 à Conjoux rue de Conjoux suite à la réalisation, en ouverture de voirie, de travaux itinérants de pose de tuyaux de station d'épuration vers les égouts (raccordement au réseau d'égouttage)
13/10/2017	Mesures de stationnement le 24/10/2017 rue Adolphe Delooz suite au déroulement d'un déménagement nécessitant de pouvoir réserver 2 emplacements de stationnement
18/10/2017	Mesures de stationnement le 20/10/2017 rue d'Omalius suite à la réalisation de travaux itinérants de rénovation d'une habitation et de sa toiture
23/10/2017	Mesures de stationnement le 27/10/2017 rue Courtejoie suite au déroulement d'un déménagement au moyen d'un camion lift et d'un véhicule avec remorque nécessitant de pouvoir réserver 4 emplacements de stationnement
20/10/2017	Mesures de circulation (se fera, suivant les circonstances, sur une seule bande de circulation avec limitation de la vitesse à 30 km/h et installation d'une priorité de passage) et d'interdiction de stationner du 25/10 au 26/10/2017 rue Montante suite à la réalisation, en ouverture de voirie, de travaux sur le réseau d'égouttage

23/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler (fermetures des voiries avec limitation de la vitesse à 30 km/h) et de stationner du 30/10 au 31/10/2017 rues Rempart de la Tour et Saint-Joseph (dans sa portion comprise au niveau du tournant sis rue Rempart de la Tour et comprenant le coin de la rue Saint-Joseph) suite à la réalisation de travaux de pose de revêtement tarmac
23/10/2017	Mesures de circulation (se fera, suivant les circonstances, sur une seule bande de circulation avec limitation de la vitesse à 30 km/h et installation d'une priorité de passage) et d'interdiction de stationner du 02/11 au 07/11/2017 quartier d'Onthaine à hauteur des rues du Grand Bon Dieu, Petite et d'Onthaine suite à la réalisation de travaux itinérants de carottages et de forages en voirie et d'essais de pénétration (CPT) entravant partiellement la circulation
23/10/2017	Mesures de circulation (se fera, suivant les circonstances, sur une seule bande de circulation avec limitation de la vitesse à 30 km/h et installation d'une priorité de passage) et d'interdiction de stationner le 31/10/2017 rue Charles Balthazar suite à la réalisation de travaux de pose d'un nouveau raccordement au réseau de distribution d'eau
23/10/2017	Mesures de circulation (interruption et mise en place d'une déviation via l'échangeur "TER" de l'autoroute avec modification de priorité des bretelles de sortie et d'entrée) le 25/10/2017 autoroute A 4 (E 411) aux bretelles de sortie et d'entrée, dans le bas de l'accès au Zoning d'Achéne
20/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner (AP n° 880-2017 prolongeant les mesures envisagées à l'AP n° 852-2017) du 20/10 au 31/10/2017 rue Sainte-Barbe suite à la pose, sur le domaine public, d'un échafaudage
20/10/2017	Mesures de circulation et de stationnement du 23/10 au 25/10/2017 rue Sylvain Meunier suite au placement d'un container nécessitant la réservation d'un emplacement de stationnement
20/10/2017	Mesures de stationnement le 23/10/2017 rue d'Omalus suite à la réalisation de travaux de rénovation d'une habitation nécessitant la réservation d'un emplacement de stationnement
25/10/2017	Mesures de stationnement le 02/11/2017 rue du Onze Février suite à la programmation d'une livraison de mobiliers avec camion élévateur nécessitant de pouvoir réserver un emplacement de stationnement
25/10/2017	Mesures de circulation (se fera, interdite, suivant l'ampleur du chantier, pour les véhicules voirie les piétons et se fera, suivant les circonstances, sur une seule bande avec limitation de la vitesse à 30 km/h et installation d'une priorité de passage) et d'interdiction de stationner du 26/10 au 27/10/2017 à Leignon rue du Moulin, au niveau du Monument aux Morts et du Casse Vitesse suite à la réalisation de travaux d'élagages d'arbres par le service Travaux communal
18/10/2017	Mesures de circulation (se fera, suivant les circonstances, sur une seule bande avec limitation de la vitesse à 30 km/h et installation d'une priorité de passage) et d'interdiction de stationner du 25/10 au 24/11/2017 rue de Néringotte suite à la réalisation, en ouverturé de voirie et avec tranchée en terre-plein, de travaux itinérants de télécommunication
18/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler pour les véhicules et les piétons (avec limitation de la vitesse à 30 km/h) et de stationner (AP n° 876-2017 prolongeant les mesures envisagées à l'AP n° 784-2017) du 06/11 au 10/11/2017 rue Sainte-Barbe suite à la prolongation des travaux de réalisation d'un plateau en béton
20/10/2017	Mesures de circulation (se fera, suivant les circonstances, sur une seule bande avec limitation de la vitesse à 30 km/h et installation d'une priorité de passage) et d'interdiction de stationner du 25/10 au 30/11/2017 à Pessoux route d'Occquier, à hauteur du nouveau "Lotissement", au niveau de la N 938 suite à la réalisation, en ouverturé de voirie et avec tranchée en terre-plein, de travaux itinérants de télécommunication
20/10/2017	Mesures de stationnement le 25/10/2017 rue du Centre suite à la réalisation de travaux d'installation d'une ventilation en cave nécessitant de pouvoir

20/10/2017	réserver un emplacement de stationnement Mesures de circulation (se fera, suivant les circonstances, sur une seule bande avec limitation de la vitesse à 30 km/h et installation d'une priorité de passage) et d'interdiction de stationner du 25/10 au 26/10/2017 rue Montante suite à la réalisation, en ouverture de voirie, de travaux d'équipement
26/10/2017	Mesures de circulation (se fera, suivant les circonstances, sur une seule bande avec limitation de la vitesse à 30 km/h et installation d'une priorité de passage) et d'interdiction de stationner le 02/11/2017 chemin du Tersoit, de +/- 100 mètres avant les infrastructures du MET et sur une distance de 50 mètres suite au chargement de grumes (conteneur et grues)
26/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner le 07/11/2017 rue Saint-Quentin, en son tronçon sis entre le Centre Culturel "CECCO" et les ateliers communaux suite au stationnement temporaire dans la venelle, dans le cadre de la "Fête d'Automne" de l'asbl Centre Mutien-Marie, d'un véhicule "Mobilo-Frites"
<u>DINANT</u>	
28/09/2017	Mesures de circulation (se fera sur une voirie rétrécie de manière alternée au niveau du rétrécissement) et d'interdiction de stationner (15 mètres de part et d'autre des numéros 20 et 21) le 05/10/2017 rue Adolphe Sax suite à la réalisation de travaux de placement d'un vitrage à un magasin nécessitant l'utilisation d'un camion grue et de véhicules intervenants
2/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner (prolongation des mesures envisagées à l'AP du 29/08 inséré au BP n° 11) jusqu'au 27/10/2017 à Bouvignes-sur-Meuse rue Richier (tronçon mis en "voie sans issue" de la rue des Béguines à la place du Bailliage, place non comprise) et les 19 et 20/09/2017 place de la Trompette (avec interdiction de circuler en direction de la rue Cardinal Mercier) suite à la réalisation, rue Richier, de travaux de réparation de la toiture de l'église Saint-Lambert (remise du coq sur le clocher) nécessitant de pouvoir placer sur le domaine public un échafaudage et une grue
3/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler le 05/10/2017 place Patenier, dans le tronçon sis entre le boulevard Léon Sasserath et la rue Adolphe Sax suite à la réalisation de travaux de changement des châssis d'un immeuble nécessitant le placement sur le trottoir à hauteur de l'entrée du parking d'un camion lift
5/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner du 06/10 au 09/10/2017 à Bouvignes-sur-Meuse sur la place de la balle-pelote, le parking de la salle et rues Richier et des Béguines suite à l'organisation par un comité local du "Bouvignes October Festival"
4/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner le 05/10/2017 boulevard Léon Sasserath, place Patenier, dans le tronçon sis entre le boulevard Léon Sasserath et la rue du Rateau et le long de la Meuse, dans la portion sise entre le quai Jean-Baptiste Culot et la rue Saint-Jacques suite à la réalisation de travaux de changement des châssis d'un immeuble nécessitant le placement, boulevard Sasserath et place Patenier, d'un camion lift
5/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner du 06/10 au 07/10/2017 avenue Winston Churchill sur la portion sise entre la rue du Palais de Justice et la rue du Collège suite à la réalisation de travaux de bétonnage de la rive de la Meuse entre ces 2 rues nécessitant une occupation entière de ladite voirie publique par un camion pompe
6/10/2017	Mesures de circulation (se fera sur une voirie rétrécie de manière alternative avec limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner jusqu'au 30/10/2017 (prolongation de l'occupation de la voirie) à Anseremme Charreau de Dréhance suite à la réalisation de travaux de pose de câbles pour le réseau de téléphonie
9/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner le 19/10/2017 rues Saint-Roch, Pont-en-Isles, des Trois Escabelles, des Fossés, Courte Saint-Roch,

9/10/2017	<p>Georges Cousot et Huybrechts (avec création d'un couloir de protection pour ces 2 dernières) et places Saint-Nicolas (en bordure des Amourettes) et Albert Ier suite à l'organisation de la manifestation sportive dénommée "Je cours pour la forme"</p>
13/10/2017	<p>Mesures de circulation et d'interdiction de stationner le 03/11/2017 rue des Orfèvres (avec aménagement d'un passage sécurisé pour les piétons) et quai Jean-Baptiste Culot (où la circulation, régulée de manière alternative, se fera sur une voirie rétrécie avec aménagement d'un passage sécurisé pour les piétons) suite à la réalisation de travaux de toiture à une résidence nécessitant une occupation de la voirie pour y placer un élévateur nacelle</p> <p>Mesures d'interdiction de circuler (avec vitesse ramenée à 30 km/h à hauteur du chantier) et de stationner du 13/10 au 24/11/2017 rues Grande (la circulation se fera sur une voirie rétrécie) et Coster (circulation interdite) suite à la réalisation de travaux de pose de câbles pour le réseau de téléphonie nécessitant une prolongation de l'autorisation d'occuper la voirie publique</p>
13/10/2017	<p>Mesures de circulation et d'interdiction de stationner du 06/11 au 17/11/2017 chaussée d'Yvoir (la circulation se fera sur une voirie rétrécie, laquelle pourrait être, au besoin, fermée avec une limitation de la vitesse à 30 km/h) et rue des Riviages (des 2 côtés, 25 mètres de part et d'autre du n° 27) suite à la réalisation, en ouverture de trottoir et de voirie, de travaux de rétablissement d'un raccordement au réseau de distribution de gaz</p>
11/10/2017	<p>Mesures d'interdiction de circuler et de stationner du 24/10 au 26/10/2017 rues Grande et du Collège (où le stationnement sera interdit 15 mètres de part et d'autre du n° 13), place Reine Astrid et boulevard Winston Churchill suite à la réalisation de travaux de remplacement de châssis nécessitant l'utilisation sur la voirie publique d'un camion nacelle</p>
19/10/2017	<p>Mesures d'interdiction de circuler (avec mise en place d'un passage sécurisé pour les piétons) du 23/10 au 22/11/2017 sur le sentier sis entre Anseremme et le pont de Grognaux (entre le chemin de fer et la Lesse) suite à la réalisation de travaux de stabilisation de talus</p>
19/10/2017	<p>Mesures de circulation (se fera sur une voirie rétrécie au niveau du chantier avec mise en place d'un passage sécurisé pour les piétons) et d'interdiction de stationner du 23/10 au 03/11/2017 rue Gustave Poncelet suite à la réalisation de travaux de démontage de charpente et de recouvrement de toiture nécessitant une occupation de la voirie publique pour la pose, sur le trottoir, d'un échafaudage</p>
23/10/2017	<p>Mesures d'interdiction de circuler et de stationner le 28/10/2017 rue Courte Saint-Roch suite au déroulement d'un déménagement au moyen d'un petit camion nécessitant une occupation de ladite voirie publique</p>
25/10/2017	<p>Mesures de circulation (se fera sur une voirie rétrécie avec régulation alternative par la pose de panneaux adéquats et aménagement d'un passage sécurisé pour les piétons) et d'interdiction de stationner du 15/11 au 22/11/2017 à Falmignoul rue Haute suite à la réalisation, en ouverture de voirie et trottoir, de travaux de pose d'un raccordement au réseau de distribution d'eau nécessitant une occupation partielle de ladite voirie publique</p>
25/10/2017	<p>Mesures d'interdiction de circuler et de stationner du 02/11 au 03/11/2017 rue Wiertz (avec mise en "voie sans issue") suite à la réalisation de travaux (intervention aux abords de la traversée de voirie au carrefour avec l'avenue Winston Churchill) dans le cadre des aménagements de la rive droite de la Meuse (CROISSETTE)</p>
26/10/2017	<p>Mesures de circulation (pourra s'effectuer sur une voirie rétrécie avec limitation de la vitesse à 30 km/h et aménagement d'un passage sécurisé pour les piétons) et d'interdiction de stationner (20 mètres de part et d'autre du chantier) du 30/10 au 10/11/2017 rue Saint-Jacques suite à la réalisation de travaux de réfection urgente (au vu de son état de vétusté) de la toiture d'une habitation</p>
25/10/2017	<p>Mesures du 06/11 au 10/11/2017 de circulation avenue Winston Churchill (de la place Reine Astrid jusque la rue Wiertz) et rues Coster, Saint-Martin, du Palais de Justice, du Collège (mise en "voie sans issue" de la circulation dans ces 4 voiries), Grande (inversion, de la rue Wiertz à la rue Ernest Le Boulangé, du sens de la circulation ; mise en double sens de celle-ci dans sa portion comprise entre la rue Ernest Le Boulangé et le rond-point de la place</p>

Reine Astrid ; interdiction de stationner, côté impair, dans sa portion comprise entre la rue Saint-Michel et la rue du Collège), Saint-Michel, En Rhée et Ernest Le Boulangé (ces 3 voiries seront interdites aux véhicules d'une longueur supérieure à 6 mètres) et d'interdiction de stationner rue Wiertz (sur toute sa longueur) suite à la réalisation, dans le cadre des aménagements de la rive droite de la Meuse (CROISSETTE), de travaux avenue Winston Churchill

FLORENNES

28/09/2017	Mesures d'interdiction de stationner les 30/09 et 01/10/2017 rue de Mettet sur la zone de parking longeant 2 immeubles suite au placement par un magasin de téléphonie d'une tonnelle devant son établissement
28/09/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 50 km/h sur un tronçon de +/- 1 km) à partir du 07/10/2017 et ce pour une période de 10 jours ouvrables à Rosée Bois de Rosée (RN 97) suite à la réalisation de travaux de récolte de maïs au niveau d'une terre sise en face d'un immeuble de ladite rue
2/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner du 05/10 au 15/10/2017 rue Saint-Jean suite au placement d'un conteneur devant l'habitation d'une résidente de ladite rue
9/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner du 20/10 au 22/10/2017 rue Ruisseau des Forges sur la zone de stationnement longeant 2 immeubles suite au déroulement d'un déménagement
9/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner le 10/10/2017 place de l'Hôtel de Ville sur les emplacements de parking sis sur sa partie centrale suite à la réalisation, par le service technique communal, de travaux de remplacement de la guirlande lumineuse placée sur la façade de la Maison communale
9/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner du 01/11 au 17/11/2017 avenue Notre-Dame de Foy, 20 mètres de part et d'autre d'un immeuble suite à la réalisation de travaux de raccordement aux réseaux de production d'électricité et/ou de distribution de gaz
5/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler le 08/10/2017 à Flavion rue du Péry, dans le sens de la descente suite à l'organisation, par une asbl locale au terrain de football sis à l'endroit précité, d'une manifestation sportive ("Fan Day")
5/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler du 06/10 au 11/10/2017 à Morville dans une portion de la rue Mont des Champs (jusqu'au bois privé) suite à la réalisation par le service technique communal de travaux de voirie
11/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner le 26/10/2017 rues Degrange, sur son tronçon compris entre la rue du Jeu de Fer et la place de l'ancien Foyer Culturel (des 2 côtés de la voirie) et de Mettet (parking de l'ancien Foyer Culturel) suite à la mise en place par la Zone de Police FLOWAL sur ledit parking d'un stand dans le cadre de la journée d'action contre les cambriolages
13/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner du 23/10 au 30/10/2017 rue Ruisseau des Forges, sur la zone de parking longeant 3 immeubles suite à la réalisation de travaux de raccordement au réseau de distribution de gaz
12/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner du 23/10 au 26/10/2017 à Morialmé Grand-Rue suite à la réalisation de travaux privés
13/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner du 16/10 au 18/10/2017 rue Saint-Gangulphe (sur son tronçon compris entre les immeubles n° 20 et n° 30 et en face de l'immeuble n° 9 où le sens unique sera inversé et le stationnement interdit) suite à la réalisation, par le service technique communal, de travaux d'égouttage
13/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner du 23/10 au 23/11/2017 rue de Mettet, sur les zones de parking sises entre les immeubles 47 et 65, des 2 côtés de la chaussée suite à la réalisation de travaux de raccordement électrique
16/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner le 22/10/2017 rue Saint-Roch, sur les emplacements de parking longeant 3 immeubles suite à l'installation, dans le

17/10/2017	cadre du rallye de Mettet/Florennes par le groupe des Sapeurs Hollandais de Flavion d'un chapiteau Mesures d'interdiction de circuler du 23/10 au 03/11/2017 à Saint-Aubin rues Notre-Dame du Mont Carmel (tronçons compris entre les immeubles numéros 116 et 118 et les immeubles numéros 116 et 149) et de la Brasserie suite au placement d'un conteneur et d'une grue dans le cadre de la réalisation de travaux de toiture
19/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner les 25/10, 22/11 et 20/12/2017 rue de Mettet, sur les emplacements de parking sis devant l'ancien Foyer Culturel suite à la programmation d'une livraison de denrées alimentaires au CPAS de la commune
19/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner le 20/10/2017 rue Saint-Gangulphc (sur son tronçon compris entre les immeubles n° 20 et n° 30 et en face de l'immeuble n° 9 où le sens unique sera inversé et le stationnement interdit) suite à la réalisation de travaux d'égouttage
20/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner du 20/10 au 27/10/2017 place Verte, sur les emplacements de parking longeant une pharmacie suite au placement devant ce bâtiment d'un conteneur
20/10/2017	Mesures de circulation (interdiction avec "voie sans issue", excepté pour la circulation locale) et d'interdiction de stationner le 22/10/2017 à Corenne rue de Biesmerée, sur son tronçon compris entre l'immeuble n° 30 et la limite avec la commune de Mettet suite au passage du "Rallye de Mettet" dans les entités de Flavion, Hemptinne et Saint-Aubin
<u>GEDINNE</u>	
26/09/2017	Mesures de circulation (rétrécissement de la voirie) du 27/09 au 13/10/2017 à Vencimont rue de Venèche suite à la réalisation de travaux d'aménagement et d'entretien de jardins nécessitant le stationnement de véhicules et le stockage de matériel débordant sur la chaussée
26/09/2017	Mesures de circulation (fermeture à la circulation de l'église à la rue de l'Étang) du 29/09 au 02/10/2017 à Willerzie rues de la Centenaire et de l'Étang suite à l'organisation par la Jeunesse locale d'une fête
26/09/2017	Mesures d'interdiction de stationner (rétrécissement de la voirie) du 02/10 au 20/10/2017 rue Sous le Bois suite à la réalisation de travaux de raccordements et de branchements au réseau électrique
26/09/2017	Mesures d'interdiction de circuler (rétrécissement de la voirie) et de stationner du 02/10 au 15/11/2017 à Rienne rue du Franc-Bois suite à la réalisation de travaux de raccordements et de branchements aux réseaux de production d'électricité et/ou de distribution de gaz
5/10/2017	Mesures de circulation du 06/10 au 15/10/2017 à Houdremont rue du Charreau suite à la réalisation de travaux de pose de câbles pour le réseau de téléphonie
3/10/2017	Mesures de circulation (fermeture à la circulation de la voirie) le 08/10/2017 à Sart-Custinne rue du Lavoir suite au déroulement, dans le cadre de la fête de la Saint-Hubert, d'une bénédiction d'animaux au manège de Sart-Custinne
10/10/2017	Mesures de circulation (rétrécissement de la voirie) et d'interdiction de stationner du 13/10 au 15/11/2017 à Willerzie rue de Coubry suite à la réalisation de travaux de raccordements et de branchements aux réseaux de production d'électricité et/ou de distribution de gaz
10/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler le 15/10/2017 à Louette-Saint-Denis rue des Roches et aux abords de l'église suite à l'organisation par le Comité de la Saint-Denis les 15 et 16/10 de la kermesse
10/10/2017	Mesures de circulation du 16/10 au 30/11/2017 à Vencimont quartier de l'Adret suite à la réalisation de travaux de pose de câbles pour le réseau électrique

17/10/2017	Mesures de circulation (voiries fermées à la circulation) du 20/10 au 24/10/2017 à Rienne rues Emile Montreuil (du carrefour jusqu'au croisement avec la rue Edouard Plisvin) et Gilbert Lepropre (de l'église au carrefour) suite à l'organisation d'une kermesse et d'une corrida
19/10/2017	Mesures de circulation (rétrécissement de la voirie) du 23/10 au 08/11/2017 rue Raymond Gridlet suite à la réalisation de travaux de rénovation d'un bâtiment nécessitant le placement d'un échafaudage risquant de déborder sur la chaussée
<u>GEMBLoux</u>	
25/09/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h avec rétrécissement ponctuel de la voirie) et d'interdiction de stationner du 27/09 au 27/10/2017 rue Entrée Jacques suite à la réalisation de travaux de fondation et de réparation du pavage
25/09/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner le 26/09/2017 Grand'Rue suite à la réalisation de travaux de démontage de banderoles
26/09/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h 100 mètres de part et d'autre du chantier) et d'interdiction de stationner du 03/10 au 13/10/2017 dans une partie de la rue Chapelle-Dieu suite à la réalisation de travaux de raccordement au réseau de distribution de gaz nécessitant une occupation du trottoir
26/09/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner du 06/10 au 24/10/2017 rue des Champs suite à la réalisation de travaux de raccordement aux réseaux de production d'électricité et de distribution de gaz
26/09/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner du 06/10 au 24/10/2017 rue du Coquelet suite à la réalisation de travaux de raccordement aux réseaux de production d'électricité et de distribution de gaz
26/09/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner à Sauvenièrre rue du Trichon suite à la réalisation de travaux de raccordement au réseau de distribution d'eau
26/09/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner du 02/10 au 06/10/2017 place Beaufort suite à la réalisation de travaux de raccordement au réseau de distribution d'eau
21/09/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h avec rétrécissement ponctuel de la voirie) le 24/10/2017 rue du Coquelet suite à la réalisation de travaux de raccordement au réseau de distribution d'eau
26/09/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h avec rétrécissement ponctuel de la voirie) et d'interdiction de stationner le 12/10/2017 rue du Moulin suite à la réalisation de travaux de raccordement au réseau de téléphonie nécessitant une occupation du trottoir
28/09/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h avec rétrécissement ponctuel de la voirie) du 19/09 au 22/09/2017 rue Gustave Docq suite à la réalisation de travaux de réfection d'un égout
29/09/2017	Mesures de circulation (réduction de la voirie à une bande de circulation) et d'interdiction de stationner du 02/10 au 24/11/2017 sur une partie de la rue du Trichon suite à la réalisation de travaux d'aménagement de trottoirs et de réparations (en recherche) des pavés mosaïques de voirie
29/09/2017	Mesures de circulation (réduction de la voirie à une bande de circulation) et d'interdiction de stationner du 22/09 au 27/10/2017 dans une partie de la rue du Mateur suite à la réalisation de travaux d'aménagement de trottoirs et de réparations (en recherche) des pavés mosaïques de voirie
21/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner le 07/10/2017 à Sauvenièrre sur la place du Sablon (partie sise devant le local) suite à l'organisation par un club des jeunes local des "Apéros Sauveniérois" nécessitant le placement d'un chapiteau
21/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler le 04/10/2017 rue De Becker, entre la N 4 et l'entrée du terrain de football (accès au quartier de la Sucrierie) suite au

5/10/2017	déroulement d'un jogging Mesures de circulation (rétrécissement ponctuel de la voirie et de manière alternée) et d'interdiction de stationner du 09/10 au 30/10/2017 à Loncée rue des Pâquerettes suite à la réalisation de travaux de raccordement au réseau de télédistribution
4/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner du 06/10 au 08/10/2017 dans une partie de la rue du Château de Corroy, de part et d'autre de l'entrée du Château de Corroy suite à l'organisation, au Château de Corroy, par l'Office du Tourisme local du festival des arts numériques
4/10/2017	Mesures de circulation (rétrécissement de la voirie avec limitation de la vitesse à 30 km/h de part et d'autre du chantier) et d'interdiction de stationner du 12/10 au 24/10/2017 place Beaufort suite à la réalisation de travaux de raccordement aux réseaux de production d'électricité et de distribution de gaz
4/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner les 10 et 11/10/2017 dans une portion de la rue Baby de Fieurus suite à la réalisation de travaux d'élagage
4/10/2017	Mesures de circulation (rétrécissement de la voirie avec limitation de la vitesse à 30 km/h de part et d'autre du chantier) et d'interdiction de stationner du 11/10 au 23/10/2017 rue à l'Eau suite à la réalisation de travaux de raccordement aux réseaux de production d'électricité et de distribution de gaz
4/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner du 10/10 au 18/10/2017 avenue du Levant suite à la réalisation de travaux de raccordement au réseau de distribution d'eau
4/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner du 25/09 au 10/10/2017 avenue du Levant suite à la réalisation de travaux de raccordement au réseau de distribution d'eau
5/10/2017	Mesures de circulation (régulée de manière alternative avec limitation de la vitesse à 50 km/h) du 09/10 au 20/10/2017 chaussée de Charleroi suite à la réalisation de travaux de remise à niveau d'un filet d'eau et de curage de fossé à hauteur d'une habitation
4/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h 50 mètres de part et d'autre du chantier avec rétrécissement ponctuel de la voirie) du 04/10 au 10/10/2017 rue Gustave Docq suite à la réalisation de travaux de réparation d'un égout
6/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner du 09/10 au 13/10/2017 à Loncée rue de Loncée suite à la réalisation de travaux de raccordement au réseau de distribution d'eau
5/10/2017	Mesures de circulation (régulée de manière alternative avec limitation de la vitesse à 50 km/h) durant 2 journées entre le 09/10 et le 20/10/2017 route d'Eghezée suite à la réalisation de travaux de réparations (rabotage et pose) du revêtement routier
10/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h avec rétrécissement ponctuel de la voirie) et d'interdiction de stationner les 12, 13, 16 et 17/10/2017 rue du Moulin suite à la réalisation de travaux de raccordement d'une société de logements sociaux au réseau d'égouttage
12/10/2017	Mesures de circulation (réduction à une bande de circulation) et d'interdiction de stationner du 16/10 au 22/12/2017 à Grand-Leez rue Del'Vaux suite à la réalisation de travaux d'aménagement de trottoirs
12/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner le 15/10/2017 à Corroy-le-Château dans une partie de la rue de la Maison d'Orbais, entre la place Nassau et la rue du Villiez suite à l'organisation d'une brocante
11/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner du 30/06/2017 au 30/03/2018 devant le n° 30 de la rue Docq suite à la réalisation de travaux de construction de piaux de fondation
13/10/2017	Mesures de circulation (voiries interdites à la circulation pendant les heures d'ouverture de la manifestation comme les rues Labarre, Jean et Cals ; où la vitesse sera limitée à 30 km/h pendant l'ensemble du week-end comme les rues de l'Europe, Jean, de Noirmont, lère Division Marocaine et Eugène Delvaux ;

	où la circulation se fera en sens unique durant les heures d'ouverture de la manifestation comme la rue Eugène Delvaux ; qui sera séparée en 2 de manière à placer une bande de circulation en sens unique et de réserver l'autre au passage des piétons participant à la manifestation comme la rue de l'Europe) les 21 et 22/10/2017 à Ernage suite au déroulement de la 8ème édition du "Tour des Chais", foire aux vins accompagnée de diverses animations et jeux pour enfants
13/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner les 19 et 20/10/2017 à Corroy-le-Château rue du Grenadier suite à la réalisation de travaux de pose d'un raccordement au réseau de distribution d'eau
13/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner du 20/10 au 21/10/2017 sur le parking du Foyer communal suite au déroulement de l'évènement "Place aux enfants" pour lequel il convient de pouvoir réserver à cet endroit des emplacements de stationnement
13/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h 50 mètres de part et d'autre du chantier avec rétrécissement ponctuel de la voirie) du 16/10 au 20/10/2017 rue Gustave Docq suite à la réalisation de travaux de réparation d'un égout
13/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler (ne peut se faire durant les heures de pointe) et de stationner du 24/10 au 26/10/2017 rue du Coquelet suite à la réalisation de travaux de raccordement au réseau de distribution d'eau
13/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner du 26/10 au 14/11/2017 dans une partie de la rue Général Aymes suite à la réalisation de travaux de raccordements aux réseaux de production d'électricité et de distribution de gaz
13/10/2017	Mesures de circulation et d'interdiction de stationner du 17/10 au 27/10/2017 rues Malaise (limitation de la vitesse à 30 km/h avec rétrécissement ponctuel et fermeture occasionnelle de la voirie) et Damseaux (interdite à la circulation en dehors des heures de pointe) suite à la réalisation de travaux de pose pour les réseaux de production d'électricité et/ou de distribution de gaz
17/10/2017	Mesures de circulation (rétrécissement de la voirie avec limitation, 100 mètres de part et d'autre du chantier, de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner du 17/10 au 24/10/2017 rue à l'Eau suite à la réalisation de travaux de raccordement au réseau de distribution d'eau
17/10/2017	Mesures de circulation (limitation, 100 mètres de part et d'autre du chantier, de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner du 18/10 au 07/11/2017 dans une partie de la rue des Champs suite à la réalisation de travaux de raccordement aux réseaux de production d'électricité et de distribution de gaz
17/10/2017	Mesures de circulation (limitation, 100 mètres de part et d'autre du chantier, de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner du 18/10 au 31/10/2017 à Beuzet rue Léon Encckels suite à la réalisation de travaux de raccordement au réseau électrique
17/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h dans les rues des Grands Has, de Vichenet, de la Croix Rouge et Bon Dieu Cauwère, de part et d'autre du pont de chemin de fer dit "Les Trois Ponts", au croisement de la rue des Grands Has et du sentier descendant de la rue Haute Bise et dans le virage en bas de la rue des Grands Has, à côté de la zone de détente et du coin barbecue), d'interdiction (dans la rue de la Ferme, entre la rue de Vichenet et la salle dite "La Bulle" et entre la rue de Vichenet et la rue du Camp, du côté des numéros impairs) et d'autorisation (dans des portions des rues de Vichenet, des Grands Has et de la Croix Rouge) du 20/10 au 23/10/2017 à Bossière aux endroits précités suite à l'organisation du stationnement des véhicules des participants au "Trail de l'Orneau"
18/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner le 19/10/2017 rue Gustave Docq suite à la demande de la Police Orneau-Mehaigne de sécuriser une opération de police
17/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner le 22/10/2017 rue Sigebert (du carrefour avec l'avenue de la Faculté d'Agronomie - du côté impair - jusqu'à la Porte des Déportés) et à l'entrée de la Grand'Rue (9 emplacements face à la Porte des Déportés) suite à l'organisation par l'Office du Tourisme local de la

	"Fête de la Saint-Hubert"
23/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 50 km/h et circulation alternée avec utilisation de feux tricolores) durant 2 journées entre le 25/10 et le 09/11/2017 route d'Eghezée suite à la réalisation de travaux de réparations (rabotage et pose) du revêtement routier
23/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h, 100 mètres de part et d'autre du chantier) et d'interdiction de stationner du 06/11 au 17/11/2017 à Corroy-le-Château rue du Grenadier à hauteur du n° 76 suite à la réalisation de travaux de raccordement au réseau électrique
23/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h, 100 mètres de part et d'autre du chantier) et d'interdiction de stationner du 06/11 au 17/11/2017 rue du Grenadier à hauteur du n° 30 suite à la réalisation de travaux de raccordement au réseau électrique
23/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner du 13/11 au 24/11/2017 dans une partie de la rue du Levant suite à la réalisation de travaux de raccordement au réseau électrique
23/10/2017	Mesures le 04/11/2017 à Grand-Loez d'interdiction de circuler rues Béchée, de la Place (tronçon), Converterie, du Saucy et Vilcran, de mise en sens unique de la rue du Pont des Pages et d'interdiction de stationner rues Béchée, de la Place, de la Converterie et Renier suite à l'organisation par le club des Jeunes local d'un jogging dans les rues du village
20/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler du 24/10 au 26/10/2017 à Loncée dans une partie de la rue Try Ansquet suite à la réalisation de travaux de terrassement avec évacuation immédiate des terres
23/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner du 02/11 au 15/11/2017 à Mazy dans une partie de la rue Marsannay-la-Côte suite à la réalisation de travaux de pose d'un raccordement au réseau de distribution de gaz
23/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner du 07/11 au 20/11/2017 rue du Bordia, sur le parking du cimetière suite au déroulement des représentations de la compagnie de spectacle "Les Baladins du Miroir"
	<u>HOUYET</u>
5/10/2017	Mesures de circulation et d'interdiction de stationner le 15/10/2017 à Mesnil-Saint-Blaise rues d'Haastière (limitation de la vitesse à 25 km/h) et de Bennui et chemin des Lavandières où la vitesse sera également limitée à 25 km/h suite à l'organisation par une asbl locale de la 3ème édition de la course à pied le "Trail la Mesniloise"
10/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler les 17/10, 11/11, 09 et 28/12/2017 sur les voiries, chemins et sentiers communaux, tant forestiers que de plaine suite à l'organisation de battues sur le territoire de chasse communal du Bois de Chaloux
9/10/2017	Mesures de circulation et d'interdiction de stationner (AP modifiant l'article 2 de l'AP du 05/10/2017 au niveau de la limitation de la vitesse fixée non plus à 25 km/h mais à 30 km/h rue d'Haastière et chemin des Lavandières) le 15/10/2017 à Mesnil-Saint-Blaise rues d'Haastière et de Bennui et chemin des Lavandières suite à l'organisation par une asbl locale de la 3ème édition de la course à pied dénommée le "Trail la Mesniloise"
10/10/2017	Mesures de circulation (placée en sens unique depuis le carrefour formé avec la place de l'Eglise jusque et en direction du carrefour formé avec la rue de Nouvenne et avec limitation de la vitesse à 30 km/h dans sa section comprise entre la rue Saint-Barthélemy-RN 910 et la rue de Nouvenne) du 28/10 au 29/10/2017 à Hulsioniaux rue du Centre suite à l'organisation par l'Amicale du Jumelage Houyet-Rasteau (France) de la "Foire aux Vins de Rasteau"
20/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner du 23/10 au 24/10/2017 à Celles rue Cachette, depuis la RN 94 jusqu'à sa jonction avec la rue Saint-Hadelin à hauteur de la salle "la Mirande" de manière à faciliter le raccordement d'une habitation au réseau d'égoûtage

20/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner le 03/11/2017 rue Grande, sur les emplacements de stationnement sis au long et au pied des immeubles numéros 38 et 40 de manière à faciliter les opérations de chargement et de déchargement des fournisseurs d'un commerce de type "superette" en raison de l'étroitesse de ladite voirie à hauteur dudit établissement commercial et des livraisons des marchandises par d'engins semi-remorques
<u>LA BRUYERE</u>	
26/09/2017	Mesures d'interdiction de circuler le 01/10/2017 à Emines rue de la Laderie suite à l'organisation d'une fête de quartier
26/09/2017	Mesures d'interdiction de circuler le 15/10/2017 à Rhisnes rues des Dames Blanches, du Ry d'Argent, aux Cailloux (portion comprise entre la rue des Dames Blanches et la rue des Chômeurs) et Derrière-les-Monts (portion comprise entre la rue des Dames Blanches et la rue de la Place) suite à l'organisation par l'école communale locale de parcours VTT
<u>NAMUR</u>	
26/09/2017	Mesures d'interdiction de stationner le 13/10/2017 sur la moitié de la place Saint-Aubain en raison du déroulement d'une procession au départ de la Cathédrale Saint-Aubain
26/09/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner le 01/10/2017 rues de Fer, Saint-Jacques, de l'Ange et Emile Cuvelier suite au déroulement du "Week-end du Client"
26/09/2017	Mesures d'interdiction de stationner du 02/10 au 20/10/2017 à Jambes sur une partie des emplacements de parking sis entre la rue de la Croix-Rouge et l'avenue Prince de Liège et rue de la Croix-Rouge, le long du garage suite à la réalisation de travaux de pose de câbles pour le réseau de téléphonie
26/09/2017	Mesures de circulation (ne sera autorisée que sur une seule bande à hauteur des travaux) en fonction des conditions climatiques durant une journée entre le 04/10 et le 13/10/2017 à Saint-Servais chaussée de Perwez suite à la réalisation de travaux de terrassement effectués dans le cadre d'une réfection du revêtement tarmac
26/09/2017	Mesures de circulation et d'interdiction de stationner durant 2 journées entre les 09 et 13/10/2017 à Vedrin rue du Rond Chêne et avenue Charles Capelle, voiries toutes deux déclarées "voies sans issue" suite à la réalisation de travaux de réfection de voirie effectués dans le cadre du chantier "VORTEX"
26/09/2017	Mesures de circulation et d'interdiction de stationner du 03/10 au 06/10/2017 rue des Bas Prés, le 10/10/2017 à Rhisnes rue de l'innovation (circulation autorisée, en cas de réelle nécessité, que sur une seule bande) et du 20/10 au 27/10/2017 à Vedrin rue d'Arquet (circulation autorisée, en cas de réelle nécessité et uniquement de 9h à 15h30, que sur une seule bande) suite à la réalisation de travaux de terrassements effectués dans le cadre de la pose de raccordements au réseau de distribution d'eau
26/09/2017	Mesures de circulation (ne sera autorisée que sur une seule bande à hauteur des travaux) du 09/10 au 20/10/2017 à Naninne rue de la Gare de Naninne et à Dave rue de Naninne, du 23/10 au 03/11/2017 à Marche-les-Dames rue de Namêche, du 06/11 au 17/11/2017 à Rhisnes rue de l'Economie et à Temploux chemin de Moustier et du 16/10 au 27/10/2017 à Rhisnes rue de Gembloux où la circulation des véhicules sera maintenue dans les 2 sens à hauteur des travaux de raccordement aux réseaux électrique et de télédistribution
26/09/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner du 03/10 au 13/10/2017 à Malonne Au Ritchi et du 10/10 au 27/10/2017 à Wépion rue du Pairibonnier suite à la réalisation de travaux de réfection des dites voiries publiques
26/09/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner du 09/10 au 30/10/2017 à Dave rue du Château de Dave (dans sa section comprise entre son carrefour

	avec la rue de la Vieille Eglise et le bout de l'Impasse) et ruelle Ninth (dans sa section connectée avec la rue de la Vieille Eglise) suite à la réalisation de travaux de réfection desdites voiries publiques
28/09/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h avec maintien des 2 sens de circulation et matérialisation d'un cheminement piétons) le 07/10/2017 à Dave rue de Jambes suite à la réalisation de travaux de raccordement d'une habitation au réseau d'égouttage
28/09/2017	Mesures d'interdiction de circuler du 04/10 au 18/10/2017 rue Haute-Marcelle et mesures de circulation et d'interdiction de stationner du 04/10 au 20/10/2017 rues Florimond Bidron et Delidme (maintien de la circulation et en cas de réelle nécessité de 9h à 15h30 la voirie sera déclarée "voie sans issue") et du 09/10 au 27/10/2017 rue de Jausse (maintien de la circulation qui ne sera autorisée, qu'en cas de réelle nécessité de 9h à 15h30, que sur une seule bande) suite à la réalisation de travaux de pose de conduites sur le réseau de distribution de gaz à Naninne, Namur et Vedrin
28/09/2017	Mesures de circulation et d'interdiction de stationner le 08/10/2017 place du Palais de Justice (dans sa section comprise entre la rue Lelièvre et l'entrée du Palais de Justice, où le stationnement sera interdit sur les 2 bandes centrales) et rue Joseph Gréfé (dans sa section comprise entre la place du Palais de Justice et la rue de l'Arsenal où la circulation sera rétablie à double sens) en raison de l'implantation du chantier de l'animalerie de l'université
28/09/2017	Mesures d'interdiction de circuler du 09/10 au 13/10/2017 à Malonne chemin des Campagnes et à Namur rue du Séminaire suite à la réalisation de travaux d'égouttage
28/09/2017	Mesures de circulation (maintien d'une bande de circulation) rue du Collège suite à la réalisation de travaux de terrassement effectués dans le cadre de la pose d'un raccordement au réseau de distribution d'eau
28/09/2017	Mesures d'interdiction de stationner le 13/10/2017 esplanade de la Citadelle, rue Fond des Bas Prés et avenue de Tobora (côté Sambre) en raison du déroulement d'un jeu de piste
28/09/2017	Mesures d'interdiction de stationner le 15/10/2017 rue du Lombard sur une vingtaine de mètres en raison du déroulement d'une réunion de l'amicale des anciens du personnel d'Intersoc
28/09/2017	Mesures de circulation et d'interdiction de stationner (avec matérialisation d'un cheminement piétons) du 17/10 au 27/10/2017 à Jambes avenue du Bourgmestre Jean Materne, à Namur chaussée de Louvain (où la circulation ne sera autorisée, de 9h à 15h30, que sur une seule bande) et rue Charles Wérotte suite à la réalisation de travaux de raccordement aux réseaux de production d'électricité et de distribution de gaz
28/09/2017	Mesures d'interdiction de stationner du 02/10/2017 au 31/03/2018 place du Palais de Justice, au départ de la rue Lelièvre sur les 12 premiers emplacements de la double rangée suite à la réalisation de travaux de construction d'une animalerie à l'université
28/09/2017	Mesures d'interdiction de stationner (avec matérialisation d'un cheminement piétons) du 19/10 au 27/10/2017 à Erpent rue de la Pavée et à Namur avenue Baron Fallon suite à la réalisation de travaux de raccordements au réseau de distribution de gaz
28/09/2017	Mesures de circulation (une bande de minimum 3 mètres sera maintenue à hauteur des travaux) du 04/10 au 11/10/2017 rue de l'Ange suite à la réalisation de travaux de réfection de ladite voirie publique
28/09/2017	Mesures de circulation (ne sera autorisée, en cas de réelle nécessité, que sur une seule bande à hauteur des travaux) et d'interdiction de stationner le 19/10/2017 à Vedrin rue Martin Lejeune suite à la réalisation de travaux préparatoires au placement d'une antenne
28/09/2017	Mesures d'interdiction de circuler le 26/10/2017 à Malonne rue de Bauce dans le sens chemin aux Tables-rue du Déservoir en raison de l'organisation par les services de police d'un contrôle routier pour les poids-lourds
28/09/2017	Mesures le 29/10/2017 d'interdiction de circuler de 10h à la fin de la manifestation place Saint-Aubain (à l'exception de la voirie sise le long de celle-ci),

28/09/2017	boulevard Frère Orban et rues Joseph Saintraint et Lelièvre et de stationner de 9h à 13h sur l'entièreté de la place Saint-Aubain (y compris devant le Palais provincial) suite au déroulement de la "Fête de la Saint-Hubert" Mesures de circulation (voirie déclarée "voie sans issue" au départ des rues de Maizeret et Maty) et d'interdiction de stationner (avec matérialisation d'un cheminement piétons de minimum 90cm) du 16/10/2017 au 23/04/2018 à Loyers rue de Belair suite à la réalisation de travaux de construction d'une extension à l'école communale de l'entité
28/09/2017	Mesures d'interdiction de circuler (AP n° 402/017/1185 modifiant l'article 1 de l'AP n° 402/017/580 du 16/05/2017) du 28/09/2017 au 30/04/2018 dans la trémie sise entre la place Léopold et le boulevard de Chiny, côté gare des bus suite à la réalisation de travaux d'aménagement de la gare des bus
29/09/2017	Mesures d'interdiction de stationner (AP n° 402/017/1175 abrogeant l'AP n° 402/017/1084 du 08/09/2017) place Saint-Aubain le 20/10/2017 de 7h30 à 10h30 sur 40 emplacements et de 10h30 à 13h sur 60 emplacements et sur une quarantaine d'emplacements de 8h à 15h les 17/11 et 08/12/2017 et de 8h à 18h le 24/11/2017 en raison de l'annulation de la séance du Conseil provincial du 13/10 et de changements pour celle du 20/10/2017
29/09/2017	Mesure d'abrogation (AP n° 402/017/1186) de l'AP n° 402/017/1161 du 26/09/2017 qui prévoyait des mesures d'ordre et de sécurité à l'occasion du "Week-end du Client" prévu le 01/10/2017 en raison du fait que la mise en piétonnier n'est à présent plus sollicitée motivant ainsi l'arrêt de cette mesure
29/09/2017	Mesures de circulation et d'interdiction de stationner du 02/10 au 10/11/2017 à Malonne route de la Navinne et chemin de Reumont (voirie déclarée, tout comme la route de la Navinne, "voie sans issue" dans sa section comprise entre la route de la Navinne et la rue du Chepion et à double sens dans sa section comprise entre le chemin des Campagnes et Sous la Grange) suite à la réalisation de travaux de pose d'un collecteur dans le cadre du chantier "VORTEX"
29/09/2017	Mesures de circulation (interdite lors de la phase d'enduisage et autorisée que sur une seule bande lors de la phase de travaux préparatoires) et d'interdiction de stationner du 03/10 au 27/10/2017 à Beez Terre-au-Pont, à Bouge rue des Angès, à Malonne rue du Broctia et chemin de Wépion et à Namur quai de l'Ecluse, allée de Menton, rues des Bas Prés, Père Cambier, de l'Armée Grouchy, Edouard Ronvaux, Ponty et Blondeau, places de l'Ecole des Cadets et d'Hastedon, Rempart de la Vierge et boulevard Frère Orban suite à la réalisation en 2 phases de travaux de réfection desdites voiries publiques
29/09/2017	Mesures de circulation (ne sera autorisée que sur une seule bande avec limitation de la vitesse à 30 km/h à hauteur des travaux) du 06/10 au 13/10/2017 avenue Albert ler, sur l'arrêt de bus, côté Meuse suite à la réalisation de travaux de raccordement d'avaloir
3/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler du 05/10 au 06/10/2017 avenue Baron Louis Huart, dans sa section comprise entre le rond-point Kegeljan et l'avenue Fernand Golenvaux suite à la réalisation de travaux de construction de la passerelle Jambes-Namur nécessitant l'enlèvement d'une grue/pompe à béton
4/10/2017	Mesures de circulation (autorisée, en cas de réelle nécessité et uniquement entre 9h et 15h30, que sur une seule bande avec rétrécissement possible de celle-ci et maintien dans les 2 sens) du 09/10 au 17/11/2017 à Belgrade rue Salzannes-les-Moulins et du 16/10 au 24/11/2017 à Namur chaussée de Dinant où le stationnement sera interdit en raison de la réalisation de travaux de pose de conduites sur le réseau de distribution de gaz
3/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner du 09/10 au 13/10/2017 à Jambes rue Gameda suite à la réalisation de travaux de remplacement d'un candélabre
3/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner du 10/10 au 31/12/2017 rue de la Prévoyance (voirie déclarée "voie sans issue" au départ de la rue de la Chapelle et interdite à la circulation dans sa section comprise entre le Colruyt et la rue du Progrès et dans ce sens) suite à la réalisation de travaux à hauteur de la surface commerciale précitée
3/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner (avec matérialisation d'un cheminement piétons à hauteur des travaux) du 10/10 au 17/10/2017 rue Julien Colson et du 11/10 au 13/10/2017 à Bouge rue de l'Institut ; mesures de circulation et d'interdiction de stationner (avec matérialisation d'un cheminement piétons

	et autorisation de la circulation que sur une seule bande) du 11/10 au 17/10/2017 à Jambes rue de Dave, du 12/10 au 13/10/2017 à Saint-Servais chaussée de Perwez et du 17/10 au 20/10/2017 (avec une circulation maintenue en toute circonstance) à Malonne rue des Monastères et mesures de circulation du 16/10 au 25/10/2017 à Vedrin rue Joseph Clesse, voirie déclarée "voie sans issue" de part et d'autre des travaux suite à la réalisation de travaux de effectués dans le cadre de la pose de raccordements au réseau de distribution d'eau
3/10/2017	Mesures de circulation (ne sera autorisée, en cas de réelle nécessité, que sur une seule bande à hauteur des travaux) et d'interdiction de stationner (avec matérialisation d'un cheminement piétons) du 16/10 au 17/11/2017 à Naninne rue des Phlox suite à la réalisation de travaux de pose de câbles FO pour le réseau de téléphonie
3/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler du 16/10 au 03/11/2017 à Rhisnes dans la drève reliant les rues de Gomblioux et des Ponts et mesures de circulation (ne sera autorisée que sur une seule bande à hauteur des travaux) et d'interdiction de stationner à Rhisnes du 16/10 au 03/11/2017 rue des Ponts et du 25/10 au 15/11/2017 rue du Fond Maréchal et Nouvelle route de Suarlée suite à la réalisation de travaux de pose de câbles pour le réseau de téléphonie
3/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner du 16/10 au 15/11/2017 à Jambes rue Hugo d'Oignies suite à la réalisation de travaux de branchements aux réseaux de production d'électricité et de distribution de gaz
3/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner du 18/10 au 20/10/2017 boulevard du Nord suite à la réalisation de travaux de fouilles en trottoir
3/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner le 12/10/2017 rues des Carmes et des Croisiers et d'interdiction de circuler le 13/10/2017 rue des Dames Blanches en raison de l'installation des illuminaires de fin d'année à l'occasion de laquelle et ce, jusqu'au 08/12 la circulation des véhicules risque d'être perturbée (le stationnement pourrait être interdit) chaussées de Waterloo et de Louvain, avenue du Bourgmestre Jean Materne, rues de Gomblioux et Patenier, dans l'ensemble des rues piétonnes du centre-ville et dans l'ensemble du centre-ville
3/10/2017	Mesures de circulation (ne sera autorisée que sur une seule bande à hauteur des travaux) du 05/10 au 06/10/2017 à Rhisnes rue du Fort de Suarlée suite à la réalisation de travaux de réfection de ladite voirie publique
3/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner du 13/10 au 15/10/2017 rue Fond des Bas Prés (dans sa section comprise entre la sortie de l'atelier SNCB et l'avenue de Tabora, côté gauche et sur le petit parking en épis sous les arbres près de l'avenue Sergent Vrithoff) et dans une portion de l'avenue de Tabora suite au déroulement, à Namur-Expo, du "Salon du Mariage"
3/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner le 19/10/2017 à Dave rue de Jambes, à hauteur de l'antenne sise sur l'aire de repos suite à la réalisation de travaux de placement d'un élévateur araignée dans le cadre de l'entretien de ladite antenne
3/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner du 19/10 au 03/11/2017 à Jambes rue de la Poudrière suite à la réalisation de travaux de branchements aux réseaux de production d'électricité et de distribution de gaz
4/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner (AP n° 402/017/1204 modifiant l'article 1 de l'AP n° 402/017/1178 du 02/10/2017) du 04/10/2017 au 31/03/2019 (excepté les samedis de 7h à 17h, jours du marché hebdomadaire) placé du Palais de Justice, sur les 12 premiers emplacements de la double rangée, au départ de la rue Leiièvre (les livraisons ne pourront s'effectuer qu'entre 9h et 15h30) suite à la construction d'une animalerie à l'université
4/10/2017	Mesures de circulation (voirie déclarée "voie sans issue" au départ de la rue de l'Institut et du chemin des Aides) et d'interdiction de stationner du 09/10 au 17/11/2017 à Bouge rue de la Poteresse suite à la réalisation de travaux de pose d'un égouttage
4/10/2017	Mesures de circulation et d'interdiction de stationner du 09/10 au 16/10/2017 rues de la Colline (interdite à la circulation), Charles Wérotte (déclarée "voie sans issue" au départ de l'avenue Reine Astrid) et des Noyers ("voie sans issue" au départ de la rue Del Marmol, vers la rue de la Colline) et

4/10/2017	chemin des Mélezés ("voie sans issue" au départ de l'avenue Jean Ier) suite à la réalisation de travaux de réfection d'une voirie publique Mesures de circulation (une bande de circulation sera maintenue dans chaque sens à hauteur des travaux) et d'interdiction de stationner (AP n° 402/017/1207 modifiant l'article 1 de l'AP n° 402/015/1148 du 22/09/2017) du 04/10 au 31/10/2017 à Malonne chaussée de Charleroi, dans sa section comprise entre le dépôt du TEC et le rond-point du pont de Flawinne suite à la réalisation de travaux de réfection de ladite voirie publique
5/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner du 07/10 au 31/10/2017 rue Henri Lecocq, côté opposé au chantier suite à la réalisation, à destination du CPAS, de travaux de construction d'un immeuble
5/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner le 12/10/2017 à Beez rue Jean Deremince, sur 25 mètres au départ des rues de Forêt et de Bèze en Bourgogne (vers le chemin du Bonnier) suite au tournage d'un court-métrage
5/10/2017	Mesures de circulation (une bande de circulation devra être maintenue à hauteur des travaux) et d'interdiction de stationner du 13/10 au 18/10/2017 à Suarlée rue d'Ortey suite à la réalisation de travaux de terrassement effectués dans le cadre de la pose d'un raccordement au réseau de distribution d'eau
5/10/2017	Mesures de circulation (voirie déclarée "voie sans issue" au départ des rues des Rochettes et des Acquises) le 19/10/2017 à Naninne rue Chaudes-Voies suite à la programmation d'une livraison de matériaux
6/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner (AP n° 402/017/1213 modifiant l'article 1 de l'AP n° 402/017/1201 du 03/10/2017) du 13/10 au 15/10/2017 avenue Sergeant Vrithoff (dans sa section comprise entre les rues Fond des Bas Prés et de l'Abbaye, côté atelier SNCB) suite au déroulement, à Namur-Expo, du "Salon du Mariage"
6/10/2017	Mesures de circulation (ne sera autorisée, en cas de réelle nécessité et uniquement de 9h à 15h30 pour les rues à forte densité, que sur une seule bande) et d'interdiction de stationner du 11/10 au 29/12/2017 dans toute une série de voiries des entités de Dave, Naninne et Wierde suite à la réalisation de travaux de remplacement des luminaires
9/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner (AP n° 402/010/1226 modifiant l'article 1 de l'AP n° 402/010/897 du 27/07/2017) du 28/10 au 01/11/2017 place de l'Eglise à Flawinne suite au déroulement du "marché aux chrysanthèmes"
9/10/2017	Mesures de circulation et d'interdiction de stationner le 30/10/2017 rue Jean-Baptiste Brabant (circulation autorisée que sur une seule bande dans le sens Jambes-Namur et interdite dans le sens Namur-Jambes) et dans la rampe du parking du square Masson suite à la réalisation, au moyen d'une grue, de travaux de remplacement d'un refroidisseur
9/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner le 08/11/2017 à Flawinne rues Marcel Vandy (sur le parking sis devant l'église) et Aimable Vigneron-Colin (stationnement interdit sur le parking sis devant les ateliers Allard) suite au déroulement d'un concert de garnison à l'église Notre-Dame de l'Assomption
9/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner le 10/10/2017 à Wépion rue de Brimez (dans sa section comprise entre la rue de l'Eglise et la place du Vierly) et place du Vierly (dans son entièreté) suite à l'organisation d'un marché vegan
9/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner du 11/10 au 16/10/2017 rue Saint-Nicolas, sur le parvis de l'Espace Culturel d'Harscamp suite à l'organisation d'événements à l'Espace Culturel d'Harscamp
11/10/2017	Mesures le 13/10/2017 (AP n° 402/017/1233 modifiant l'article 1 de l'AP n° 402/017/1104 du 12/09/2017) d'interdiction de stationner de 18h à 24h sur l'entièreté de la route Merveilleuse, d'interdiction de circuler et de stationner de 18h30 à 22h30 à Jambes rues de Wasseige et de la Plage, quai de Meuse et boulevard de la Meuse (dans ses sections comprises entre le pont de Jambes et la rue Mottiaux et entre les rues du Paradis et Mottiaux) et d'interdiction de circuler de 19h30 à 22h à Jambes boulevard de la Meuse, sur le pont des Ardennes et route Merveilleuse (dans sa section comprise entre l'avenue de

11/10/2017	<p>La Plante et l'esplanade) en raison de l'inauguration de l'éclairage patrimonial de la Citadelle de Namur</p> <p>Mesures de circulation (maintenue dans les 2 sens et autorisée, en cas de réelle nécessité et uniquement entre 9h et 15h30, que sur une seule bande avec matérialisation d'un cheminement piéton) du 18/10 au 27/10/2017 chaussée de Dinant, du 23/10 au 08/11/2017 à Wépion chemin de Scrimont et du 24/10 au 09/11/2017 à Jambes rue du Couvent (ces 2 voies seront déclarées "voies sans issue" de part et d'autre des travaux) et mesures d'interdiction de stationner du 24/10 au 09/11/2017 à Saint-Servais chaussée de Waterloo (où un cheminement piéton sera matérialisé à hauteur des travaux) et du 26/10 au 13/11/2017 à Flawinne rue Chevalier David où, en cas de réelle nécessité, la circulation des véhicules ne sera autorisée que sur une seule bande à hauteur des travaux suite à la réalisation de travaux de raccordements aux réseaux de production d'électricité et de distribution de gaz</p>
11/10/2017	<p>Mesures de circulation (sera maintenue dans les 2 sens et autorisée, en cas de réelle nécessité uniquement de 9h à 15h30, que sur une seule bande avec matérialisation d'un cheminement piéton) du 25/10 au 13/11/2017 à Saint-Servais chaussée de Perwez suite à la réalisation de travaux de branchements aux réseaux de production d'électricité et de distribution de gaz</p>
11/10/2017	<p>Mesures d'interdiction de stationner du 16/10 au 20/10/2017 à Jambes avenue Bourgmaestre Jean Materne suite à la réalisation de travaux de radiation d'un raccordement au réseau de distribution de gaz</p>
11/10/2017	<p>Mesures d'interdiction de circuler le 27/10/2017 à Vedrin place Willy Dieudonné, avenue du Transvaal et rues de la Rose des Vents, des Prairies, François Bovesse et Sainfoin suite à l'organisation d'une marche d'Halloween dans le quartier du Transvaal</p>
11/10/2017	<p>Mesures d'interdiction de stationner le 02/11/2017 dans une portion des rues Delvaux et Rogier en raison du démontage d'une grue sur un chantier</p> <p>Mesures d'interdiction de stationner le 07/11/2017 rue Notre-Dame, du 07/11 au 10/11/2017 avenue Baron Louis Huart et rues Bord de l'Eau et Notre-Dame, le 09/11/2017 rue Grandgagnage (des numéros 7 à 21 et de ce côté) et du 09/11 au 11/11/2017 rempart de la Vierge et rues Grandgagnage (dans son entièreté) et Blondeau en raison du tournage d'un long-métrage</p>
9/10/2017	<p>Mesures d'interdiction de stationner le 26/11/2017 rue des Bosquets, sur une quinzaine d'emplacements suite au déroulement de la "Journée de l'Arbre"</p>
9/10/2017	<p>Mesures d'interdiction de circuler et de stationner le 02/12/2017 dans toute une série de voies de la ville suite au déroulement de la "Corrida de Namur"</p>
9/10/2017	<p>Mesures de circulation (ne sera autorisée que sur une seule bande à hauteur des travaux avec matérialisation d'un cheminement piéton) du 13/10 au 16/10/2017 à Wierde rue du Perseau suite à la réalisation de travaux de terrassement effectués dans le cadre de la pose d'un raccordement au réseau de distribution d'eau</p>
9/10/2017	<p>Mesures d'interdiction de circuler (à hauteur du couloir sous voies sis à son carrefour avec les rues du Roi Chevalier et Notre-Dame du Vivier) et de stationner du 14/10 au 15/10/2017 à Marche-les-Dames avenue Reine Elisabeth, voirie déclarée "voie sans issue" au départ des rues d'Eparnat à Beez et Notre-Dame du Vivier suite à la réalisation de travaux de pose d'une passerelle en béton</p>
9/10/2017	<p>Mesures d'interdiction de circuler et de stationner (AP n° 402/017/1216 modifiant l'article 1 de l'AP n° 402/017/880 du 24/07/2017) du 15/10 6h au 16/11 24h esplanade de la Citadelle, dans sa section comprise entre les gradins et les travaux en raison du déroulement du "Festival du Cirque de Namur"</p>
9/10/2017	<p>Mesures d'interdiction de circuler du 16/10 au 20/10/2017 dans la bretelle longeant le chemin de fer et reliant l'avenue des Croix de (du) Feu au tunnel du CapNord, à hauteur de l'îlot herbeux sis au rond-point de la place Abbé Joseph André suite à la réalisation, dans le cadre de la construction d'une antenne centre logistique et d'un poste de sectionnement, de travaux de remblayage</p>
9/10/2017	<p>Mesures d'interdiction, si nécessaire, de stationner (les travaux ne pourront se faire qu'entre 9h et 15h30 au cas où la circulation devrait être impactée) du 16/10 au 30/11/2017 rues Rogier et de l'Armée Grouchy, places de la Station et d'Hastedon, boulevard Ernest Mélot, avenues des Combattants et des</p>

	Croix de (du) Feu et chaussée de Louvain à ses carrefours avec la rue d'Arquet et la place Monseigneur Heylen suite à la réalisation, pour le réseau de téléphonie, de travaux dans des chambres de visite
9/10/2017	Mesures de circulation (sera maintenue en permanence dans les 2 sens) et d'interdiction de stationner du 12/10 au 27/10/2017 rue Bord de l'Eau suite à la réalisation de travaux de pose de potelets
9/10/2017	Mesures de circulation (ne sera autorisée que sur une seule bande à hauteur des travaux) du 16/10 au 20/10/2017 chaussée de Marche, dans sa section comprise entre la rue des Balives à Erpent et la rue des Pacages à Wierde, à Jambes sur le pont des Grands Malades et chaussée de Perwez dans sa section comprise entre la chaussée de Waterloo à Saint-Servais et la commune d'Eghezée suite à la réalisation de travaux de réfection desdites voiries
9/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner du 16/10 au 22/10/2017 à Bouge rue du Sanctuaire, à Flawinne rue Leuchère, à Saint-Servais rue de la Cointe, à Temploux rue de Rhisnes et à Wépion chemins de la Meuse, de Pottisseau et de Sérumont (dans sa section comprise entre le chemin du Gros Sous et le Tienne aux Pierres) suite à la réalisation de travaux de réfection desdites voiries publiques
9/10/2017	Mesures de circulation (ne sera autorisée, en cas de réelle nécessité et uniquement de 9h à 15h30, que sur une seule bande) et d'interdiction de stationner du 23/10 au 30/11/2017 à Beez rue d'Eparmar suite à la réalisation de travaux d'aménagement d'arrêts de bus
9/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner le 24/10/2017 à Jambes sur une septantaine d'emplacements place Joséphine-Charlotte sur le parking sis côté rue Van Opré, à proximité immédiate du bâtiment du SPW suite au déroulement d'un événement au sein dudit bâtiment public
9/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner du 10/10 au 12/10/2017 rue Marie-Henriette, côté opposé aux travaux suite à la réalisation de travaux de réparation, sur le réseau d'égouttage, d'une canalisation
9/10/2017	Mesures de circulation (sera maintenue sur une bande à hauteur des travaux) du 18/10 au 20/10/2017 à Wépion chemin du Beau Vallon et d'interdiction de stationner du 18/10 au 25/10/2017 rue des Bas Prés suite à la réalisation de travaux de terrassements effectués dans le cadre de la pose de raccordements au réseau de distribution d'eau
11/10/2017	Mesures de circulation (voiries déclarées "voies sans issue" à l'exception de la rue des Noyers où la circulation tout comme le stationnement seront interdits) du 16/10 au 20/10/2017 rues des Noyers, de la Colline (au départ du chemin des Mélièzes), Antoine Del Marmol (au départ de la rue Jean Ciparisse) et Jean Ciparisse (au départ de la rue Antoine Del Marmol) et avenue Baron Fallon (au départ de l'avenue des Trieux vers la rue des Noyers) suite à la réalisation de travaux de réfection de la rue des Noyers
16/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner du 08/11 au 12/11/2017 rues Julie Billiard (sur une dizaine d'emplacements, excepté PMR) et Bord de l'Eau suite au déroulement du festival cinématographique "The Extraordinary Film Festival"
16/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner du 20/10 au 22/10/2017 rue Fond des Bas Prés (dans sa section comprise entre la sortie de l'atelier SNCB et l'avenue de Tobora, côté gauche et sur le petit parking en épis sous les arbres à proximité de l'avenue Sergent Vrithoff) et dans une portion de l'avenue de Tobora suite au déroulement, à Namur-Expo, du salon "Energie & Habitat"
16/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner le 22/10/2017 avenue Fernand Golenvaux, côté opposé à la Maison de la Culture suite au déroulement de la journée "Chantier ouvert" à la Maison de la Culture
16/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler (sur une trentaine de mètres avec déviation sur la bande réservée au TEC) et de stationner du 23/10 au 03/11/2017 rue de Fer suite à la réalisation de travaux de restauration de l'église Saint-Joseph
16/10/2017	Mesures de circulation (ne sera autorisée que sur une seule bande) du 23/10 au 03/11/2017 boulevard du Nord, sur la bretelle menant au pont de Louvain

	suite à la réalisation de travaux de réfection d'un trottoir
16/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner le 25/10/2017 à Saint-Servais chaussée de Waterloo, sur une vingtaine d'emplacements à proximité immédiate de l'entrée du cimetière suite à la programmation de la remise des labels "Cimetière Nature"
16/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner du 20/10 au 22/10/2017 rue des Carmes, sur l'emplacement PMR sis au n° 42 suite au déroulement de l'inauguration du magasin circuit-court "Paysans-Artisans"
16/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner (avec matérialisation d'un cheminement piéton) du 25/10 au 31/10/2017 à Jambes rue de la Poudrière et les 30 et 31/10/2017 à Champion rue Notre-Dame des Champs suite à la réalisation de travaux de terrassements effectués dans le cadre de la pose de raccords au réseau de distribution d'eau
16/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner du 25/10 au 30/10/2017 rue Fond des Bas Prés (dans sa section comprise entre la sortie de l'atelier SNCB et l'avenue de Tobora, côté gauche et sur le petit parking en épis sous les arbres à proximité de l'avenue Sergent Vythoff) et dans une portion des avenues de Tabora et Sergent Vythoff suite au déroulement, à Namur-Expo, du salon "Hunkemoller"
16/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner le 27/10/2017 Tienné Maquet et du 27/10 au 28/10/2017 sur le parking du hall sportif de La Plante suite au déroulement du "Trail nocturne des Lumeçons"
16/10/2017	Mesures de circulation (ne sera autorisée, en cas de réelle nécessité, que sur une seule bande à hauteur des travaux) et d'interdiction de stationner (avec matérialisation d'un cheminement piéton) du 02/11 au 20/11/2017 à Jambes rue des Mûriers suite à la réalisation de travaux de raccords aux réseaux de production d'électricité et de distribution de gaz
16/10/2017	Mesures de circulation et d'interdiction de stationner (avec matérialisation d'un cheminement piéton) du 06/11 au 15/11/2017 à Flawinne rue Fernand Marchand et à Jambes chaussée de Marche et rue du Sart-Huifet où la circulation des véhicules ne sera autorisée que sur une seule bande à hauteur des travaux de raccords au réseau de distribution de gaz
17/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner du 20/10 au 08/11/2017 place des Célestines et dans une portion de la rue du Lombard suite à la réalisation de travaux d'installation d'un éclairage public
17/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner du 14/12 au 17/12/2017 dans toute une série de voiries de l'entité en raison du déroulement, à la Citadelle de Namur, d'une manche de l'UCI World Cup de cyclo-cross
18/10/2017	Mesures de circulation (ne sera autorisée, en cas de réelle nécessité et uniquement entre 9h et 15h30, que sur une seule bande et réglée par des feux lumineux) et d'interdiction de stationner (avec matérialisation d'un cheminement piéton) du 23/10 au 20/12/2017 boulevard Frère Orban, places du Carillon, du Chapitre et du Palais de Justice, rempart de la Vierge et rues Blondeau, Bruno, de Bruxelles, de l'Arsenal, du Séminaire, Grandgagnage, Joseph Grafé et Lelièvre suite à la réalisation de travaux de pose de gaines pour le réseau de téléphonie (les tranchées devront être rebouchées pour l'installation du marché hebdomadaire du samedi place du Palais de Justice et rues de Bruxelles et Lelièvre)
17/10/2017	Mesures de circulation et de stationnement du 13/11 au 24/11/2017 à Namur rues du Collège et Joseph Saintraint où devront être maintenues, durant les heures d'ouverture du piétonnier, une bande de circulation ainsi que les livraisons ; à Saint-Servais rue Fernand Derenne où le stationnement des véhicules sera interdit avec matérialisation, à hauteur des travaux, d'un cheminement piéton ; à Vedrin rues François Bovesse, Fosse à l'Eau (le stationnement dans ces 2 voiries sera interdit avec matérialisation d'un cheminement piéton) et du Rond Chêne (où en plus la circulation ne sera autorisée que sur une seule bande à hauteur des travaux de 9h à 15h30) et mesures d'interdiction de stationner (avec matérialisation d'un cheminement piéton à hauteur des

	travaux) du 20/11 au 01/12/2017 rue Mottiaux et avenue de la Citadelle suite à la réalisation de travaux de raccordements aux réseaux électrique et de télédistribution
17/10/2017	Mesures de circulation (inversion du sens de la circulation rue des Dames Blanches, dans sa section comprise entre les rues Galliot et de Fer) et d'interdiction de stationner le 15/11/2017 rue de Fer (dans sa section comprise entre les rues des Dames Blanches et de l'Ange où la circulation tout comme le stationnement seront interdits, excepté l'accès au parking du Centre) suite à l'inauguration des œuvres ("Street Art") de l'artiste espagnol Isaac Cordal
17/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler (de 9h à 15h30) et de stationner (avec matérialisation d'un cheminement piéton) du 02/11 au 10/11/2017 rue des Brasseurs suite à la réalisation de travaux de raccordements aux réseaux de production d'électricité et de distribution de gaz
18/10/2017	Mesures de circulation (ne sera autorisée que sur une seule bande à hauteur du montage) et d'interdiction de stationner les 25 et 26/10/2017 à Daussoulx rue Del'Grète suite au montage, sur un chantier, d'une grue
18/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner le 26/10/2017 rue Lucien Namèche suite à la réalisation de travaux de réparation d'une canalisation du réseau de distribution d'eau
20/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner du 23/10 au 30/10/2017 à Jambes rue Gameda suite à la réalisation de travaux de remplacement d'un candélabre
20/10/2017	Mesures de circulation (ne sera autorisée, en cas de réelle nécessité et uniquement de 9h à 15h30 pour les rues à forte densité, que sur une seule bande) et d'interdiction de stationner du 06/11 au 15/12/2017 dans toute une série de voiries des entités de Bouge, Champion et de Namur suite à la réalisation de travaux de remplacement des luminaires
20/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner les 13 et 20/11/2017 rue des Bosquets, sur une quinzaine de mètres à son carrefour avec la rue Ferdinand et Albert Marinus, côté immeuble n° 24 suite au déroulement de visites au Computer Museum NAM-IP
20/10/2017	Mesures de circulation (ne sera autorisée que sur une seule bande à hauteur des travaux) et d'interdiction de stationner à Erpent allée de Fribourg suite à la réalisation de travaux de pose d'un raccordement au réseau de distribution de gaz
20/10/2017	Mesures de circulation (ne sera autorisée que sur une seule bande à hauteur des travaux) du 13/11 au 18/11/2017 à Jambes rue de l'Herbage suite à la réalisation de travaux de raccordements au réseau d'égouttage
19/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner du 30/10 au 05/11/2017 rue de la Tour (sur 10 emplacements), du 01/11 au 04/11/2017 rue Ponty (sur 5 emplacements) et du 01/11 au 05/11/2017 avenue Fernand Golenvaux (sur 20 emplacements) en raison du déroulement du "KIKK Festival", festival international des cultures numériques et créatives
19/10/2017	Mesures de circulation et d'interdiction de stationner (AP n° 402/015/1270 abrogeant l'AP n° 402/015/1044 du 01/09/2017) du 23/10 au 22/12/2017 à Malonne rues du Piroy (voirie déclarée "voie sans issue" de part et d'autre des travaux, dans sa section comprise entre le chemin du Cratère et la rue du Petit Bois) et du Petit Bois (circulation interdite) suite à la réalisation de travaux de remplacement des bordures et trottoirs
19/10/2017	Mesures de circulation (une bande de circulation et les livraisons devront être maintenues durant les heures d'ouverture du piétonnier) le 31/10/2017 rue du Collège suite à la réalisation de travaux de terrassement effectués dans le cadre de la pose d'un raccordement au réseau de distribution d'eau
19/10/2017	Mesures de circulation (ne sera autorisée que sur une seule bande et réglée par des feux lumineux à hauteur du passage pour piétons) du 30/10 au 10/11/2017 à Lives-sur-Meuse chaussée de Liège suite à la réalisation de travaux d'installation de l'éclairage d'un passage pour piétons
19/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler le 12/11/2017 à Jambes avenue Gouverneur François Bovesse suite au déroulement du jogging "DH Urban Trail" à

	Jambes et à Namur
19/10/2017	Mesures de circulation (les 2 sens de circulation seront maintenus et un cheminement piéton sera matérialisé si le chantier est en trottoir à hauteur des travaux) du 24/10 au 31/10/2017 à Bouge chaussée de Louvain, à Namur rue Denis-Georges Bayar et à Saint-Servais rue de l'Industrie et chaussée de Perwez (dans sa section comprise entre les rues de Gembloix et Jules Bours) suite à la réalisation de travaux de soufflage de fibre optique pour le réseau de téléphonie
19/10/2017	Mesures de circulation (ne sera autorisée, en cas de réelle nécessité de 9h à 15h30, que sur une seule bande à hauteur des travaux) et d'interdiction de stationner rue Julie Billiaut suite à la réalisation de travaux de pose d'un raccordement aux réseaux de production d'électricité et de distribution de gaz
19/10/2017	Mesures de circulation (maintien d'une bande de circulation dans chaque sens à hauteur des travaux) et d'interdiction de stationner du 01/11 au 01/12/2017 à Malonne chaussée de Charleroi, dans sa section comprise entre le dépôt du TEC et le rond-point du pont de Flawinne suite à la réalisation de travaux de réfection de ladite voirie publique
19/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler (dans le sens Marché Saint-Rémy-boulevard Isabelle Brunell) et de stationner (à hauteur de la manutention) le 27/10/2017 2017 avenue Fernand Golenvaux en raison du montage d'une pièce de charpente métallique au moyen d'une grue à la Maison de la Culture
19/10/2017	Mesures de circulation (ne sera autorisée que sur une seule bande à hauteur des travaux) du 24/10/2017 au 26/10/2018 boulevard Cauchy, dans le sens avenue Comte de Smet de Nayer-pont de Louvain suite à la réalisation de travaux de création d'une piste cyclo-piétonne
19/10/2017	Mesures de circulation (ne sera autorisée que sur une seule bande et réglée par des feux lumineux sur maximum 100 mètres à hauteur des travaux) les 23 et 24/10/2017 à Wierde rue de Jausse suite à la réalisation de travaux de remplacement d'un poteau accidenté
19/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler du 23/10 au 27/10/2017 de 9h à 15h30 dans la bretelle longeant le chemin de fer et reliant l'avenue des Croix de (du) Fau au tunnel du CapNord à hauteur de l'îlot herbeux sis au rond-point de la place Abbé Joseph André suite à la réalisation de travaux de remblayage effectués dans le cadre de la construction d'une antenne centre logistique et d'un poste de sectionnement
20/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner le 28/10/2017 boulevard Frère Orban, à hauteur de l'auditoire Vauban sur 2 emplacements autocars suite au déroulement du "Brussels Beer Challenge"
20/10/2017	Mesures de circulation (ne sera autorisée que sur une seule bande dans chaque sens à hauteur des travaux) du 25/10 au 24/11/2017 de 9h à 15h30 à Wierde chaussée de Marche suite à la réalisation, pour le réseau de téléphonie, de travaux de pose de câbles en fibre optique
20/10/2017	Mesures de circulation (ne sera autorisée que sur une seule bande et réglée par des feux lumineux de 9h à 15h30) et d'interdiction de stationner du 25/10 au 27/10/2017 à Belgrade rue Edmond Delahaut, dans sa section comprise entre le n° 32 et la rue Victor Genot suite à la réalisation de travaux de remplacement d'un poteau et de pose de câbles
23/10/2017	Mesures de circulation (ne sera autorisée que sur une seule bande et interdite pour les véhicules du TEC) et d'interdiction de stationner du 23/10 au 10/11/2017 à Erpent rue du Grand Tige suite à la réalisation de travaux de raccordement au réseau de distribution de gaz
23/10/2017	Mesures de circulation (matérialisation d'un cheminement piéton et occupation partielle de l'arrêt de bus à hauteur des travaux) du 20/11 au 01/12/2017 place de la Station suite à la réalisation de travaux de raccordement aux réseaux électrique et de télédistribution
23/10/2017	Mesures de circulation (ne sera autorisée que sur une seule bande dans chaque sens à hauteur des travaux) du 26/10 au 27/10/2017 à Wierde chaussée de Marche, dans sa section comprise entre les rues Grande et du Fort d'Andoy suite à une intervention d'une entreprise de construction de bâtiments d'entreprise

23/10/2017	Mesures de circulation (ne sera autorisée que sur une seule bande avec matérialisation d'un cheminement piéton) du 06/11 au 22/11/2017 avenue Albert
23/10/2017	ler suite à la réalisation de travaux de raccordement aux réseaux de production d'électricité et de distribution de gaz
23/10/2017	Mesures de circulation (ne sera autorisée que sur une seule bande et réglée par des feux lumineux) et d'interdiction de stationner (au pied de la Rampe Verte) du 30/10 au 03/11/2017 rue Bord de l'Eau suite à la réalisation de travaux sur la muraille de la Citadelle de Namur
23/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner le 02/12/2017 sur la voirie sise entre la rue des Brasseurs et le quai des Joghiers, à hauteur de la place Maurice Servais en raison du passage du cortège prévu pour la venue de Saint-Nicolas à Namur
23/10/2017	Mesures de circulation (ne sera autorisée, en cas de réelle nécessité et ce uniquement de 9h à 15h30 pour les rues à forte densité, que sur une seule bande voire interdite) et d'interdiction de stationner du 26/10 au 31/10/2017 à Jambes chaussée de Liège (sur la bande de circulation jouxtant l'entrée de la caserne de la zone "NAGE") et rue Bois de Wellenne et à Malonne Trieux-Scieurs, chemins du Bois du Duc (dans sa section comprise entre le chemin du Four et la rue du Piroy) et du Four, Fond de Tienne, Hautes-Calenges, Sur Les Ternes et rues du Broctia et du Tombois (section comprise entre le n° 16 et le Fond de Malonne) suite à la réalisation de travaux de réfection desdites voiries publiques
23/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler du 30/10 au 03/11/2017 à Malonne rue Joseph Massart suite à la réalisation, dans le cadre du chantier VORTEX, de travaux de pose d'un collecteur
23/10/2017	AP n° 402/017/888 du 26/07/2017 est abrogé et remplacé par l'AP n° 402/017/1273 en raison du fait que l'organisateur n'a jamais demandé d'emplacements autocars rue des Bourgeois à l'occasion du "Brussels Beer Challenge"
23/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler le 11/11/2017 à Gelbressée rue Ernest Moëns, dans sa section comprise entre la route de Hannut et la rue de Ferraire en raison du déroulement du jogging "La Gelbressoise"
23/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner le 10/11/2017 à Bouge chaussée de Louvain en raison du montage d'une grue dans le cadre de la réalisation de travaux de construction
23/10/2017	Mesures de circulation (ne sera autorisée que sur une seule bande à hauteur des travaux) et d'interdiction de stationner à Wierde du 28/11 au 01/12/2017 avenue du Parc d'Andoy suite à la réalisation de travaux de réparation d'une canalisation
23/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner le 11/11/2017 place Saint-Aubain, sur 20 emplacements côté brasserie François en raison du déroulement d'une cérémonie commémorative à l'occasion de la célébration de l'armistice de la guerre 14 - 18
23/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner le 26/10/2017 rue du Lombard, dans sa section comprise entre les rues Jean-Baptiste Brabant et de l'Etoile en raison du déroulement de la manifestation des travailleurs CP 319.02 Educateur
24/10/2017	Mesures de circulation (ne sera autorisée que sur une seule bande à hauteur des travaux) du 27/10 au 30/10/2017 route de Hannut à Bouge et Gelbressée suite à la réalisation de travaux de réfection de ladite voirie publique
24/10/2017	Mesures de circulation (ne sera autorisée, en cas de réelle nécessité et uniquement de 9h à 15h30, que sur une seule bande pour les rues à forte densité) du 06/11 au 15/12/2017 dans toute une série de voiries des entités de Boninne, Champion et Gelbressée suite à la réalisation de travaux de remplacement des luminaires
24/10/2017	Mesures de circulation du 07/11 au 10/11/2017 à Malonne Les Marlères (voirie déclarée "voie sans issue" de part et d'autre du n° 40), du 08/11 au 15/11/2017 à Naninne rue des Acquisées (maintenue sur une bande et déclarée, en cas de réelle nécessité, "voie sans issue" de part et d'autre du chantier) et du 10/11 au 17/11/2017 à Wépion chemin des Sources (maintenue sur une bande voire, en cas de réelle nécessité et pendant les heures de chantier,

	interdite) suite à la réalisation de travaux de terrassements effectués dans le cadre de la pose de raccordements au réseau de distribution d'eau
24/10/2017	Mesures d'interdiction de circulation le 10/11/2017 rue de Fer, sur le site propre des bus, dans sa section comprise entre les numéros 20 et 36 suite au déroulement du vernissage d'une exposition au musée des Arts Anciens de Namur
24/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler le 20/11/2017 de 9h à 15h30 dans la bretelle longeant le chemin de fer et reliant l'avenue des Croix de (du) Fau au tunnel du CapNord à hauteur de l'îlot herbeux sis au rond-point de la place Abbé Joseph André suite à la réalisation, avec un engin télescopique, de tâches de lavage de groupes de ventilation
24/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner le 01/12/2017 à Bouge chaussée de Louvain, sur 7 emplacements suite à la tenue d'un colloque pour les PMR à la CSC
25/10/2017	Mesures de circulation (ne sera autorisée que sur une seule bande et réglée par des feux lumineux à hauteur des travaux) les 30 et 31/10/2017 à Saint-Servais chaussée de Perwez suite à la réalisation de travaux de terrassement effectués dans le cadre de la réfection de ladite voirie publique
25/10/2017	Mesures de circulation (ne sera autorisée que sur une seule bande à hauteur des travaux) du 31/10 au 03/11/2017 route de Hannut à Bouge et Gclbrossée suite à la réalisation de travaux de réfection de ladite voirie publique
25/10/2017	Mesures de circulation (voirie déclarée "voie sans issue" au départ des rues de Belair et aux Pircettes avec matérialisation d'un cheminement piéton) et d'interdiction de stationner les 02, 03 et 06/11/2017 à Loyers rue de Maizeret, à hauteur des livraisons suite à la pose d'éléments préfabriqués lourds dans le cadre de la construction de l'extension de l'école communale
25/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner du 04/11 au 20/11/2017 rue Fond des Bas Prés (dans sa section comprise entre la sortie de l'atelier SNCB et l'avenue de Tabora, côté gauche et sur le petit parking en épis sous les arbres près de l'avenue Sergent Yrithoff) et avenue de Tabora (dans sa section comprise entre les rues Fond des Bas Prés et des Souchets, côté gauche) et le 10/11/2017 place André Rijckmans (où se tiendra l'avant-première organisée par Monsieur le Gouverneur) suite au déroulement, à Namur-Expo, du salon "Antica"
25/10/2017	Mesures de circulation (ne sera autorisée, en cas de réelle nécessité et uniquement entre 9h et 15h30, que sur une seule bande) et d'interdiction de stationner du 01/11 au 17/11/2017 à Naninne rue des Pieds d'Alouette suite à la réalisation de travaux de raccordement aux réseaux de production d'électricité et de distribution de gaz
25/10/2017	Mesures de circulation (ne sera autorisée que sur une seule bande à hauteur des travaux) et d'interdiction de stationner du 02/11 au 06/11/2017 à Saint-Servais rue Laidé Coupe suite à la réalisation de travaux de raccordement au réseau d'égouttage
25/10/2017	Mesures de circulation (ne sera autorisée, en cas de réelle nécessité, que sur une seule bande à hauteur des travaux avec matérialisation d'un cheminement piéton) et d'interdiction de stationner du 14/11 au 21/11/2017 à Wierde rue Grande et du 17/11 au 22/11/2017 à Erpent rue du Grand Tige suite à la réalisation de travaux de terrassements effectués dans le cadre de la pose de raccordements au réseau de distribution d'eau
25/10/2017	Mesures du 15/11 au 25/11/2017 de circulation (ne sera autorisée que sur une seule bande à hauteur des travaux) à Flawinne rue Victor Gilmet et d'interdiction de stationner à Flawinne rue Adolphe Jardon et à Jambes rue Charles Karler suite à la réalisation de travaux de raccordements au réseau de distribution de gaz
25/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner le 30/10/2017 chaussée de Louvain, à hauteur des numéros 25 et 63 où la circulation des véhicules y sera interdite suite à la réalisation de travaux de soufflage de fibre optique
25/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler (uniquement pour les piétons) et de stationner du 30/10 au 03/11/2017 (excepté le 01/11) à Saint-Servais rue Saint-Donat

	le long des travaux suite à la réalisation de travaux de remplacement des menuiseries extérieures d'une école de l'entité
26/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner du 01/11 au 30/11/2017 rue Henri Lecocq, côté opposé au chantier suite à la réalisation, pour le CPAS de Namur, de travaux de construction d'un immeuble
26/10/2017	Mesures de circulation (voirie déclarée "voie sans issue" au départ des rues Fontaine des Prés et Alfred Becquet) et d'interdiction de stationner le 06/11/2017 rue des Bosquets suite à la programmation d'une livraison de châssis
26/10/2017	Mesures de circulation (ne sera autorisée, en cas de réelle nécessité et uniquement entre 9h et 15h30, que sur une seule bande avec matérialisation d'un cheminement piéton) et d'interdiction de stationner du 06/11 au 29/12/2017 à Belgrade rues Félicien Deneumoustier, Antoine Nélis et Auguste Lebrun suite à la réalisation de travaux de pose de conduites sur le réseau de distribution de gaz
26/10/2017	Mesures de circulation (ne sera autorisée, en cas de réelle nécessité et uniquement entre 9h et 15h30, que sur une seule bande avec matérialisation d'un cheminement piéton) et d'interdiction de stationner du 06/11/2017 au 30/03/2018 à Flawinne rues Aimable Vignerot-Colin, Chevalier David, Joseph Eusèbe et René Lorent suite à la réalisation de travaux de pose de conduites sur le réseau de distribution de gaz
26/10/2017	Mesures de circulation (ne sera autorisée, en cas de réelle nécessité, que sur une seule bande à hauteur des travaux) et d'interdiction de stationner du 06/11 au 08/12/2017 à Jambes rues de l'Avoine, de l'Herbage, aux Plantins, de l'Epautre et du Trèfle suite à la réalisation de travaux de pose de câbles pour le réseau de téléphonie
26/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner du 08/11 au 08/12/2017 rue Joseph Saintraint suite à la réalisation de travaux de pose de câbles fibre optique pour le réseau de téléphonie
26/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner le 26/11/2017 à Malonne rue du Landoir, dans sa section comprise entre l'Ancien Rivage et la Voie du Tram suite au passage du traditionnel cortège de la marche folklorique d'entre-Sambre-et-Meuse
24/10/2017	Mesures d'obligation de stationner (en partie sur le trottoir, dans sa partie comprise entre son carrefour avec la rue du Blanc-Bois et le n° 22, côté immeubles pairs), de tracement juste avant la zone de stationnement d'une zone d'évitement et d'abrogation du marquage axial matérialisé entre les immeubles numéros 12 et 22 à partir du 30/10/2017 et ce jusqu'à l'approbation du règlement complémentaire pris par le Conseil communal le 05/10/2017 à Vedrin place de Longuenesse
24/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner le 09/11/2017 à Jambes place Joséphine-Charlotte, sur une quinzaine d'emplacements et sur le parking sis côté rue Van Opré, à proximité immédiate du bâtiment du SPW suite au déroulement d'une réunion plénière de la Commission des Arts de Wallonie au sein dudit bâtiment public
26/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner (AP n° 402/017/1319 modifiant l'article 1 de l'AP n° 402/017/1310 du 25/10/2017) le 31/10/2017 à hauteur des numéros 25 et 63 (où la circulation des véhicules sera en outre interdite) de la chaussée de Louvain suite à la réalisation de travaux de soufflage de fibre optique pour le réseau de téléphonie
27/10/2017	Mesures de circulation (voirie déclarée "voie sans issue" au départ du nouveau chemin de Saint-Marc et du chemin des Prêles avec matérialisation et maintien en permanence d'un cheminement piéton) et d'interdiction de stationner du 27/10 au 31/10/2017 à Saint-Servais chemin du Bois du Gazia suite à la réalisation de travaux de terrassement effectués dans le cadre de la pose de la pose d'un raccordement au réseau de distribution d'eau
27/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner du 06/11/2017 au 30/09/2018 esplanade de la Citadelle, sur le parking en demi-lune suite à la réalisation de travaux de construction du pavillon numérique

27/10/2017	Mesures de circulation (ne sera autorisée, en cas de réelle nécessité et uniquement entre 9h et 15h30, que sur une seule bande avec matérialisation d'un cheminement piéton sécurisé et maintien dans la mesure du possible d'une bande de circulation pour les rues piétonnes du centre-ville) et d'interdiction de stationner (AP n° 402/017/1322 abrogeant l'AP n° 402/017/1258 du 18/10/2017) du 27/10 au 20/12/2017 boulevard Frère Orban, places du Carillon, du Chapitre et du Palais de Justice, rempart de la Vierge et rues Blondeau, Bruno, de Bruxelles, de l'Arsenal, du Séminaire, Grandgagnage, Joseph Grafé, Lelièvre, Joseph Saintraint, du Collège, Basse-Marcelle, de l'Ouvrage et Fumal suite à la réalisation de travaux (les tranchées devront être rebouchées pour l'installation du marché hebdomadaire du samedi place du Palais de Justice et rues de Bruxelles et Lelièvre) de pose de gaines pour le réseau de téléphonie
27/10/2017	Mesures de circulation (ne sera autorisée, en cas de réelle nécessité et uniquement entre 9h et 15h30, que sur une seule bande et réglée par des feux lumineux avec matérialisation d'un cheminement piéton sécurisé et maintien, dans la mesure du possible, d'une bande de circulation dans les rues piétonnes du centre-ville) et d'interdiction de stationner du 31/10 au 01/12/2017 rues d'Harscamp, Bas de la Place, de la Tour, Julie Billiard, de Bavière, des Bouchers, du Pont, Emile Cuvelier, de l'Ange et de la Monnaie, avenue Fernand Golenvaux, Marché Saint-Remy et place d'Armes suite à la réalisation de travaux de pose de gaines pour le réseau de téléphonie
27/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler le 02/11/2017 à Loyers rue Bossimé, dans sa section comprise entre le chemin du Mirador et la rue de Maizeret suite au déroulement, dans le cadre de l'organisation du Rallye de Wallonie, d'une étape test
27/10/2017	Mesures de circulation (ne sera autorisée que sur une seule bande et réglée par des feux lumineux à décompte à hauteur des travaux) du 06/11 au 10/11/2017 uniquement de 8h30 à 16h à Cognelée route de Wasseige et uniquement de 9h à 15h30 à Beez avenue Reine Elisabeth suite à la réalisation de travaux de réfection desdites voiries publiques
27/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler du 12/11/2017 au 07/01/2018 rues de Bavière et de la Monnaie et place d'Armes ; mesures d'interdiction de stationner du 03/12/2017 au 09/01/2018 rue de Fer (sur les emplacements en épis sis entre la venelle de l'Hôtel de Ville et l'ancien cinéma Eldorado) et mesures d'interdiction de circuler et de stationner du 09/12/2017 au 07/01/2018 rues de Fer, Saint-Jacques, des Echasseurs, des Dames Blanchés (où le sens de circulation, durant la mise en piétonnier, sera inversé), Galliot, de l'Ange et Emile Cuvelier suite au déroulement des fêtes de fin d'année
OHEY	
18/09/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner le 15/10/2017 à Hailiot rues de Huy (N 698), de Matagne, des Ecoles, de la Fosse aux Pierres, Winget, Stocus et Al Bôle, ruelle Milquet et chemins de Dinant et de Migneroulle suite à l'organisation par le Comité des Fêtes de Matagne d'une brocante dans le cadre de la kermesse annuelle de l'entité
25/09/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner du 02/10 au 04/10/2017 rue de Reppe, depuis son carrefour avec la rue Henri Chêne jusqu'à son carrefour avec la rue de Wallay suite à la réalisation de travaux de raccordement d'une habitation au réseau d'égouttage
6/10/2017	Mesures de circulation (mise en sens unique de la voirie, dans le sens rue Saint-Pierre vers la rue Grand Vivier) à partir du 06/10/2017 et ce, jusque fin des travaux rue Saint-Pierre à Perwez suite aux travaux actuellement en cours dans cette rue
9/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner les 15 et 22/10, 25 et 26/11/2017 du lever au coucher du soleil dans tous les chemins, routes et entrées croisant le bois d'Ohey suite à l'organisation de battues au bois d'Ohey
9/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner du 16/10 au 24/12/2017 chemin de terre n° 5 (depuis son carrefour avec le parc à conteneurs, sur une

	distance de +/- 830 mètres) et rue de Ciney où la vitesse de la circulation sera limitée à 50 km/h (depuis son carrefour avec le rond-point N 983-route d'Havelange jusqu'à son carrefour avec la rue Francesse-N 946 en direction de Ciney et depuis son carrefour avec la rue Francesse-N 946 jusqu'à son carrefour avec le rond-point N 983-route d'Havelange en direction d'Andenne) suite à la réalisation de travaux d'implantation d'un parc éolien à partir du 16/10/2017 et ce, jusque fin septembre 2018
9/10/2017	Mesures de circulation et d'interdiction de stationner à partir du 17/10/2017 et ce, pour une durée de 6 semaines à Goesnes rue du Pilori (où, depuis l'immeuble n° 56 jusqu'à l'immeuble n° 57 A, la vitesse sera limitée à 30 km/h et où, du côté où sera placé le container, la circulation sera interdite) suite à la réalisation de travaux de fouilles
11/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner (AP annulant et remplaçant l'AP du 09/10/2017) du 16/10 au 24/12/2017 chemin de terre n° 5 (depuis son carrefour avec le parc à conteneurs, sur une distance de +/- 830 mètres) et rue de Ciney où la vitesse de la circulation sera limitée à 50 km/h (depuis son carrefour avec le rond-point N 983-route d'Havelange jusqu'à son carrefour avec la rue Francesse-N 946 en direction de Ciney et depuis son carrefour avec la rue Francesse-N 946 jusqu'à son carrefour avec le rond-point N 983-route d'Havelange en direction d'Andenne) suite à la réalisation de travaux d'implantation d'un parc éolien à partir du 16/10/2017 et ce, jusque fin septembre 2018
13/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h) à partir du 16/10/2017 et ce, jusque fin des travaux à Jallet rue de Hodoumont, depuis son carrefour avec la rue Saint-Martin jusqu'à son carrefour avec la rue Drève Charlotte-en-Bourg suite à la réalisation de travaux de réfection de ladite voirie publique
13/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner à partir du 16/10/2017 et ce, jusque fin des travaux (pour une durée maximale de 4 jours) rue du Berger, depuis son carrefour avec la rue de Ciney jusqu'à son carrefour avec la rue Henri Chêne suite à la réalisation de travaux de réfection de ladite voirie publique
13/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner à partir du 16/10/2017 et ce, jusque fin des travaux (pour une durée maximale de 3 jours) à Hailot rues du Centre (depuis son carrefour avec la rue de la Centrale jusqu'à son carrefour avec la place communale) et de Matagne (depuis son carrefour avec la rue Clairchamps jusqu'à son carrefour avec la place communale) et place communale suite à la réalisation de travaux de réfection de la rue du Centre et de la place communale
23/10/2017	Mesures, le 04/11/2017, d'interdiction de circuler et de stationner pour les piétons et les conducteurs (y compris de véhicules à 4 roues-quads) rues de la Fosse aux Pierres, Tige du Chenu, Pont de Jallet, de Filée, du Pilori, Sart Doneux, de Baya, Bois de Goesnes, de la Bourlotte et chemins de Huy, de Chubrin, des Trois Journaux, de Marchin et des Maquettes ; pour les véhicules automoteurs et vélo chemin de la Bourlotte et rues Bois de Goesnes et Saint-Raboni et de limitation de la vitesse à 30 km/h rue Bois Dame Agis (depuis son carrefour avec la rue Clair Chêne jusqu'à son carrefour avec la rue de la Bourlotte) en raison du passage de l'étape spéciale "Perwez-Marchin" de la 44 ^{ème} édition du Rallye du Condroz organisé les 03, 04 et 05/11
24/10/2017	Mesures de circulation et d'interdiction de stationner tous les jeudis de 14h à 20h à partir du 02/11/2017 sur le parking de la maison Rosoux et rue du Tilleul (où sera installée, en amont et en aval du marché, une zone dans laquelle la vitesse sera limitée à 30 km/h) suite à l'organisation par un groupe d'action local (GAL) d'un "Petit Marché Fermier"

ROCHEFORT

28/09/2017 OP abrogeant l'OP du 23/06/2017 (insérée au BP n° 8, elle prévoyait la prescription de mesures d'économie dans la consommation de l'eau potable -

12/10/2017	interdiction de tout gaspillage d'eau sous quelque forme que ce soit - afin d'en assurer la distribution en quantité suffisante aux habitants et résidents de la commune et ce en raison de la sécheresse) en raison de l'amélioration des conditions météorologiques (fin de la sécheresse) Mesure d'interdiction d'accès au kiosque de Jemelle à toute personne non autorisée pour cause d'insécurité liée à l'instabilité des éléments porteurs de la toiture (pied des poteaux attaqués par la petite vrillette notamment et l'humidité)
19/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler le 10/11/2017 rue du Hableau, dans sa section comprise entre les bâtiments numérotés 25 à 30, et ce dans le sens croissant des numéros des maisons suite à l'organisation, par l'ADEPS en collaboration avec le service des sports de la ville, de courses pour enfants dans le parc des Roches et aux abords immédiats et dont le parcours empruntera la rue du Hableau sur une distance d'environ 50 mètres sans possibilité de pouvoir bénéficier de trottoir ou d'accotement praticable
18/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner les 11 et 19/11/2017 place Roi Albert 1er, sur les 8 emplacements de stationnement entourant le monument aux morts suite à l'organisation au monument aux morts de la ville, à l'initiative des associations patriotiques et en collaboration avec le Collège communal, de cérémonies patriotiques à l'occasion desquelles il convient de prévoir un espace suffisant pour accueillir les participants
18/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner le 05/11/2017 à Han-sur-Lesse sur la RN 86 (dans sa partie comprise entre la rue des Sarrasins et l'accès à la partie en grenaille de la place Théo Lannoy et dans sa partie comprise d'une part entre la rue du plan d'Eau et la rue des Sarrasins et entre la rue de la Lesse et l'accès à la partie en grenailles de la place Théo Lannoy d'autre part) et place Théo Lannoy, sur la partie macadamisée suite à l'organisation, à l'occasion de la Saint-Hubert par l'Office du Tourisme local place Théo Lannoy face à l'église, d'une bénédiction des animaux et d'une animation à l'occasion desquelles sont attendus un nombreux public et des dizaines d'animaux
18/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler le 29/10/2017 à Lessive rue de l'île, dans sa partie comprise entre la rue des Skassis et la rue de la Héronnerie suite à l'organisation par une asbl locale d'une activité festive autour d'une presse à fruits placée sur la voie publique nécessitant en outre l'installation des différents stands des activités
18/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner le 27/10/2017 place Roi Albert 1er, sur l'entièreté de la place entourant le monument aux morts suite à l'organisation au monument aux morts de la ville, à l'initiative des associations patriotiques et en collaboration avec le Collège communal, d'une cérémonie patriotique clôturant les parcours des relais sacrés de la commune et à l'occasion de laquelle seront présents les enfants des écoles de la ville invités à y participer
20/10/2017	Arrêté de police ordonnant à un propriétaire d'un bâtiment (dénommé "Ancien Camel", cadastré section A n° 1340 W) sis au n° 59 de la rue Jacques d'effectuer, de toute urgence, les travaux nécessaires de stabilisation de la façade avant et du pignon gauche (éléments de qualité architecturale et historique - millésime de 1696, ce bâtiment est repris à l'inventaire du patrimoine immobilier de Wallonie) et d'assurer ainsi la sécurité du bâtiment mitoyen
25/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler (y compris pour les piétons) le 24/11/2017 rue du Fays, dans sa partie comprise entre le carrefour avec la route de Lamsoul et le carrefour dit "du cimetière de Jemelle" suite à l'organisation, dans les bois bordant ladite rue, d'une chasse avec battues et ce, de manière à éviter tout accident lors d'incursions éventuelles de gibier sur la chaussée
29/09/2017	<u>WALCOURT</u> Mesures d'interdiction de stationner le 02/10/2017 place de l'Hôtel de Ville suite à la réalisation de travaux de toiture

29/09/2017	Mesures de circulation (avec limitation de la vitesse à 30 km/h) à partir du 29/09/2017 et ce, jusque fin des travaux (durée approximative des travaux fixée à 3 Journées) à Gourdinne rue Trou Margot suite à la réalisation de travaux d'ouverture de fouilles en voirie pour le réseau de téléphonie
29/09/2017	Mesures de stationnement du 02/10 au 09/10/2017 rue de la Fenderie suite au placement de chapiteaux sur le parking d'une maison de repos et de soins dont un dépassera de 60 cm sur ladite voirie publique
29/09/2017	Mesures de circulation et d'interdiction de stationner à partir du 05/10/2017 et ce, jusque fin des travaux à Chastrès rue des Gauts suite à la réalisation, en accotement, de travaux de terrassements effectués dans le cadre de la suppression d'un raccordement au réseau de distribution d'eau
3/10/2017	Mesures de stationnement le 09/10/2017 rue de la Station suite à la réalisation d'un déménagement de meubles pour lequel il convient de pouvoir placer des interdictions de stationnement sur 2 emplacements de parking
5/10/2017	Mesures de circulation les 09 et 10/10/2017 à Somzée rue des Platanes suite au placement, à hauteur de l'habitation d'une résidente de ladite rue, d'un camion
3/10/2017	Mesures de stationnement le 05/10/2017 place de l'Hôtel de Ville, îlot central et en façade de celui-ci suite au déroulement d'une cérémonie d'enterrement pour laquelle il convient de pouvoir placer, à cet endroit, des interdictions de stationnement
6/10/2017	Mesures de circulation (alternée) à partir du 09/10/2017 et ce, jusque fin des travaux à Berzée rue Bout de La-Haut suite à la réalisation de travaux de pose de conduite sur le réseau de distribution d'eau
6/10/2017	Mesures de circulation et d'interdiction de stationner à partir du 09/10/2017 et ce, jusque fin des travaux à Somzée rue Ry del Praile suite à la réalisation de travaux de réparation d'une fuite présente sur le réseau de distribution d'eau
6/10/2017	Mesures de circulation et d'interdiction de stationner à partir du 09/10/2017 et ce, jusque fin des travaux à Fraire rue de Morialmé suite à la réalisation de travaux de réparation d'une fuite présente sur le réseau de distribution d'eau
5/10/2017	Mesures de stationnement les 09/10 de 8h à 9h et 13/10/2017 de 15h à 16h à Fraire route de Rocroi devant la façade du presbytère de manière à permettre, à l'occasion du départ/arrivée d'un voyage scolaire, le chargement/déchargement des enfants d'une école libre de l'entité pour lesquels il convient de pouvoir placer des interdictions de stationner à cet endroit
12/10/2017	Mesures de circulation à partir du 16/10/2017 et ce, jusque fin des travaux (durée estimée à 2 semaines) à Yves-Gomezée rue Verte suite à la réalisation de travaux de branchement électricité et TVD
12/10/2017	Mesures de circulation et d'interdiction de stationner à partir du 13/10/2017 et ce, jusque fin des travaux à Somzée rue de la Croisette suite à la réalisation de travaux de réparation d'une fuite présente sur le réseau de distribution d'eau
10/10/2017	Mesures de circulation (avec limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner à partir du 11/10/2017 et ce, jusque fin des travaux (durée approximative de 3 jours ouvrables) à Laneffe rue de Thy-le-Bauduin suite à la réalisation de travaux d'ouverture de fouilles en rue (1 mètre/1 mètre) pour le réseau de téléphonie
10/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner les 14/10 de 10h30 à 12h et 28/10/2017 de 13h30 à 14h30 place de l'Hôtel de Ville devant la façade de 2 habitations à l'occasion du déroulement, à l'Hôtel de Ville, de cérémonies de mariage
10/10/2017	Mesures de circulation à partir du 12/10/2017 et ce, jusque fin des travaux à Yves-Gomezée rue de Charleroi suite à la réalisation de travaux nécessitant de pouvoir placer sur 1,5 mètres, en façade-avant d'une habitation (dont le pignon donne sur la rue Crèvecoeur), un échafaudage
13/10/2017	Mesures de circulation (alternée et avec, si nécessaire, possible interdiction pour les camions) à partir du 16/10/2017 et ce, jusque fin des travaux à Yves-

	Gomezée rue de Charleroi suite à la réalisation de travaux nécessitant le placement d'un échafaudage du côté latéral d'une habitation
13/10/2017	Arrêté de police complémentaire de l'OP n° 1.811.122.53 du 05/10/2017 (qui prévoyait des mesures de circulation et de stationnement les 14 et 15/10/2017 dans toute une série de voiries de l'entité de Chastrès-parc d'activité économique à l'occasion du déroulement de l'évènement "Zoning en fête") approuvant, de manière à obliger les voitures à ralentir et visant de la sorte une augmentation de la sécurité des participants audit événement, le placement de 2 blocs de béton avant les intersections formées par les allées des Linaires et John-Fitzgerald Kennedy et par la rue des Berces et l'allée John-Fitzgerald Kennedy (en venant de la RN 978)
16/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner à partir du 18/10/2017 et ce, jusque fin des travaux à Somzée rue des Carrières suite à la réalisation, en accotement, de travaux de terrassement effectués dans le cadre de la réparation d'une fuite présente sur le réseau de distribution d'eau
16/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner à partir du 18/10/2017 et ce, jusque fin des travaux à Tarcienne rue Dohet suite à la réalisation, en accotement, de travaux de terrassements effectués dans le cadre de la réparation d'une fuite présente sur le réseau de distribution d'eau
17/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h) à partir du 23/10/2017 et ce, jusque fin des travaux à Tarcienne 4ème avenue suite à la réalisation, par le service technique des Travaux, de travaux d'égouttage
17/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h) à partir du 23/10/2017 et ce, jusque fin des travaux à Lanette roc d'Hanzinne suite à la réalisation, par le service technique des Travaux, de travaux d'égouttage
17/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h) à partir du 23/10/2017 et ce, jusque fin des travaux rue de Tivoli suite à la réalisation, par le service technique des Travaux, de travaux d'égouttage
18/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h pour les véhicules venant de la Grand'Place et circulation alternée avec priorité pour les véhicules montant vers la Grand'Place) à partir du 20/10/2017 et ce, jusque fin des travaux (durée estimée à 1 mois et demi et ce, durant quelques heures) rue de la Montagne suite à la réalisation, dans une maison, de travaux de déblaiement au moyen d'une camionnette et d'une remorque
19/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner les 24 et 26/10/2017 rue de Lennéry (du n° 2 au n° 24, côté gauche en montant et du n° 3 au n° 7, côté droit) suite au déroulement, au moyen d'un semi-remorque, de livraisons
19/10/2017	Mesures de circulation (route barrée à 150 mètres) et d'interdiction de stationner (sur une distance de 60 mètres) à partir du 24/10/2017 et ce, jusque fin des travaux chemin Fontaine Lagasse, depuis son intersection avec la rue du Galvaire suite à la réalisation de travaux de pose de tarmac
20/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler (circulation alternée) du 20/10 au 26/10/2017 rue de la Station suite au dépôt d'un container sur la voie publique
24/10/2017	Mesures de circulation (fermeture de la voirie) (AP prolongeant les mesures envisagées à l'AP du 09/06/2017 pour des travaux à partir du 14/06/2017) à partir du 25/10/2017 et ce, jusque fin des travaux (durée estimée à 3 jours) de travaux de démolition de l'ancien site des Travaux
25/10/2017	Mesures de circulation (alternée) et d'interdiction de stationner à partir du 30/10/2017 et ce, jusque fin des travaux à Yves-Gomezée rue des Rouges Terres suite à la réalisation de travaux de terrassements en voirie effectués dans le cadre de la réparation d'une fuite présente sur le réseau de distribution d'eau
25/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner à partir du 26/10/2017 et ce, jusque fin des travaux à Somzée rue Ry del Praile suite à la réalisation de travaux de terrassements en accotement effectués dans le cadre de la réparation d'une fuite présente sur le réseau de distribution d'eau
24/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler le 27/10/2017 à Chastrès route des Barrages, dans sa section comprise entre son intersection avec l'allée des Linaires-rue Saint-Donat et son intersection avec l'allée des Berces-rue Saint-Donat suite à la programmation, à cet endroit par le service circulation de la zone de police FloWal, de contrôles routiers

COMMUNE

OBJET

FLORENNES

- 2/10/2017 Mesures d'interdiction de circuler et de stationner le 07/10/2017 à Flavion rue du Centre (avec inversion du sens unique compris entre la rue du Tram et la rue de la Corne suite à l'organisation dans le centre de la commune par un groupe de citoyens de l'entité d'un jogging
- 9/10/2017 Mesures d'interdiction de circuler et de stationner le 22/10/2017 sur les voies ou sections de voies constitutives du circuit dans les entités de Flavion, Hemptinne et Saint-Aubin à l'occasion du passage du Rallye de Mettet

GESVES

- 22/09/2017 Mesures de circulation (mise en "zone 30" et de manière alternée) et d'interdiction de stationner du 02/10 au 15/10/2017 à Faulx-les-Tombes rue Au Mitan suite à la réalisation, en voirie, de travaux de raccordement au réseau électrique
- 22/09/2017 Mesures d'interdiction de circuler et de stationner le 06/10/2017 rue du Chaurilis suite à la réalisation, en voirie, de travaux de raccordement au réseau de distribution d'eau
- 28/09/2017 Mesures d'interdiction de stationner du 04/10 au 06/10/2017 sur les parkings sis le long de la chaussée de Gramptinne, près de la carrière d'Inzefonds et des bulles à verre (en face de la rue des Carrières) suite au tournage de séquences pour une série télévisuelle nécessitant de pouvoir réserver, à l'usage des camions de la maison de production, lesdits emplacements de parking
- 28/09/2017 Mesures d'interdiction de circuler du 04/10 au 05/10/2017 à Faulx-les-Tombes chaussée de Gramptinne, sur le tronçon compris entre les carrefours avec les rues de l'Abbaye et les Forges suite au tournage à cet endroit de séquences télévisuelles
- 28/09/2017 Mesures de circulation (mise en "zone 30" et de manière alternée) et d'interdiction de stationner du 28/09 au 29/09/2017 à Haltinne rue de Han, à partir du du carrefour formé avec la rue des Raspaillies suite au déroulement, dans le cadre de l'organisation des funérailles d'un résident de ladite rue, de la veillée mortuaire au domicile de ce dernier
- 28/09/2017 Mesures de circulation (mise en "zone 30" et de manière alternée) et d'interdiction de stationner durant 1/2 journée entre le 28/09 et le 06/10/2017, en fonction de la météo chaussée de Gramptinne suite à la réalisation de travaux de réfection du revêtement tarmac
- 3/10/2017 Mesures de circulation (mise en "zone 30" et de manière alternée) et d'interdiction de stationner du 13/10 au 15/11/2017 à Faulx-les-Tombes rue Basse Ramsée suite à la réalisation, en voirie, de travaux de raccordement au réseau électrique
- 3/10/2017 Mesures de circulation (mise en "zone 30" et de manière alternée) et d'interdiction de stationner du 13/10 au 15/11/2017 rue du Chaurilis suite à la réalisation, en voirie, de travaux de raccordement au réseau électrique
- 3/10/2017 Mesures d'interdiction de circuler (avec mise en place d'un système de chicane 100 mètres avant la 1ère habitation de la rue du Vivier Traine et 100 mètres après la dernière habitation de la rue Léon Pirsoul) le 02/11/2017 à Haltinne à partir du carrefour de la rue de Chaumont et du chemin de Messe, au carrefour des rues du Vivier Traine et Vieille Drève, au carrefour des rues du Vivier Traine et Léon Pirsoul, au carrefour des rues Léon Pirsoul et de

	Labas et au carrefour des rues du Manoir et de Labas jusqu'au carrefour des rues de Chaumont et de Labas suite, dans le cadre de la préparation de l'édition 2017 du Rallye du Condroz par le team d'un pilote régional, de la réalisation d'essais routiers
5/10/2017	Mesures de circulation (mise en sens unique "descendant" et en "zone 30") le 08/10/2017 chaussée de Gramptinne, à partir du carrefour avec la rue Baty Pire jusqu'à hauteur de l'école libre suite à l'organisation par une école libre de l'entité de la "Marche Gourmande" dont le départ et l'arrivée se feront au local du Patro sis rue de la Pinerale
6/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner du 07/10 au 08/10/2017 à Faulx-les-Tombes rue Le Croquet suite à l'organisation d'une fête privée
6/10/2017	Mesures de circulation (mise en "zone 30" et de manière alternée) et d'interdiction de stationner à partir du 06/10/2017 et ce, jusque fin du mois de février 2018 à Sorée rue Francesse suite à la réalisation, en voirie, de travaux de pose de câbles HT et FO pour le réseau électrique
9/10/2017	Mesures de circulation (mise en "zone 30" et de manière alternée) et d'interdiction de stationner (prolongation des mesures envisagées à l'AP du 28/09/2017) durant 1/2 journée entre le 09/10 et le 13/10/2017, en fonction de la météo chaussée de Gramptinne suite à la réalisation de travaux de réfection du revêtement tarmac
10/10/2017	Mesures de circulation (mise en "zone 30" et de manière alternée) et d'interdiction de stationner du 23/10 au 27/10/2017 à Faulx-les-Tombes rue Au Mitan suite à la réalisation de travaux de terrassement effectués dans le cadre de la pose d'un raccordement au réseau de distribution d'eau
10/10/2017	Mesures de circulation (mise en "zone 30" et de manière alternée) et d'interdiction de stationner du 16/10 au 20/10/2017 chaussée de Gramptinne (N 942), de la BK 36.900 à la BK 39.175 suite à la réalisation de travaux de voirie
11/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner du 16/10 au 24/12/2017 au lieu-dit "Francesse", chemins communaux numéros 18 et 21 suite à la réalisation de travaux de construction du parc éolien
13/10/2017	Mesures de circulation (mise en "zone 30" et de manière alternée) et d'interdiction de stationner durant 1/2 journée entre le 16 et le 20/10/2017, en fonction de la météo chaussée de Gramptinne suite à la réalisation de travaux de réfection du revêtement tarmac
18/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner du 26/10 au 27/10/2017 à Faulx-les-Tombes rue Basse Ramsée suite à la réalisation de travaux de terrassement effectués dans le cadre de la pose d'un raccordement au réseau de distribution d'eau
20/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner du 23/10 au 27/10/2017 rue Les Fonds à partir du carrefour avec les rues du Haras et Fau Sainte-Anne suite à la mise en place d'un conteneur
24/10/2017	Mesures de circulation (mise en sens unique) et d'interdiction de stationner du 27/10 au 29/10/2017 rue Féchaire, à partir du carrefour avec la rue Fau Sainte-Anne vers la rue Pré d'Amitié (et du côté gauche de la voirie afin de permettre le stationnement uniquement du côté "bois") suite à l'organisation par une asbl locale de la "Fête d'Halloween"
24/10/2017	Mesures de circulation (mise en sens unique de la portion comprise entre le carrefour avec la rue Féchaire et la rue des Bonniers, en direction de la rue des Bonniers) et d'interdiction de stationner du 27/10 au 29/10/2017 rue Pré d'Amitié suite à l'organisation par une asbl locale de la "Fête d'Halloween"
24/10/2017	Mesures de circulation (mise en sens unique entre le carrefour avec la rue de la Sapinière et la rue des Bonniers, en direction de la rue des Bonniers et interdite dans les 2 sens entre le n° 25 et le n° 34 et entre le carrefour avec la rue des Genets et le n° 34, à l'exception des riverains et du parking côté droit le long des champs) et d'interdiction de stationner (entre le carrefour avec la rue de la Sapinière et la rue des Bonniers, côté gauche de la voirie et dans le sens de la circulation) du 27/10 au 29/10/2017 rue Pré d'Amitié suite à l'organisation par une asbl locale de la "Fête d'Halloween"
24/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler le 30/10/2017 rue Sainte-Cécile et impasse des Chalets, entre les carrefours avec la rue de La Pichelotte et la rue Les

- Fonds suite à l'organisation par le Comité de Quartier de la rue Sainte-Cécile de la "Fête d'Halloween"
- 24/10/2017 Mesures d'interdiction de circuler et de stationner du 14/11 au 17/11/2017 à Faulx-les-Tombes rue du Commerce suite à la réalisation de travaux de terrassement effectués dans le cadre de la pose d'un raccordement au réseau de distribution d'eau
- 24/10/2017 Mesures de circulation (mise en "zone 30" et de manière alternée) et d'interdiction de stationner du 27/10 au 30/10/2017 à Faulx-les-Tombes sur la N 942 (chaussée de Gramptinne), voie 51 vers Gesves, entre les BK 26.660 et 26.700 et entre les BK 27.210 et 27.230 suite à la réalisation, en chantier mobile, de travaux de pose d'un revêtement routier
- 25/10/2017 Mesures de circulation (mise en "zone 30" et de manière alternée) et d'interdiction de stationner (OP modifiant et annulant l'OP du 24/10) du 27/10 au 03/11/2017 à Faulx-les-Tombes sur la N 942 (chaussée de Gramptinne), voie 51 vers Gesves, entre les BK 26.660 et 26.700 et entre les BK 27.210 et 27.230 suite à la réalisation, en chantier mobile, de travaux de pose d'un revêtement routier
- 25/10/2017 Mesures d'interdiction de circuler et de stationner du 30/10 au 10/11/2017 à Hattinne rue de Bounon suite à la réalisation de travaux de pose de câbles pour le réseau de téléphonie
- 25/10/2017 Mesures de circulation (mise en "zone 30" et régulée de manière alternée avec des feux tricolores) et d'interdiction de stationner le 27/10/2017 (2 à 4 heures sur le site) chaussée de Gramptinne (N 942) à hauteur de la BK 25.850 CG suite à la réalisation de travaux d'entretien de l'acide voierie publique (réparation des rails de sécurité)
- SOMME-LEUZE**
- 5/10/2017 Mesures de circulation (sera réduite à une seule bande) et d'interdiction de stationner du 13/10 au 15/10/2017 rue de Liège (N 953) suite à la réalisation de travaux de raccordement au réseau électrique
- 5/10/2017 Mesures de circulation (mise à sens unique dans le sens Heure/Nettinne avec limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner (du côté droit du sens unique) du 25/10 au 30/10/2017 rue Saint-Donat et chemin de la Daffe (interdit à la circulation depuis le ruisseau jusqu'au carrefour avec la rue Saint-Donat) suite à l'organisation par le Syndicat d'initiative local de la 7ème édition de la "Balade contée d'Halloween"
- 5/10/2017 Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner (afin de pouvoir accéder aisément aux chambres de visite) du 29/10 au 30/10/2017 sur la N 953 et la N 983 à 100 mètres des entrées et sorties du rond-point suite à la réalisation de travaux d'éclairage au rond-point
- 5/10/2017 Mesures de circulation (mise en sens unique dans le sens Somme-Leuze/Durbuy, depuis son carrefour avec la rue Long Bâti jusqu'à sa limite avec la ville de Durbuy, avec limitation de la vitesse à 30 km/h) et d'interdiction de stationner (du côté gauche du sens unique ainsi que du côté droit à hauteur de l'entrée du site du bal) du 28/10 au 29/10/2017 rue Pays du Roi suite à l'organisation par le Comité des Jeunes local sur le site des terrains de tennis du traditionnel bal "Oktoberfest"
- 17/10/2017 Mesures de circulation (installation de préavis "Attention Piétons") le 21/10/2017 à Bonsin rues de Borlon, de Petite Somme et Major (Sir) Hugh Fraser of Lovat suite à l'organisation par le Comité de Parents de l'école locale d'une soirée "Halloween"
- 17/10/2017 Mesures de circulation (réduite à une seule bande avec limitation de la vitesse à 50 km/h, sur 150 mètres de part et d'autre des BK ci-après mentionnées) du 19/10 au 20/10/2017 sur la N 929 à hauteur des BK 36.200 et 37.000 et sur la N 638 à hauteur de la BK 28.940 suite à la réalisation de travaux de réparations urgentes aux dispositifs de sécurité
- 19/10/2017 Mesures d'interdiction de circuler du 28/10 au 30/10/2017 rue des Muguets suite à l'organisation d'un vide-maison au domicile d'une personne décédée

19/10/2017	Mesures de circulation et d'interdiction de stationner du 25/10 au 10/11/2017 rue L'Ourgnette (dans les 2 sens de circulation, 80 mètres de part et d'autre et face au n° 84) et sur le Zoning d'Activités Nord à 50 mètres de part et d'autre du n° 87 suite à la réalisation de travaux de raccordements au réseau électrique
19/10/2017	Mesures de circulation (réduite à une seule bande de circulation avec limitation de la vitesse à 30 km/h) du 06/11 au 24/11/2017 dans le zoning sud du n° 3 au n° 15 suite à la réalisation de travaux de pose de câbles pour le réseau de téléphonie
24/10/2017	Mesures de circulation (sera réduite à une seule bande avec limitation de la vitesse à 50 km/h sur 150 mètres de part et d'autre de la BK 41.050) les 26 et 27/10/2017 sur la N 929 suite à la réalisation de travaux de réparations urgentes aux dispositifs de sécurité
24/10/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h) du 25/10 au 15/11/2017 sur le chemin des Quatre Tilleuls et rue du Stipy suite à la réalisation de travaux de soufflage de fibres optiques pour le réseau de téléphonie
24/10/2017	Mesures de circulation (se fera par demi-chaussée avec limitation de la vitesse à 30 km/h à hauteur de la zone des travaux) du 24/10 au 10/11/2017 suite à la réalisation de travaux sur les réseaux de production d'électricité et/ou de distribution de gaz
24/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler du 07/11 au 15/11/2017 à Bonsin rues de Borlon (du carrefour avec la rue d'Ocquier jusqu'à son intersection avec la rue de Petite Somme) et des Ruelles (à hauteur de la Ferme Sartet) suite à l'organisation par le Comité des Jeunes local de la kermesse annuelle de l'entité
<u>WALCOURT</u>	
5/10/2017	Mesures de circulation et d'interdiction de stationner le 21/10/2017 à Thy-le-Château rues de la Thyria (sur le parking de l'école Saints Pierre-et-Paul) et de Berzée (accès interdit à tout conducteur, excepté circulation locale) suite au déroulement de la course familiale des "CiTHYtrouilles"
5/10/2017	Mesures d'interdiction de circuler et de stationner (OP abrogeant l'OP du 14/09/2017-réf. 1.811.122.53 insérée au BP n° 11 et prévoyant des mesures de circulation et de stationnement les 14 et 15/10/2017 dans toute une série de voiries de l'entité de Chastrès-parc d'activité économique à l'occasion du déroulement de l'évènement "Zoning en fête") en raison du rajout d'articles
19/10/2017	Mesures de circulation (instauration de priorités de passage, à hauteur du poteau d'éclairage n° 535/00305 et du n° 8 avec priorité vers Castillon) à partir du 23/10/2017 et ce, jusqu'à régularisation par un règlement complémentaire de roulage à Mertenne rue de Thuillies de manière à établir des priorités de passage de part et d'autre du coussin berlinois
<u>YVOIR</u>	
26/09/2017	Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h entre les numéros 5 et 50) et d'interdiction de stationner (OP n° 127.17) du 06/10 au 07/10/2017 à Godinne rue Grande (sur le parking de la plaine aux canards) suite au déroulement, dans le cadre de l'organisation de la Journée "Meuse propre" et du chômage dudit fleuve, d'une journée festive à l'occasion de laquelle est attendue une foule considérable
3/10/2017	Mesures d'interdiction de stationner (OP n° 129.17 remplaçant l'OP n° 127.17 en raison de modifications aux articles 1 et 2) du 05/10 au 07/10/2017 à Godinne rues Grande (sur le parking de la plaine aux canards) et Eugène Ysaye (le 07/10 à partir de 9h30, entre le carrefour avec la rue Grande et le passage à niveau) suite au déroulement, dans le cadre de l'organisation de la Journée "Meuse propre" et du chômage dudit fleuve, d'une journée festive à l'occasion de laquelle est attendue une foule considérable

- 3/10/2017 Mesure de suspension, du 01/10 au 10/10/2017, du règlement complémentaire de roulage du 03/11/1998 limitant, route de Blocqmont, le tonnage à 10 tonnes excepté riverains suite à la prolongation des travaux de réfection du pont de Rouillon pour laquelle il convient de pouvoir faire passer un charroi d'empierrements par la rue (route) de Blocqmont
- 10/10/2017 Mesures de circulation et d'interdiction de stationner du 16/10 au 20/10/2017 place du Monument (mise à sens unique avec autorisation de la montée), avenue de Lhoneux (interdiction de circuler entre le carrefour entre la rue de l'Hôtel de Ville et la place du Monument) et sur le parking du parc, devant le Maka suite à la réalisation de travaux de renouvellement des installations du gestionnaire du réseau de distribution d'eau
- 10/10/2017 Mesures de circulation (interdite pendant les phases de travaux entre 8h et 17h - la route est barrée à hauteur des travaux - et mise à sens unique en dehors des phases de travaux de 17h à 8h - montée autorisée) du 10/10 au 31/10/2017 rue du Moulin suite à la réalisation de travaux de renouvellement des installations du gestionnaire du réseau de distribution d'eau
- 10/10/2017 Mesures d'interdiction de circuler (OPC n° 130.17 prolongeant l'OPC n° 120.17 du 12/09/2017) jusqu'au 14/10/2017 rue de Mianoye (depuis le carrefour avec la rue Elisabeth jusqu'au carrefour avec la rue Adam, la route est barrée à proximité du n° 15) suite à la réalisation de travaux de toiture nécessitant une occupation de la voirie devant l'immeuble pour le placement d'une grue et d'un échafaudage
- 10/10/2017 Mesures d'interdiction de circuler le 29/10/2017 rues Gayolle (depuis le carrefour avec la rue du Redeau jusqu'à l'entrée du parc résidentiel la Gayolle), Luchet et Fontenelle suite à l'organisation, rue Gayolle, d'un événement de sport extrême dénommé "Descente par gravité"
- 19/09/2017 Mesures d'interdiction de circuler (route bloquée à hauteur du n° 2 b) le 28/09/2017 à Mont rue du Cerisier suite à la réalisation de travaux de raccordement d'un immeuble au réseau d'électricité
- 19/09/2017 Mesures de circulation (OPC n° 124.17 prolongeant les OPC numérotées 92.17 du 13/06/2017 et 105.17 du 01/08/2017) du 19/09/2017 au 05/10/2018 dans le tournant longeant les terrains d'Hortibocq à Purmode, sur la N 937, à hauteur de la BK 5.7 en raison d'un état préoccupant de la fondation de voirie nécessitant que la circulation s'effectue sur une seule bande, jusqu'à l'intervention de réparation de la voirie par le SPW
- 19/09/2017 Mesures d'interdiction de circuler (avec fermeture du passage à niveau n° 107) le 28/10/2017 à Godinne rues Eugène Ysaye et du Charreau suite à la réalisation de travaux rue Eugène Ysaye nécessitant la fermeture dudit PN
- 19/09/2017 Mesures d'interdiction de circuler (entre le carrefour avec la rue de l'Hôtel de Ville et la place du Monument, excepté accès aux parkings autorisés et esplanade de l'Hôtel de Ville) et de stationner (sur le parking, devant le Maka) du 25/09 au 15/10/2017 avenue de Lhoneux suite à la réalisation de travaux de réfection des berges du Bocq durant la période de chômage de la Meuse
- 10/10/2017 Mesures de circulation (OPC n° 134.17 prolongeant l'OPC n° 111.17 du 28/09/2017 portant sur l'essai de circulation à Evrehailles) jusqu'au 25/10/2017 au carrefour des rues du Château, Blocqmont, Préterit et chaussée (instauration d'un îlot avec sens giratoire, ce qui implique que les véhicules circulant dans le rond-point sont prioritaires) et rue Blocqmont, entre la N 937 et le carrefour précité (instauration d'un sens unique, autorisé vers la N 937) suite à la prolongation de l'essai de circulation avec rond-point provisoire
- 17/10/2017 Mesures de circulation (réglée par des feux tricolores) du 19/10 au 31/10/2017 à Mont rues du Fraichaux et du Centre suite à la réalisation, en chantier mobile, de travaux de placement d'armoire hybride et de bac FO et de pose de câbles et gaines FO pour le réseau de télécommunication
- 24/10/2017 Mesures de circulation (limitation de la vitesse à 30 km/h, depuis le carrefour avec la rue Pays de Liège jusqu'au carrefour avec la rue Thomas) et d'interdiction de stationner du 25/10 au 30/10/2017 à Durnal rue de Mianoye suite à l'organisation le 28/10 au Cercle dramatique Albert de la "Fête d'Halloween" accompagnée d'une fête foraine

N° 50 .- REGLEMENT COMMUNAL :

- ANDENNE :

- Revitalisation urbaine du centre ville d'Andenne - Parking public souterrain «les Tilleuls» - Règlement d'ordre intérieur - Approbation (Délibération du Conseil communal du 09.10.2017)

- CERFONTAINE :

- Règlement complémentaire de circulation routière - Etablissement de zones d'évitement striées triangulaires dans les rues des Valizes, du pont Rouge à Senzeilles et de Walcourt à Silenrieux (Délibération du Conseil communal du 18.09.2017) (Avis de publication du 20.10.2017) (Certificat de publication du 03.11.2017)

- DINANT :

- Règlement complémentaire de circulation routière - Abrogation du règlement du 18.04.2016 créant un emplacement de stationnement réservé aux véhicules des personnes handicapées rue Alexandre Daoust à hauteur du n°48 - Création d'un emplacement de stationnement réservé aux véhicules des personnes handicapées place d'Armes, côté rue Alexandre Daoust entre le parking motos et l'accès à la prison - Approbation (Délibération du Conseil communal du 12.06.2017 mentionnant l'approbation ministérielle arrêtée le 13.07.2017)
- Règlement complémentaire de circulation routière - Rue Benjamin Devigne - Le sens de circulation dans le tronçon compris entre la rue Léopold et Victorien Barré et le quai Jean-Baptiste Culot se fera dans le sens rue Léopold et Victorien Barré vers le quai Jean-Baptiste Culot - Approbation (Délibération du Conseil communal du 28.08.2017 mentionnant l'approbation ministérielle arrêtée le 13.08.2017)
- Règlement complémentaire de circulation routière - Rue des Orfèvres - Interdiction de la circulation des véhicules d'une longueur supérieure à 8 mètres à partir du quai Jean-Baptiste Culot - Approbation (Délibération du Conseil communal du 28.08.2017 mentionnant l'approbation ministérielle arrêtée le 22.09.2017)

- EGHEZEE :

- SAINT-GERMAIN - Ordonnance de police temporaire relative à la circulation routière - Aménagement, conformément à l'arrêté royal du 09.10.1998, d'un dispositif surélevé de type «ralentisseur de trafic» rue Ernest Montulet, conformément au plan annexé (Délibération du Conseil communal du 02.10.2017) (2 plans) (Certificat de publicité du 16.10.2017)

- FLOREFFE :

- Règlement complémentaire sur la police de circulation routière - Création d'un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées, rue Camille Giroul à hauteur du n°16
(Délibération du Conseil communal du 04.09.2017)
(Arrêté d'approbation de la Région Wallonne du 13.10.2017)

- JEMEPPE-SUR-SAMBRE :

- Règlement complémentaire sur la police routière - Interdiction d'accès aux véhicules et trains de véhicules ayant, chargement compris, une longueur supérieure à 10 mètres, rue Albert 1er et Pachis, au départ de la rue de la Gare et marquage d'un passage pour piétons à hauteur du portillon d'entrée de l'usine AGC (déplacement du marquage existant), rue de la Glacerie
(Délibération du Conseil communal du 01.09.2017)

- OHEY :

- JALLET - Règlement complémentaire de circulation routière - Création d'une zone dans laquelle la vitesse des véhicules est limitée à 50 km/h, rue Pont de Jallet -
Décision
- JALLET - Règlement complémentaire de circulation routière - Mise en sens unique d'un tronçon (sens rue Saint-Martin vers le chemin de Libois) de la rue Chubrin -
Décision
(Délibérations du Conseil communal du 27.04.2017)
- JALLET - Règlement complémentaire de circulation routière - Règlement complémentaire de circulation routière - Mesures rues du Tilleul et de l'Harmonie -
Décision
(Délibération du Conseil communal du 31.05.2017)



VILLE D'ANDENNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU : 9 octobre 2017.

Présent(e)s :

M. Claude EERDEKENS, Bourgmestre
MM. Vincent SAMPAOLI, Elisabeth MALISOUX, Guy HAVELANGE, Françoise LEONARD et Benjamin COSTANTINI, Echevins ;

MM. Michel DECHAMPS, Sandrine Cruspin, Christian BADOT, Marie-Christine MAUGUET, Hugues DOUMONT, Rose SIMON-CASTELLAN, Etienne SERMON, Marina-MONJOIE-PAQUOT, Daniëlle JOYEUX, Philippe MATTART, Philippe RASQUIN, Kévin PIRARD, Claude GIOT, Maxime DELAITE, Françoise PHILIPPART, Christian MATTART, Françoise-TARPATAKI, Nicolas VAN YDEGEM, Joël FRANCKINIOULLE, Martine VOETS, Mélissa PIERARD, André HENROTAUX et Florence HALLEUX, Conseillers communaux ;

M. Yvan GEMINE, Directeur général.

Présidence pour ce point : M. Michel DECHAMPS

13.2. Objet : Revitalisation urbaine – Parking public souterrain des Tilleuls – Règlement d'ordre intérieur - Approbation

Le Conseil Communal,

En séance publique,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, spécialement ses articles L 1122-20, L 1122-26 § 1^{er}, L1122-32, L 1122-30, L1133-1 et L 1221 ;

Vu le Code civil spécialement son article 1134 ;

Revu la délibération du Collège communal du 5 février 2013, prise en application de l'article L 1222-4 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, décidant de choisir la version alternative de réalisation du parking public souterrain (minimum 169 places) prévue sous la phase n°1 du marché de promotion de travaux ayant pour objet la revitalisation urbaine du centre-ville d'Andenne aux termes de l'offre de la société momentanée COBELBA-KOECKELBERG et d'approuver, en conséquence, les plans du parking, tels que proposés par la promotion dans le cadre du marché de promotion ayant pour objet la revitalisation urbaine du centre-ville (levée d'option);

Vu la délibération du conseil communal en séance du 1er mars 2013, approuvant, dans ce contexte :

- le projet d'acte de superficie (renonciation à accession) à intervenir dans le cadre de la réalisation de la phase n° 1 du marché de promotion ayant pour objet l'assiette du parking public souterrain prévu dans le cadre de la revitalisation urbaine du centre-ville d'Andenne, conformément au projet d'acte établi par Maîtres Henry et Jadoul, Notaires, en date du 20 février 2013 ;

- le projet de convention n°2 entre la Ville d'Andenne et la société momentanée COBELBA KOECKELBERG et ayant pour objet la construction et l'exploitation du parking public souterrain dans le cadre de la réalisation de la phase n° 1 du marché de promotion ayant pour objet la revitalisation urbaine du centre-ville est approuvé ;

Vu la délibération du conseil communal du 6 mars 2017 autorisant la sa Cobelba-Koecleberg a cédé son droit de superficie sur l'assiette du parking souterrain à la sa Besix ;

Considérant que l'article 24, alinéa 1^{er} de la convention n°2 dont question ci-avant stipule en ce qui concerne les services concédés que :

« Le concessionnaire établit le projet de règlement intérieur qui fixe les principales dispositions relatives au fonctionnement. Ce règlement est destiné à assurer le meilleur service de l'utilisateur ».

Que la convention prévoit l'approbation de ce règlement par le Conseil communal ;

Vu le projet de règlement d'ordre intérieur établi par l'exploitant ;

Considérant que ce règlement apparaît conforme à l'intérêt des usagers et peut par conséquent être approuvé ;

Considérant que bien que la relation entre l'utilisateur et l'exploitant du parking souterrain, auquel on accède moyennant paiement, soit en règle générale considérée comme de nature contractuelle (« *contrat d'adhésion* », voyez en ce sens « Le point sur la publication des règlements communaux », par Madame Diane Déom, Conseiller d'État et Monsieur Christophe Thiebaut, in Revue de Droit Communal, 2015/4 pages 2 et suivantes) rien ne s'oppose à faire procéder, pour autant que de besoin, outre son affichage sur place, aux formalités de publication propres aux règlements d'ordre intérieur ;

SUR LA PROPOSITION DU COLLEGE COMMUNAL ;

DECIDE,

Par 17 voix Pour, 4 voix Contre et 3 abstentions :

Article 1^{er} :

D'approuver le règlement d'ordre intérieur du « *Parking public souterrain des Tilleuls* » dans les termes proposés par l'exploitant et qui sont reproduits ci-après :

« PARKING "LES TILLEULS" »

Règlement d'ordre intérieur

Conditions générales

Ce règlement est d'application dans le Parking public « Les Tilleuls » » situé rue Promenade des Ours, 35 à 5300 Andenne, géré par la société BESIX Park SA dont le siège social est situé Milisstraat, 33 à 2018 Anvers. BTW BE 0406.141.176

Dans ce règlement on entend par :

- l'utilisateur : le conducteur d'un véhicule qui utilise le parking ainsi que toutes les personnes l'accompagnant.

- L'exploitant : la société chargée de la gestion, de la surveillance et de l'entretien du parking à savoir BESIX Park SA, Milisstraat 33 à 2018 Anvers, et ses représentants.

Les usagers sont tenus de se conformer au règlement et à utiliser le parking conformément à ses articles. Le fait d'entrer dans le parking implique de la part de l'utilisateur l'acceptation intégrale et sans réserve du présent règlement.

Horaires, tarifs et redevances

Les jours et heures d'ouverture sont communiqués à l'utilisateur par voie d'affichage à l'entrée du parking et, éventuellement à d'autres endroits. Ces horaires sont indépendants de l'existence d'accords spéciaux, tels que les abonnements ou les accès aux parties privatives.

Les tarifs et les redevances applicables sont affichés à l'entrée-voitures du parking ainsi que près des caisses automatiques.

Accès au parking

L'entrée du parking est interdite à toute personne non munie d'un titre de parking. L'utilisateur doit utiliser les installations d'entrées et de sorties conformément aux instructions indiquées. Pour quitter le parking, l'utilisateur doit régler une redevance dont le montant a été clairement défini à une des caisses du parking. Dès validation de son ticket, l'utilisateur devra le présenter à une des installations de sortie. Le titre de parking doit toujours accompagner l'utilisateur qui ne doit en aucun cas le déposer à l'intérieur de son véhicule.

En dehors des heures d'accès au parking, en cas d'oubli à l'intérieur de son véhicule ou de perte, l'utilisateur supporte les frais d'un éventuel dépannage pour lui permettre de rejoindre son véhicule.

Accès voitures

L'accès au parking est strictement réservé aux véhicules munis d'une plaque d'immatriculation réglementaire et légalement assurés.

L'entrée du parking est uniquement autorisée aux voitures de tourisme. Les petites camionnettes peuvent être autorisées dans les conditions suivantes:

- *La hauteur totale ne doit pas dépasser 1,95 m*
- *Les dimensions du véhicule ne doit pas dépasser 2,00 m de large et 5 m de longueur.*
- *Le poids brut total n'exécède pas 2.100 kg.*

Les véhicules à remorque, ainsi que les caravanes et mobil-homes ne sont pas autorisés.

Les règles de circulation et de stationnement

Les usagers doivent respecter les sens de circulation ainsi que les zones de stationnement. Sauf indication contraire, permanente ou temporaire, les règles de circulation routière sont d'application. Ce trafic est complété par les dispositions suivantes:

- a) *L'usage des feux de roulage est obligatoire*
- b) *La vitesse maximale autorisée est de 10 km par heure*
- c) *le dépassement est interdit*
- d) *les manœuvres en marche arrière ne sont autorisées que pour entrer et/ou sortir d'une place de stationnement*

Les installations sonores à l'intérieur du véhicule et l'utilisation d'avertisseurs sonores ne sont pas autorisés par respect pour les résidents voisins du parking et pour les autres usagers. Par conséquent, l'utilisateur veillera à baisser le volume de ses enceintes lorsqu'il devra ouvrir les fenêtres de son véhicule aux entrées et aux sorties et il évitera tout klaxon intempestif même si le véhicule devant lui tarde à effectuer ses manœuvres.

Les véhicules doivent être garés dans les espaces de stationnement clairement délimités, la voiture étant stationnée parfaitement au centre sans déborder sur une place voisine.

Les usagers sont invités à couper leur moteur le plus rapidement possible et à effectuer le moins de manœuvre possible.

Dispositions diverses

Sont interdits dans le parking :

a) Fumer ou utiliser une flamme vive

b) Déposer ou utiliser tout matériau susceptible de provoquer un danger ou une obstruction pouvant causer des dommages aux autres usagers ou aux installations

c) Déposer tout objet ou marchandise même temporairement

d) Faire usage de son klaxon.

e) Nettoyer son véhicule

f) Réparer son véhicule, sauf dépannage par une entreprise agréée qui devra remorquer le véhicule à l'extérieur de l'installation

g) Sauf indication contraire, tout véhicule équipé d'une installation LPG.

Mauvais stationnement

L'exploitant a le droit de prendre les mesures nécessaires pour déplacer un véhicule si ce véhicule :

a) Ne se stationne pas dans les endroits désignés à cet effet

b) Est stationné dans un emplacement réservé

c) Est stationné plus de 30 jours sans le consentement préalable de l'exploitant

d) Entrave les manoeuvres, le fonctionnement ou la sécurité du parking

Les coûts découlant de ces mesures sont supportés en commun par l'utilisateur et/ou le propriétaire du véhicule.

Circulation des personnes

La présence des usagers à pied dans le parking n'est autorisée que pendant le temps nécessaire pour l'utilisateur de quitter ou de rejoindre son véhicule. Les usagers se conforment à la signalisation pour rejoindre le plus rapidement possible les sorties piétonnes. Il est interdit de déambuler ou de courir sur les voies de circulation. Il est interdit, sauf aménagement prévu à cet effet, d'utiliser les rampes et autres voies exclusivement réservées aux véhicules.

Responsabilité

L'utilisateur circule et se stationne à ses propres risques et périls. Les droits perçus sont exclusivement des droits de stationnement. Le fait de recevoir un ticket de parking donne droit uniquement à un stationnement payant pour le véhicule mais aucunement à un quelconque droit de gardiennage.

Le propriétaire et l'exploitant déclinent toute responsabilité, quelle qu'en soit la qualité ou le motif, en cas de dommage résultant notamment d'accidents, vol ou détérioration, incendie, vandalisme, etc... même partiel qui pourrait se produire au sein de ses installations.

Les usagers sont responsables des dommages directs ou indirects qu'ils commettent envers des personnes ou des biens du propriétaire, de l'exploitant ou de tiers.

Incidents – Accidents

Les usagers doivent immédiatement signaler à l'exploitant ou son représentant les incidents ou les accidents dans lesquels ils sont impliqués. En cas d'accident ou de dommages, l'utilisateur doit strictement se conformer aux règles de sécurité ou aux instructions données par le personnel de l'exploitant.

Plaintes

Sur le site www.besixpark.com, vous pouvez enregistrer une plainte éventuelle concernant nos installations. Pour être recevable, une plainte, doit contenir en plus d'une présentation concise mais détaillée des faits, les informations suivantes : date, nom, prénom, adresse du plaignant. Les plaintes peuvent également être envoyées par courrier électronique à parkinglestilleuls@besixpark.com.

Non-respect du présent règlement

L'exploitant et son personnel veillent à ce que les usagers se conforment à ces instructions. En cas de non-respect, l'exploitant effectue toutes les constatations d'usage pour d'éventuelles poursuites judiciaires.

Droit applicable

Tous les litiges sont soumis au droit belge. En cas de litige, seuls les tribunaux de l'arrondissement où est situé le parking sont compétents ».

Article 2 :

L'exploitant est invité à faire procéder à l'affichage du règlement d'ordre intérieur aux diverses entrées (voitures et piétons) donnant accès au parc de stationnement.

Article 3 :

La présente délibération et le règlement approuvé seront en outre publiés par le Bourgmestre conformément aux dispositions de l'article L 1133-2 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Une expédition conforme de la présente délibération et du règlement approuvé seront transmises, dans les quarante-huit heures, au collège provincial ainsi qu'au tribunal de première instance et à celui du tribunal de police où elles seront inscrites sur un registre à ce destiné.

Mention de la présente délibération et du règlement approuvé sera insérée au Bulletin provincial.

Une expédition conforme de la présente délibération, sera en outre transmise :

- à l'exploitant ;
- à la Direction du Service juridique communal ;
- à la Direction des Services techniques communaux, pour information.

Ainsi fait en séance à ANDENNE, date que d'autre part.

Par le Conseil,

Le Directeur général,

Le Président,

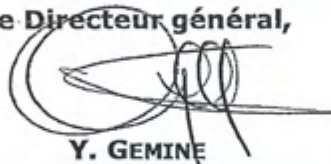
Y. GEMINE

M. DECHAMPS

Pour extrait conforme,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,


Y. GEMINE


C. EERDEKENS

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 18 SEPTEMBRE 2017

Présents : MM. BOMBLED C., Bourgmestre-Président, -
CHABOTAUX A., BECHET J., HARDY S., Echevins
MILLE-MULLEN D., HARDY F., MOTTE C., MEUNIER L., GONDROY D.,
CHARLOTEAUX M., BOMAL M., LEPINE A., JACQMART D.,
FRANCOIS Serge, Conseillers Communaux, -
BRUYER P., Directeur Général, -

OBJET : Règlement complémentaire sur la circulation routière à la rue des Valizes à Cerfontaine, à la rue de Walcourt à Silenriex et rue du Pont Rouge à Senzeilles,-

LE CONSEIL, en séance publique,

Vu la loi relative à la police de la circulation routière ;

Vu le règlement général sur la police de la circulation routière ;

Vu l'arrêté ministériel fixant les dimensions minimales et les conditions particulières de placement de la signalisation routière ;

Vu la circulaire ministérielle relative aux règlements complémentaires et au placement de la signalisation routière ;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu le courrier daté du 10.08.17 du Directeur des Ponts et Chaussées du SPW ;

Considérant que la création de dispositifs ralentisseurs répond à une demande légitime car ils permettront de limiter voire de réduire la vitesse dans les rues des Valizes à Cerfontaine, de Walcourt à Silenriex et du Pont Rouge à Senzeilles ;

Considérant que la mesure s'applique à la voirie communale ;

Sur proposition du Collège Communal ;

A l'unanimité des membres présents ;

ARRETE :

Article 1 : Dans la rue des Valizes, l'établissement de zones d'évitement striées triangulaires d'une longueur de 10 mètres et réduisant progressivement la largeur de la chaussée à 3,5 mètres est établie :

- en direction du centre de cerfontaine, 20 m avant et à l'opposé du poteau d'éclairage n° 505/000622 ;
 - du côté et à hauteur du poteau d'éclairage n° 505/000625 ;
- via des signaux A7, D1 et les marques au sol appropriées.

Dans la rue du Pont Rouge, l'établissement de zones d'évitement striées triangulaires d'une longueur de 10 mètres, réduisant progressivement la largeur de la chaussée à 4 mètres, distantes de 15 mètres et formant chicano est établie :

- le long du n°3 et le long du n° 2 ;
- le long du n° 12 et à l'opposé du n° 14 ;
- le long du n° 26A et à l'opposé des n° 256C ;
- le long du n° 32 et à l'opposé du n° 34 ;

Ces mesures pourront être matérialisées par le placement de signaux A7, D1 et les marques au sol appropriées ;

Dans la rue de Walcourt, l'établissement de zones d'évitement striées triangulaires d'une longueur de 6 mètres disposées en vis-à-vis de manière à réduire progressivement la largeur de la chaussée à 3,5 m est établie :

- à hauteur du jardin attenant au n° 7. Dans le rétrécissement ainsi créé, l'instauration d'une priorité de passage avec priorité donnée aux conducteurs se dirigeant vers Walcourt ;

- à hauteur du N° 17. Dans le rétrécissement ainsi créé, l'instauration d'une priorité de passage avec priorité donnée aux conducteurs venant de Walcourt ;

- à hauteur du poteau d'éclairage n°505/00039. Dans le rétrécissement ainsi créé, l'instauration d'une priorité de passage avec priorité donnée aux conducteurs se dirigeant vers Walcourt ;

Ces mesures pourront être matérialisées par le placement de signaux A7, D1, B19, B21 et les marques au sol appropriées ;

Article 2 : Le présent règlement sera soumis à l'approbation du Ministre Wallon des Travaux Publics.

PAR LE CONSEIL :
Le Directeur Général,
(s) P. BRUYER

Le Directeur Général,

P. BRUYER

Le Président,
(s) Ch. BOMBLED

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Bourgmestre,

Ch. BOMBLED

PUBLICATION

Le Bourgmestre de la Commune de Cerfontaine porte à la connaissance des intéressés que
le règlement complémentaire sur le roulage :

Rue des Valizes à Cerfontaine, rue de Walcourt à Silenrioux et rue du Pont Rouge à Senzeilles

arrêté par le Conseil communal du 18/09/17 et approuvé par le Ministère des Transports en date du
13/10/17 peut être consulté au secrétariat pendant les heures d'ouverture des bureaux, à partir de ce
jour jusqu'au 03/11/17.

A Cerfontaine, le 20/10/17

Le Bourgmestre,

Ch. BOMBLED



CERTIFICAT DE PUBLICATION

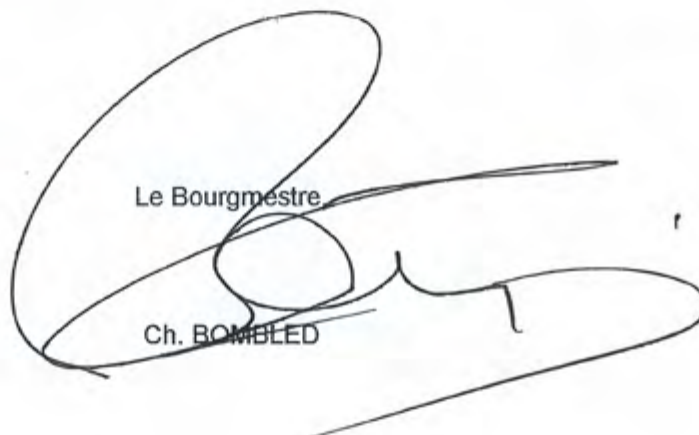
Le Bourgmestre de la Commune de Cerfontaine porte à la connaissance des intéressés que
le **règlement complémentaire sur le roulage** :

Rue des Valizes à Cerfontaine, rue de Walcourt à Silenrieux et rue du Pont Rouge à Senzeilles

arrêté par le Conseil communal du 18/09/17 et approuvé par le Ministère des Transports en date du .
13/10/17 a été publié conformément à l'article L1133-1 du Code de la Démocratie Locale et de la
Décentralisation du 20/10/17 au 03/11/17.

A Cerfontaine, le 03/11/17

Le Bourgmestre
Ch. BOMBLÉD



Extrait du
**RÉGISTRÉ AUX DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAL DE DINANT**

N° DP/581.15/486

Objet : Règlement complémentaire
de circulation - Emplacement de stationnement
pour personnes à mobilité réduite -
Place d'Armes/rue Daoust -
Approbation

Séance du 12 juin 2017

PRÉSENTS : M. FOURNAUX, Bourgmestre-Président,
MM. CLOSSET, TUMERELLE, LADOUCE, FLOYMONT, PIGNEUR, Echevins
MM. NAOME, BODLET, VERMER, BESSEMANS-BOURGUIGNON, LALOUX P., BESOHE, BELOT,
BAEKEN, FERY, PIRE, FRANCCART, TALLIER, TIXHON, DESPAS, Conseillers
M. ROUARD, Conseiller et Président du CPAS
MME HUBERT, Directrice générale.

LE CONSEIL COMMUNAL STATUANT EN SEANCE PUBLIQUE :

Vu la Loi relative à la police de la circulation routière ;
Vu le Règlement Général sur la Police de la circulation routière ;
Vu l'Arrêté Ministériel fixant les dimensions et les conditions particulières de
placement de la signalisation routière ;
Vu la Circulaire Ministérielle relative aux Règlements Complémentaires et placement
de la signalisation routière ;

Vu le règlement complémentaire de circulation pris en séance du Conseil communal du
18 avril 2016 ;

Vu la décision du collège communal en séance du 27 avril 2017 n° 76;

Vu le rapport de Police du 19 mai 2017 ;

Considérant qu'il convient de créer des emplacements de stationnement pour les
véhicules des personnes handicapées et que cet endroit offre l'espace nécessaire à
l'accès au véhicule et aux manœuvres aisées ;

Considérant que la mesure concerne la voirie communale ;

ARRETE, à l'unanimité :

Article 1 : Le règlement complémentaire de circulation pris en séance du 18 avril
2016 (SP urgence) créant un emplacement de stationnement réservé aux véhicules des
personnes handicapées à 5500 Dinant, rue Daoust à hauteur du n° 48, est abrogé.

Article 2 : Un emplacement de stationnement réservé aux véhicules des personnes
handicapées est créé à 5500 DINANT, place d'Armes, côté rue Daoust entre le
parking motos et l'accès à la prison.

Article 3 : La mesure sera matérialisée par le placement du signal E9a, complété par
un panneau additionnel portant le pictogramme représentant le symbole international
des handicapés.

Article 4 : Le présent règlement sera soumis à l'approbation ministérielle via la Direction de la Réglementation et des Droits des Usagers.

Ainsi fait et délibéré à Dinant, date que dessus.

PAR LE CONSEIL :

La Directrice générale,
F. HUBERT

Le Président,
R. FOURNAUX

Pour copie conforme à l'original :

La Directrice générale,
F. HUBERT.

Le Bourgmestre,
R. FOURNAUX.

APPROUVÉ
PAR LE MINISTRE
DES TRANSPORTS 13 JUIL. 2017
PAR ARRÊTÉ

Extrait du
REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAL DE DINANT

N° DP/581.15/490

Objet : Règlement complémentaire
de circulation - rue Benjamin Devigne -
Sens de circulation dans le tronçon
Quai Culot - rue Barré - Approbation

Séance du 28 août 2017

N° 3

PRESENTS : M. FOURNAUX, Bourgmestre-Président,
MM. CLOSSET, TUMERELLE, LADOUCE, FLOYMONT, PIGNEUR, Echevins
MM. BODLET, LALOUX P., BESOHE, BELOT, BAEKEN, FERY, FRANCCART, PIRE,
TALLIER, TIXHON, DESPAS, Conseillers
MME HUBERT, Directrice générale.

LE CONSEIL COMMUNAL STATUANT EN SEANCE PUBLIQUE :

Vu la Loi relative à la police de la circulation routière ;
Vu le Règlement Général sur la Police de la circulation routière ;
Vu l'Arrêté Ministériel fixant les dimensions et les conditions particulières de
placement de la signalisation routière ;
Vu la Circulaire Ministérielle relative aux Règlements Complémentaires et au
placement de la signalisation routière ;

Considérant la décision du Collège communal en séance du 1^{er} juin 2017 n° 79
approuvant le plan de circulation pour la traversée N92 et N95 (du quai Jean-Baptiste
Culot à la place Albert Ier) à condition de modifier le sens de circulation dans le haut
de la rue des Orfèvres;

Considérant la décision du Collège Communal en séance du 01 août 2017 point 4 ;

Vu la décision du Conseil Communal du 29 septembre 1969 article 7 approuvé par le
ministre de la communication le 21 novembre 1969 ;

Considérant que les mesures prévues ci-après concernent la voirie communale ;

ARRETE, à l'unanimité :

Article 1 : Est abrogé tout règlement antérieur au présent concernant le sens de
circulation rue Benjamin Devigne en ce qui concerne le tronçon compris entre la rue
Léopold et Victorien Barré et le quai Jean-Baptiste Culot situé à 5500 DINANT.

Article 2 : Le sens de circulation dans le tronçon de la rue Benjamin Devigne cité à
l'article 1 se fera dans le sens rue Léopold et Victorien Barré vers le quai Jean-
Baptiste Culot.

Article 3 : La mesure sera matérialisée par un panneau F19 au carrefour rue Devigne
- rue Barré et des panneaux C1 et B5 au carrefour rue Devigne - quai Culot.

Article 4 : Le présent règlement sera soumis à l'approbation ministérielle via la
Direction de la Réglementation et des Droits des Usagers.

Article 4: Le présent règlement sera soumis à l'approbation ministérielle via la Direction de la Réglementation et des Droits des Usagers.

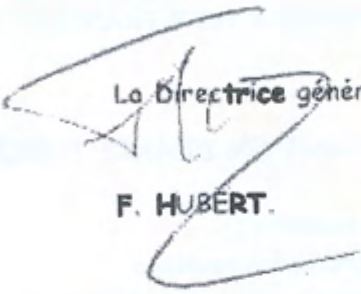
Ainsi fait et délibéré à Dinant, date que dessus.

PAR LE CONSEIL :

La Directrice générale,
F. HUBERT

Le Président,
R. FOURNAUX

Pour copie conforme à l'original :

La Directrice générale,

F. HUBERT.

Le Bourgmestre,

R. FOURNAUX.

APPROUVÉ
PAR LE MINISTRE
DES TRANSPORTS 13 JUL. 2017
PAR ARRÊTÉ

Extrait du
REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAL DE DINANT

N° DP/581.15/491

Objet : Règlement complémentaire
de circulation - rue des Orfèvres -
Interdiction aux véhicules d'une longueur
supérieure à 8 mètres dans le tronçon
quai Culot - rue Barré - Approbation

Séance du 28 août 2017

N° 4

PRESENTS : M. FOURNAUX, Bourgmestre-Président,
MM. CLOSSET, TUMERELLE, LADOUCE, FLOYMONT, PIGNEUR, Echevins
MM. BODLET, LALOUX P., BESOHE, BELOT, BAEKEN, FERY, FRANCAERT, PIRE,
TALLIER, TIXHON, DESPAS, Conseillers
MME HUBERT, Directrice générale.

LE CONSEIL COMMUNAL STATUANT EN SEANCE PUBLIQUE :

Vu la Loi relative à la police de la circulation routière ;
Vu le Règlement Général sur la Police de la circulation routière ;
Vu l'Arrêté Ministériel fixant les dimensions et les conditions particulières de
placement de la signalisation routière ;
Vu la Circulaire Ministérielle relative aux Règlements Complémentaires et au
placement de la signalisation routière ;

Considérant que le plan de circulation pour la traversée N92 et N95 (du quai Jean-Baptiste Culot à la place Albert 1^{er}) a été approuvé, et la disposition des lieux aux différents carrefours ;

Considérant la décision du Collège Communal en séance du 01 août 2017 point 4 ;

Considérant que les mesures prévues ci-après concernent la voirie communale ;

ARRETE :

Article 1 : La circulation des véhicules d'une longueur supérieure à 8 mètres est interdite rue des Orfèvres à partir du quai Jean-Baptiste Culot à 5500 DINANT.

Article 2 : La mesure sera matérialisée par un panneau C25 (8 mètres) rue des Orfèvres - rue Barré au carrefour avec le quai Jean-Baptiste Culot.

Article 3 : Le présent règlement sera soumis à l'approbation ministérielle via la Direction de la Réglementation et des Droits des Usagers.

COUVE
MASTRE
PORTS

Ainsi fait et délibéré à Dinant, date que dessus.

22

La Directrice générale,
F. HUBERT

La Directrice générale,
F. HUBERT.

PAR LE CONSEIL :

Pour copie conforme à l'original



Le Président,
R. FOURNAUX

Le Bourgmestre,
R. FOURNAUX.

PROVINCE DE NAMUR – ARRONDISSEMENT DE NAMUR
COMMUNE D'EGHEZEE

EXTRAIT
DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU COLLEGE COMMUNAL

Délibération du 02 octobre 2017 relative à : Ordonnance de police temporaire relative à la circulation routière rue Ernest Montulet à Saint-Germain

Présents : M. D. VAN ROY Bourgmestre-Président ;
MM. R. GILOT, R. DELHAISE, Mme V. PETIT-LAMBIN, M. S. COLLIGNON, Echevins ;
M. M. DUBUISSON Président du CPAS ;
Mme M-A MOREAU Directrice générale ;
Excusé: M. O. MOINET, Echevin;

Le Collège communal,

Vu les articles 130bis et 135§2, de la Nouvelle loi communale;
Vu les articles L1133-1, L1133-2, du Code de la Démocratie Locale et de la décentralisation;
Vu l'arrêté royal du 1er décembre 1975 portant Règlement général sur la police de circulation routière;
Vu l'arrêté ministériel du 11 octobre 1976 fixant les dimensions minimales et les conditions particulières de placement de la signalisation routière;
Considérant le projet de cahier spécial des charges, dossier VE-16-2351 réalisé par l'INASEP relatif aux travaux d'entretien de voirie rue Ernest Montulet, rue du Parc et de la petite impasse à Upigny, approuvé par le conseil communal du 23 mars 2017 ;
Considérant le projet de règlement complémentaire de circulation routière implantant un dispositif surélevé à hauteur du n°100 (venant de la Route de La Bruyère) Rue Ernest Montulet à Saint-Germain;
Considérant que la présente ordonnance s'inscrit dans le cadre de circonstances à caractère momentané justifié par une période de transition administrative liée à l'adoption prochaine d'un règlement complémentaire de circulation routière pris par le conseil communal portant sur les modifications récemment apportées rue Ernest Montulet à Saint-Germain;
Considérant que le collège communal est compétent pour adopter une telle ordonnance;

A l'unanimité des membres présents,

ARRETE

Article 1er. – Un dispositif surélevé de type « ralentisseur de trafic » conforme à l'arrêté royal du 9 octobre 1998 est aménagé rue Ernest Montulet à Saint-Germain, à l'endroit suivant, conformément au plan annexé :

- Venant de la route de la Bruyère, peu avant la propriété sise au n°100, à proximité du poteau d'éclairage public référencé « 510/02372».

La mesure est matérialisée par les signaux A14 et F87.

Article 2. – La présente ordonnance cesse ses effets dès la réception de la notification de l'approbation de l'arrêté ministériel pris en exécution de la loi du 16 mars 1968 relative à la police de la circulation routière.

Article 3. – Expédition de la présente ordonnance est adressée à la Zone de Police Orneau-Mehaigne.

Fait en séance à Eghezée le 02 octobre 2017

Par le collège,

La secrétaire,
M.-A. MOREAU

Pour extrait conforme, le 3 octobre 2017

Le président,
D. VAN ROY

La directrice générale,

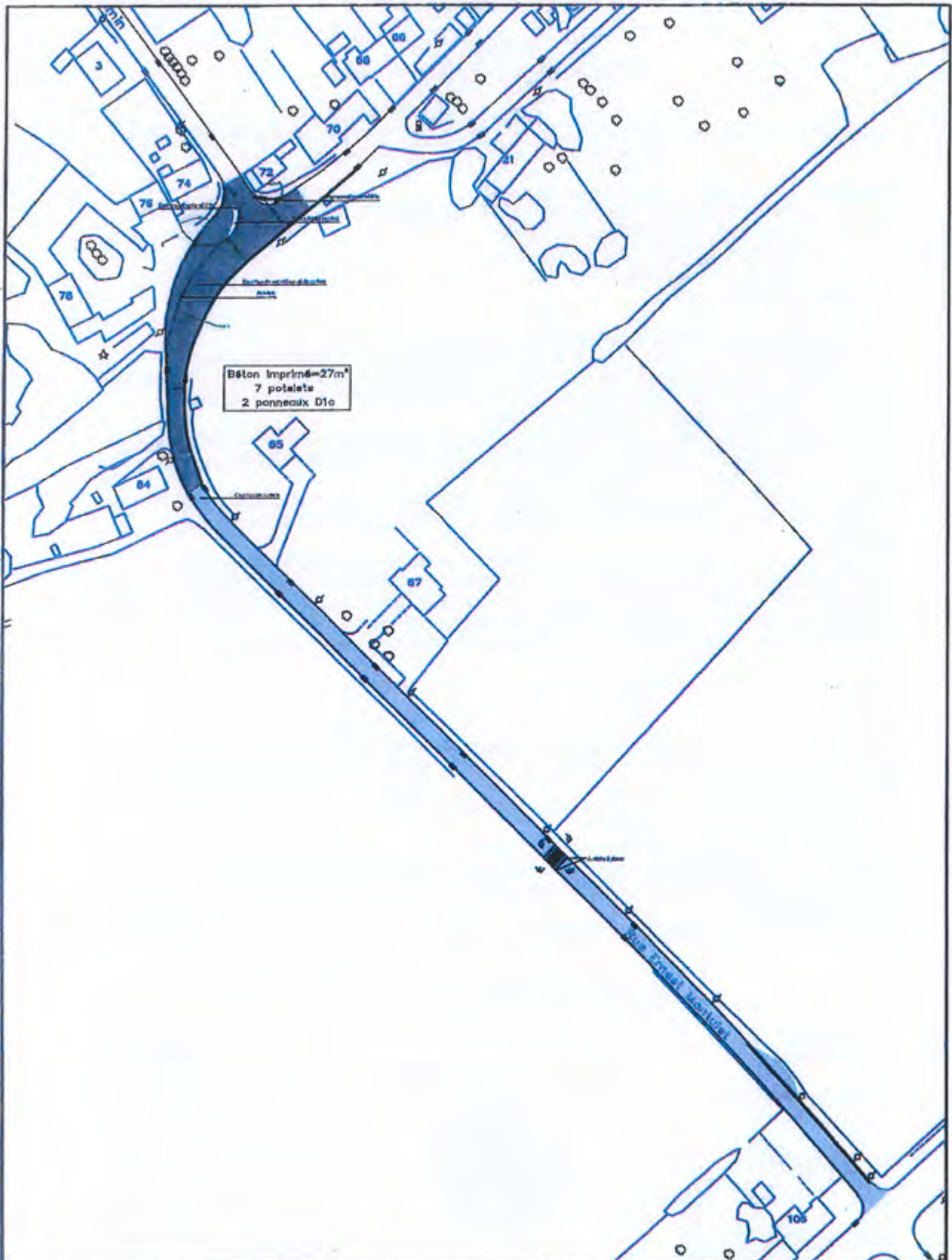
Le bourgmestre,



M.-A. MOREAU

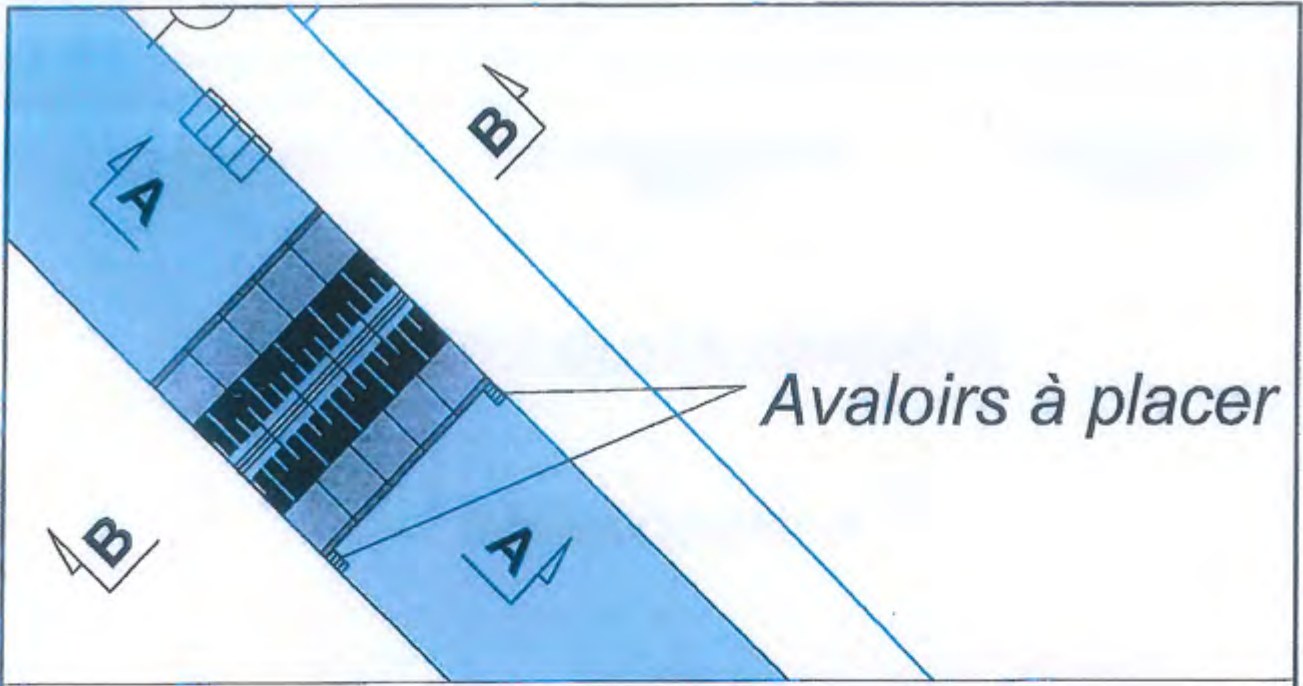


D. VAN ROY

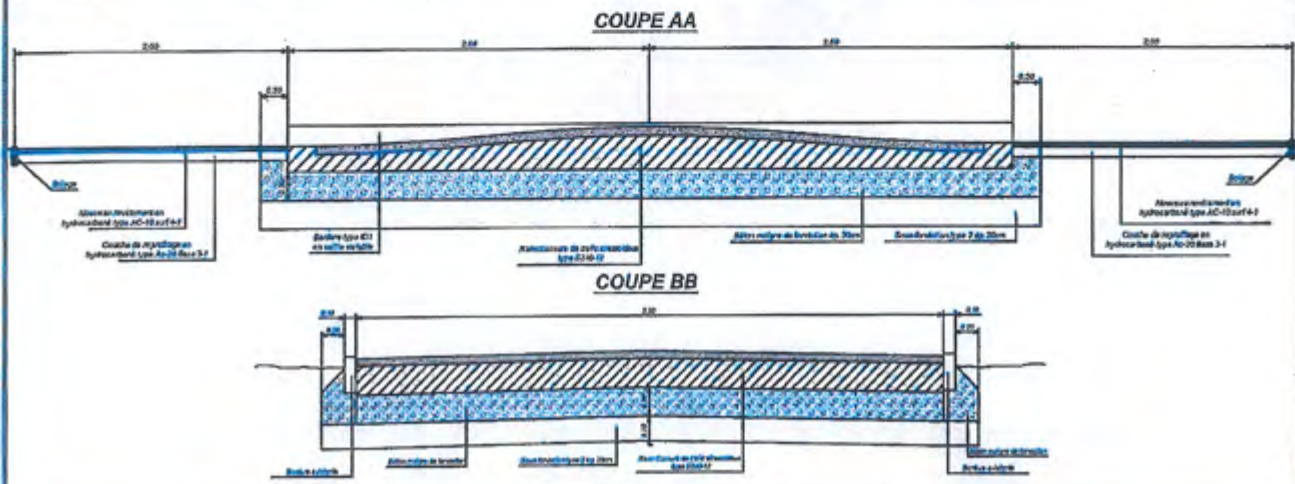
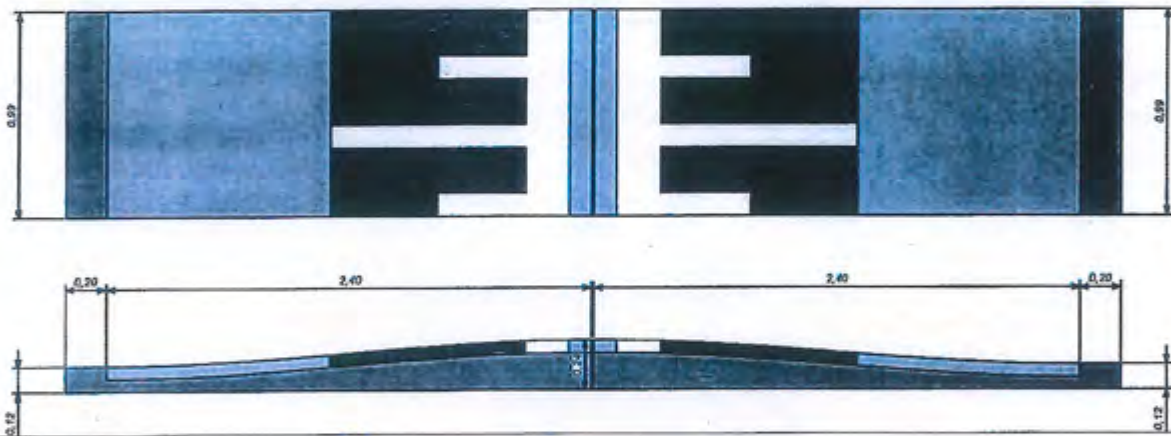


**Eghezée - Entité de Saint-Germain
Rue Ernest montulet**

VE-16-2351



Plan de détail Ralentisseur de trafic sinusoïdale type S240-12



**Eghezée - Entité de Saint-Germain
Rue Ernest montulet**



VE-16-2351

PROVINCE DE
NAMUR

ARRONDISSEMENT DE
NAMUR

COMMUNE DE
EGHEZEE

ORDONNANCE DE POLICE TEMPORAIRE

CERTIFICAT DE PUBLICITE

Le Bourgmestre de cette Commune certifie que

L'ordonnance de police temporaire :

relative à la circulation routière rue Ernest Montulet à Saint-Germain;

arrêtée par le Collège communal en sa séance du 02 octobre 2017, a été publiée du 04 octobre 2017 au 16 octobre 2017, conformément à l'article L1133-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Fait à Eghezée, le 16 octobre 2017

ADMINISTRATION COMMUNALE
EGHEZEE
NAMUR



Bourgmestre
D. VAN ROY

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 04 septembre 2017

Présents :

M. André BODSON, Bourgmestre ;

M. Philippe VAUTARD, M. Benoit MOUTON, M.
Philippe JEANMART, M. Marc REMY, Echevins ;

M. Michel BARBIER, M. Albert MABILLE, M. Gérard
BOURNONVILLE, M. Alain BULTOT, Mme Delphine
MONNOYER-DAUTREPPE, Mme Marie-Françoise
BAUDSON-GUILLAUME, Mme Claire ARNOUX-
KIPS, Mme Anne ROMAINVILLE-SALON-PERIN, M.
Frédéric BAELEN, Mme Anna-DINANT-NUSKENS,
M. Philippe HERMAND, Mme Annick DELVAUX-
ROLAND, Mme Catherine RENARD, M. Dominique
DEHOMBREUX, Conseillers communaux ;

Mme Nathalie ALVAREZ, Directrice générale.

SERVICE JURIDIQUE / MARCHÉS PUBLICS

Dossier traité : WAUTHIER Caroline - agent administratif - 08144.71.12 - caroline.wauthier@publink.be
Concerne : Règlement complémentaire sur la police de circulation routière - création d'un emplacement de
stationnement réservé aux personnes handicapées - rue Camille Giroul, 16 à 5150 Floreffe

le Conseil communal, en séance publique,

Vu la Nouvelle Loi Communale et notamment ses articles 119 et 135 §2 qui stipulent :

« Article 119. Le Conseil fait les règlements communaux d'administration intérieure et les ordonnances de police communale, à l'exception des ordonnances de police temporaires ».

« Article 135 §2. De même, les communes ont pour mission de faire jouir les habitants des avantages d'une bonne police, notamment de la propreté, de la salubrité, de la sûreté et de la tranquillité dans les rues, lieux et édifices publics ».

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et notamment son article 112-30 qui stipule :

« Article L112-30. Le Conseil régit tout ce qui est d'intérêt communal; il délibère sur tout autre objet qui lui est soumis par l'autorité supérieure. »;

Vu la Loi du 16 mars 1968 relative à la Police de circulation routière coordonnée par l'Arrêté royal du 16 mars 1968, notamment son article 2 qui stipule :

« Article 2. Sous réserve de l'article 3 des présentes lois coordonnées et des articles 2 et 3 de la loi du 12 juillet 1956 établissant le statut des autoroutes, les conseils communaux arrêtent les règlements complémentaires relatifs aux voies publiques situées sur le territoire de leur commune. »;

Vu le Décret du 19 décembre 2007 relatif à la tutelle d'approbation de la Région wallonne sur les règlements complémentaires relatifs aux voies publiques et à la circulation des transports en commun et notamment son article 2 qui stipule : « Les règlements complémentaires sont soumis à l'approbation du Gouvernement. »;

Vu l'Arrêté royal du 1^{er} décembre 1975 portant règlement général sur la police de circulation routière et de l'usage de la voie publique ;

Vu l'Arrêté ministériel du 11 octobre 1976 fixant les dimensions minimales et les conditions particulières de placement de la signalisation routière ;

Vu la circulaire ministérielle du 3 avril 2001 relative aux réservations de stationnement pour les personnes handicapées ;

Vu la circulaire ministérielle du 14 novembre 1977 relative aux règlements complémentaires et au placement de la signalisation routière et notamment son article 11.3.3 relatif aux panneaux E9a à E9g (panneaux de stationnements) ;

Vu la demande introduite en date du 19 juin 2017, relative à la création d'une zone de stationnement réservée pour personnes handicapées à hauteur de la Camille Giroul, 16 à 5150 Floreffe;

Considérant que le demandeur, domicilié à cette adresse, dispose d'une carte de stationnement pour personne handicapée ;

Considérant que ces emplacements ne peuvent en aucun cas être nominatifs ou réservés à des véhicules spécifiques ; que la possession de la carte spéciale « handicapés » n'est pas suffisante pour justifier le tracé d'un emplacement ; qu'il faut que le requérant ne dispose pas de parking à proximité ou d'un garage et qu'il éprouve de sérieuses difficultés à se déplacer ;

Considérant que les emplacements ne peuvent être réservés là où le stationnement est interdit ni là où il compromettrait la sécurité des usagers ;

Vu l'avis favorable de l'Inspecteur ROGIERS de la zone de police Entre Sambre-et-Meuse donné en date du 30 juin 2017 duquel il ressort qu'après enquête sur place, il appert que Mme PRESTA est propriétaire d'un véhicule immatriculé à son nom; qu'elle est titulaire d'une carte de stationnement pour personne handicapée; qu'elle ne possède pas de garage ou parking privé; qu'il n'y a aucune interdiction de stationner en face de son domicile et que l'emplacement ne compromettrait pas la sécurité de la circulation; qu'actuellement le stationnement n'est pas alterné sur la voirie concernée mais se fait à gauche de la voirie en sens unique; et qu'aucune place handicapée n'existe sur cette voirie;

Considérant l'avis favorable du Conseiller en mobilité;

Considérant que la demande concerne la voirie communale ; qu'il convient de demander l'approbation du Service public de Wallonie - DGO1 - Direction de la Sécurité des Infrastructures routières - Centre administratif Nord - Boulevard du Nord, 8 - 5000 Namur ;

Considérant en conséquence qu'il convient d'octroyer une zone de stationnement à hauteur du n° 16 de la rue Camille Giroul à Floreffe,

DECIDE à l'unanimité :

Article 1^{er}

Dans la rue Camille Giroul, un emplacement de stationnement est réservé aux personnes handicapées, à hauteur du 16 .

Cette mesure sera matérialisée par le placement d'un signal E9a avec pictogramme ad hoc et complétée par un marquage au sol.

Article 2

Les infractions aux présentes dispositions seront punies suivant le prescrit des articles 29 et suivants de la Loi du 16 mars 1968 relative à la police de la circulation routière.

Article 3

Le présent règlement sera soumis à l'approbation au SPW-DGO1 - Direction de la Sécurité des Infrastructures routières - Centre administratif Nord - Boulevard du Nord, 8 - 5000 Namur.

Article 4.

Le présent règlement sera transmis au Collège provincial de Namur dans les 48 heures de son adoption (Province de Namur, à l'intention des membres du Collège Provincial, Place Saint-Aubain, 2 à 5000 Namur).

Il sera également transmis aux greffes des tribunaux de première instance (Place du Palais de Justice, 5 à 5000 Namur) et de police (Place Saint-Aubain, 5 à 5000 Namur) ainsi qu'au Memorial Administratif pour être publié (Province de Namur, service des Affaires Générales, Memorial Administratif, Rue du Collège, 33 à 5000 Namur) conformément à l'article L1122-32 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Article 5.

Le présent règlement sera publié par voie d'affiche conformément aux articles L.1133-1 et suivants du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Article 6.

Copie du présent règlement complémentaire sur la police de la circulation routière est transmise à la Zone de Police de l'Entre Sambre et Meuse (fax : 071/26.28.90 et 081/44.61.35).

Par le Conseil communal :

La Directrice générale,
Nathalie ALVAREZ

Le Président,
André BODSON

Pour extrait certifié conforme en date du 07 septembre 2017.

Par le Conseil communal,

La Directrice générale,

Le Président,

Nathalie ALVAREZ



André BODSON, Bourgmestre

DIRECTION GENERALE OPERATIONNELLE DES ROUTES ET DES BATIMENTS
DEPARTEMENT DE LA SECURITE, DU TRAFIC ET DE LA TELEMATIQUE ROUTIERE
DIRECTION DE LA REGLEMENTATION DE LA SECURITE ROUTIERE

- REGLEMENT COMMUNAL SUR LE ROULAGE -

ARRETE MINISTERIEL APPROUVANT LE REGLEMENT COMMUNAL DE FLOREFFE
PORTANT REGLEMENT COMPLEMENTAIRE SUR LA POLICE DE LA CIRCULATION
ROUTIERE

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS,

Vu le décret du 19 décembre 2007 relatif à la tutelle d'approbation de la Région wallonne sur les règlements complémentaires relatifs aux voies publiques et à la circulation des transports en commun,

Vu l'Arrêté du Gouvernement wallon du 28 juillet 2017 fixant la répartition des compétences entre les Ministres et réglant la signature des actes du Gouvernement,

Vu le règlement général sur la police de la circulation routière et de l'usage de la voie publique ainsi que l'arrêté royal relatif aux dispositifs surélevés,

Vu l'Arrêté du Gouvernement wallon du 24.03.2016 modifiant l'Arrêté du Gouvernement wallon du 08.10.2009 relatif aux délégations de pouvoir aux agents statutaires du Service Public de Wallonie,

Vu l'Arrêté ministériel du 11.10.1976 fixant les dimensions minimales et les conditions particulières de placement de la signalisation routière,

Vu le règlement complémentaire sur la police de la circulation routière faisant l'objet de la délibération du Conseil communal de FLOREFFE en date du 4/09/2017 et parvenu à la Direction de la Réglementation de la Sécurité Routière en date du 14/09/2017,

Attendu que ce règlement complémentaire vise à réserver un emplacement de stationnement pour personnes handicapées dans la rue C.Giroul,

Considérant que cette même réglementation ne va pas à l'encontre de l'intérêt général ni de la sécurité de la circulation.

ARRETE :

ARTICLE UNIQUE - Est approuvé l'arrêté du Conseil communal de FLOREFFE en date du 4/09/2017 portant règlement complémentaire sur la police de la circulation routière.

Namur, le 13 OCT. 2017

Copie conforme
à l'original

Le Ministre,

Par délégation,

~~Le Directeur général,~~

Etienne Willame



SEANCE PUBLIQUE DU 01 SEPTEMBRE 2017

Présents

Mr J. DAUSSOGNE, Bourgmestre - M. E. de PAUL de BARCHI ONIAINI
Président ;
Mr Ph. CARLIER, Mme D. HACHEZ, Mr C. SEVENANTS, Mme VAI KENBORG Mr
M. GOBERT - Echevins ;
J. DEMARET - Président du C.P.A.S. ;
MM. G. MAIBURNY, A. LEFÈVRE, C. OREZE, Mme N. MARICHAL, S. TITORON, J.
LANGE, J.-P. MILICAMPS, P. COLLARD BOVY, P. SERON, N. KRUYTS, J.
DELVAUX, J. CULOT, J.-L. EVRARD,
R. ROMAINVILLE, M. VANCK - Mme D. VANDAM, S. BOULANGER, R. BOCQUET
Conseillers ;
D. TONNEAU - Directeur général

OBJET : Approbation d'un Règlement Complémentaire de Police - 1/2017

Vu les articles 2, 3 et 12 de la loi coordonnée du 16 mars 1968 relative à la police de la circulation routière et ses arrêtés d'application;

Vu l'article 119 de la Nouvelle loi communale;

Vu le décret du 19 décembre 2007 relatif à la tutelle d'approbation de la Région wallonne sur les règlements complémentaires relatifs aux voies publiques et à la circulation des transports en commun;

Vu l'arrêté royal du 1er décembre 1975 portant règlement général sur la police de la circulation routière et de l'usage de la voie publique;

Vu l'arrêté ministériel du 11 octobre 1976 fixant les dimensions minimales et les conditions particulières de placement de la signalisation routière et ses annexes;

Vu la circulaire ministérielle du 14 novembre 1977 relative aux règlements complémentaires et au placement de la signalisation routière;

Vu l'avis de la Zone de Police du 22 décembre 2016 et du 6 avril 2017;

Considérant que la configuration (étroitesse et sens unique) des rues Albert 1er et Pachis ne sont pas adaptées au passage de véhicules de grand tonnage;

Considérant que cela constitue un élément d'insécurité routière ;

Considérant la demande d'AGC Moustier, d'adapter le passage pour piétons de la rue de la Glacerie, au portillon d'entrée de l'Usine réservé à ces piétons;

Considérant que cette demande relève du bonne sécurisation des travailleurs piétons de l'Usine;

Considérant que la matière relève de la compétence du Conseil Communal;

Le Conseil communal

Décide à l'unanimité

Article 1er. D'approuver le règlement complémentaire de police suivant :

Article 1er.:

Dans la rue Albert 1er et Pachis, au départ de la rue de la Gare, l'accès est interdit aux véhicules et trains de véhicules ayant, chargement compris, une longueur supérieure à 10 mètres.

Cette mesure sera matérialisée par le placement d'un signal C25 (10m).

Article 2

Dans la rue de la Glacerie, procéder au marquage d'un passage pour piétons à hauteur du portillon d'entrée de l'Usine réservé à ces piétons.

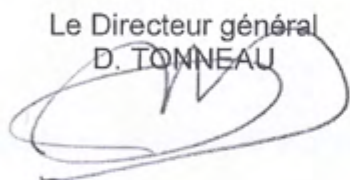
Article 2. De transmettre ce règlement, en 3 exemplaires, au SPW - DGO 2 (boulevard du Nord, 8 à 5000 NAMUR) pour approbation ainsi qu'aux services de police de Jemeppe-sur-Sambre et au service travaux afin de matérialiser les aménagements à réaliser.

Article 3. De charger Madame DE BUYSER du suivi administratif de la présente délibération.

Fait en séance à l'Hôtel de Ville, date que dessus.

Le Directeur général
(s) D. TONNEAU

Le Directeur général
D. TONNEAU



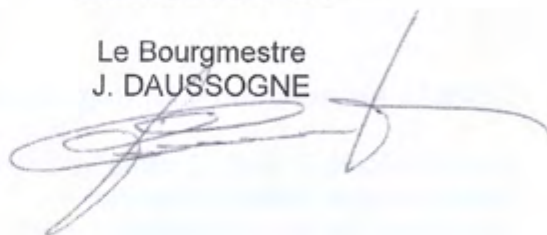
Par le Conseil

Pour extrait conforme



Le Président
(s) E. de PAUL de
BARCHIFONTAINE

Le Bourgmestre
J. DAUSSOGNE



EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU JEUDI 27 avril 2017

<u>Présents :</u> HERBIET Cédric	<u>Président</u>
GILON Christophe	<u>Bourgmestre</u>
HUBRECHTS René – LIXON Freddy – ANSAY Françoise	<u>Echevins</u>
DUBOIS Dany	<u>Président CPAS</u>
HANSOTTE Pascal – LAMBOTTE Marielle – KALLEN Rosette – BODART Charlotte – HELLIN Didier – DEGLIM Marcel – DEPAYE Alexandre – HONTOIR Céline – MOYERSOEN Benoît	<u>Conseillers</u>
MIGEOTTE François	<u>Directeur Général</u>

Séance publique

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE : REGLEMENT COMPLEMENTAIRE DE CIRCULATION
ROUTIERE- ZONE 50KM/H TRONCON DE LA RUE PONT DE JALLET A
JALLET - DÉCISION**

Vu les articles L.1122-20 alinéa 1er, L.1122-32, L.1133-1 et L.1133-2 du code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu la loi communale,

Vu la loi relative à la police de la circulation routière; coordonnée le 16 mars 1968, notamment son article 2, alinéa 1er ;

Vu l'arrêté royal du 01 décembre 1975 portant sur le règlement général sur la police de la circulation routière ;

Vu l'arrêté ministériel du 11 octobre 1976 fixant les dimensions minimales et les conditions particulières de placement de la signalisation routière ;

Vu la circulaire ministérielle relative aux règlements complémentaires et au placement de la signalisation routière ;

Vu la circulation des véhicules rue Pont de Jallet;

Vu les analyses de trafic du 5/09 au 13/09/2016 qui révèlent une V85 de 70km/h

Vu le noyau d'habitats présents ;

Vu que ce noyau d'habitats se trouve hors agglomération et donc que les véhicules peuvent actuellement circuler jusqu'à 90km/h ;

Vu l'avis de Madame Lemense du SPW remis verbalement lors de notre visite sur le terrain le 3 juin 2016 ;

Vu la réunion du groupe de travail de sécurité routière relative à la circulation des véhicules rue Pont de Jallet qui a eu lieu le 9 mars 2017 ;

Après en avoir délibéré;
A l'unanimité des membres présents;

DECIDE,

Article 1 :

De créer une zone de la rue Pont de Jallet dans laquelle la vitesse des véhicules est limitée à 50 km/h entre les différents points situés sur la carte suivante.



La mesure sera matérialisée par la mise en place de panneaux C43 juste avant l'habitation située rue Pont de Jallet n°1 en venant de Filée, juste avant l'habitation située rue Pont de Jallet n°3 en venant de Baya et juste avant le premier bâtiment agricole de l'habitation située rue Pont de Jallet n°6 en venant de Perwez.

Article 2 :

De soumettre ce règlement à l'approbation du Ministre Wallon des Transports Publics.

En application de l'article L1122-32 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, une expédition du présent règlement sera transmise :

- au conseil provincial de NAMUR, pour mention en être faite dans le bulletin provincial ;
- aux greffes des tribunaux de police et de première instance de NAMUR, pour être inscrit dans le registre à ce destiné.

Article 3 :

De transmettre la présente délibération à Marie-Laurence Jacquerye, service mobilité et à Florence Janne, cheffe des travaux pour suivi.

PAR LE CONSEIL

Le Secrétaire,
s) F. MIGEOTTE

Le Directeur Général,
François MIGEOTTE



Le Président,
s) C. HERBIET

Le Bourgmestre,
Christophe GILON

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU JEUDI 27 avril 2017

<u>Présents :</u> HERBIET Cédric	<u>Président</u>
GILON Christophe	<u>Bourgmestre</u>
HUBRECHTS René – LIXON Freddy – ANSAY Françoise	<u>Echevins</u>
DUBOIS Dany	<u>Président CPAS</u>
HANSOTTE Pascal – LAMBOTTE Marielle – KALLEN Rosette – BODART Charlotte – HELLIN Didier – DEGLIM Marcel – DEPAYE Alexandre – HONTOIR Céline – MOYERSOEN Benoît	<u>Conseillers</u>
MIGEOTTE François	<u>Directeur Général</u>

Séance publique

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE - REGLEMENT COMPLEMENTAIRE DE CIRCULATION
ROUTIERE- MISE EN SENS UNIQUE D'UN TRONCON DE LA RUE CHUBRIN -
DÉCISION**

Vu les articles L.1122-20 alinéa 1er, L.1122-32, L.1133-1 et L.1133-2 du code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu la loi communale,

Vu la loi relative à la police de la circulation routière; coordonnée le 16 mars 1968, notamment son article 2, alinéa 1er ;

Vu l'arrêté royal du 01 décembre 1975 portant sur le règlement général sur la police de la circulation routière ;

Vu l'arrêté ministériel du 11 octobre 1976 fixant les dimensions minimales et les conditions particulières de placement de la signalisation routière

Vu la circulaire ministérielle relative aux règlements complémentaires et au placement de la signalisation routière ;

Vu les travaux réalisés dernièrement sur ce tronçon de la rue Chubrin ;

Considérant le rapport des travaux daté du 21 mars 2017 ;

Vu l'étroitesse du tronçon et la nécessité de correctement protéger le système d'égouttage mis en place dans le cadre de ce chantier ;

Considérant que seule une stabilisation en cailloux drainante sera mise en œuvre;

Vu que l'aqueduc pourrait être cassé suite à un stationnement ou à un débordement de véhicule sur le trottoir ;

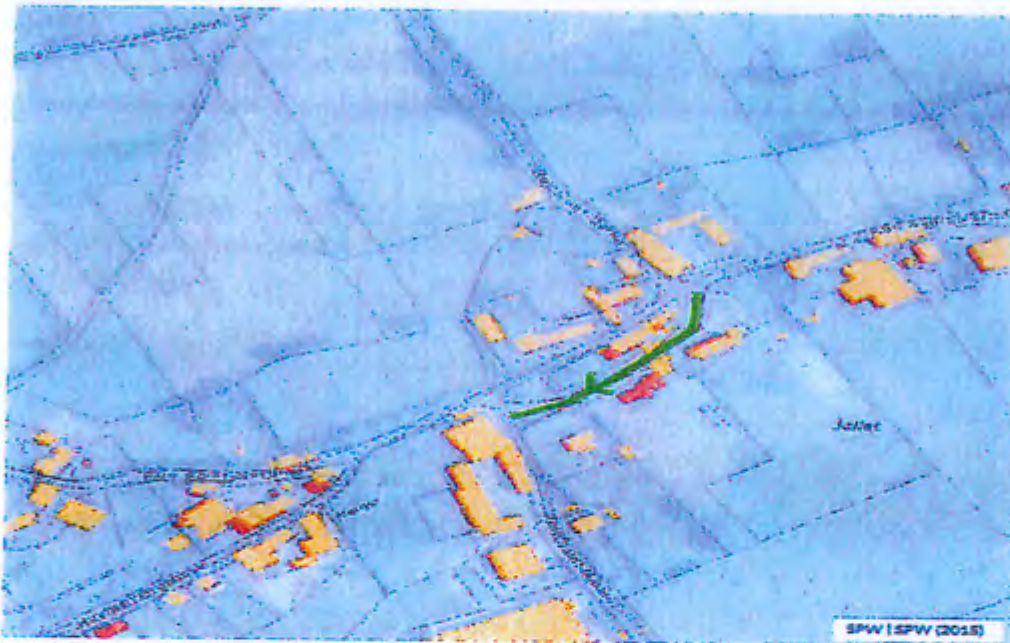
Après en avoir délibéré;

A l'unanimité des membres présents ;

DECIDE,

Article 1 :

La circulation est autorisée à tout conducteur (à l'exception des cyclistes) sur le tronçon de la rue Chubrin à Jallet uniquement dans le sens rue Saint Martin vers le chemin de Libois conformément au plan ci-dessous.



La mesure sera matérialisée par le placement de signaux C1 (complété d'un panneau M2 et d'un panneau M4) et F19 (complété d'un panneau M4).

Article 2 :

De soumettre ce règlement à l'approbation du Ministre Wallon des Transports Publics.

En application de l'article L1122-32 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, une expédition du présent règlement sera transmise :

- au conseil provincial de NAMUR, pour mention en être faite dans le bulletin provincial ;
- aux greffes des tribunaux de police et de première instance de NAMUR, pour être inscrit dans le registre à ce destiné.

Article 3 :

De transmettre la présente délibération à Marie-Laurence Jacquerye, service mobilité et à Florence Janne, cheffe des travaux pour suivi.

PAR LE CONSEIL

Le Secrétaire,
s) F. MIGEOTTE

Le Directeur Général,
François MIGEOTTE



Le Président,
s) C. HERBIET

Le Bourgmestre,
Christophe GILON

Province de
NAMUR

Arrondissement de
NAMUR

Commune d'
OHEY

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU MERCREDI 31 MAI 2017

<u>Présents :</u> HERBIET Cédric	<u>Président</u>
GILON Christophe	<u>Bourgmestre</u>
HUBRECHTS René – LIXON Freddy – ANSAY Françoise	<u>Echevins</u>
DUBOIS Dany	<u>Président CPAS</u>
HANSOTTE Pascal – LAMBOTTE Marielle – KALLEN Rosette – BODART Charlotte – HELLIN Didier – DEGLIM Marcel – DEPAYE Alexandre – HONTOIR Céline – MOYERSOEN Benoît	<u>Conseillers</u>
MIGEOTTE François	<u>Directeur Général</u>

Séance publique

**SECURITE ROUTIERE - REGLEMENT COMPLEMENTAIRE DE CIRCULATION
ROUTIERE- RUE DU TILLEUL ET RUE DE L'HARMONIE - DECISION**

Vu les articles L.1122-20 alinéa 1er, L.1122-32, L.1133-1 et L.1133-2 du code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu la loi communale,

Vu la loi relative à la police de la circulation routière; coordonnée le 16 mars 1968, notamment son article 2, alinéa 1er ;

Vu l'arrêté royal du 01 décembre 1975 portant règlement général sur la police de la circulation routière ;

Vu l'arrêté ministériel du 11 octobre 1976 fixant les dimensions minimales et les conditions particulières de placement de la signalisation routière

Vu la circulaire ministérielle relative aux règlements complémentaires et au placement de la signalisation routière ;

Vu la circulation des véhicules rue de Tilleul ;

Vu la réunion du groupe de travail de sécurité routière relative à la circulation des véhicules rue du Tilleul ;

Vu la proximité de l'école d'Ohey et le cheminement piéton prévu au départ de la rue du Tilleul vers l'école;

Vu la volonté de mettre en valeur le calvaire situé rue de l'Harmonie ;

Considérant la décision du Collège communal du 29 février 2016 relative à la gestion des espaces verts et l'aménagement du parking aux abords de la Maison Rosoux ;

Après en avoir délibéré ;

A l'unanimité des membres présents ;

DECIDE

Article 1 :

Deux zones d'évitement d'une longueur de 12 mètres sont tracées **rue du Tilleul** conformément au plan ci-joint afin de réduire la largeur de la chaussée à 4 mètres.

La mesure sera matérialisée par des lignes parallèles obliques de couleur blanche prévues à l'article 77.4 de l'Arrêté royal du 1er décembre 1975.



Article 2 :

Le stationnement est interdit **rue du Tilleul** du côté des immeubles à numérotation impaire, sur une longueur de 6 mètres avant son accès vers la maison Rosoux.

La mesure sera matérialisée par le placement d'un signal E 1 complété d'une flèche de réglementation sur courte distance portant la mention « 6m ».

Article 3 :

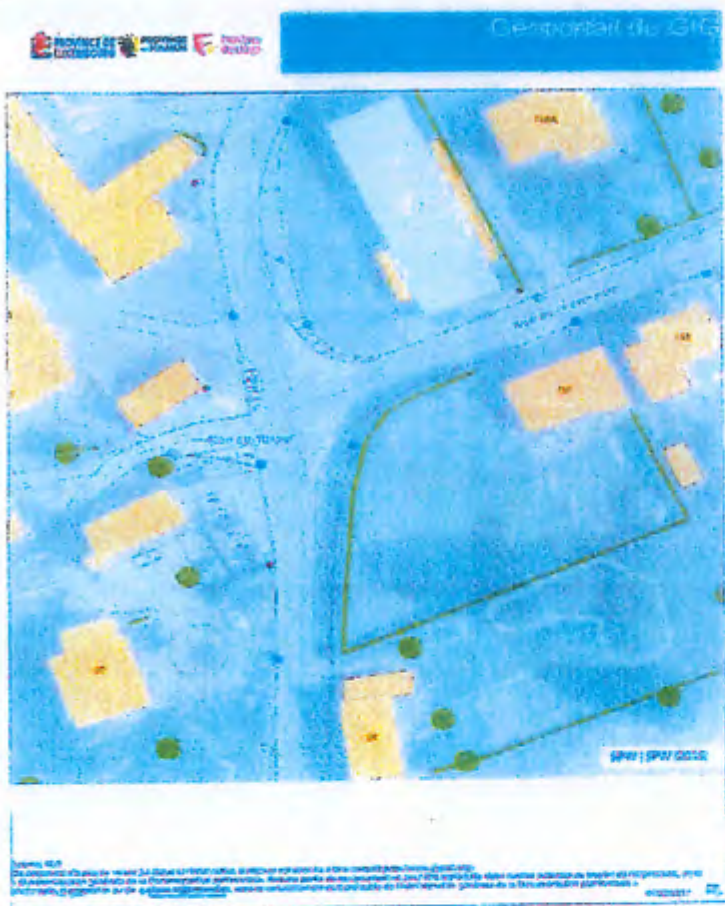
Une zone d'évitement d'une longueur de 6 mètres est tracée **rue du Tilleul** avant l'emplacement de 6 mètres déterminé à l'article 2 du présent règlement.

La mesure sera matérialisée par les marques blanches prévues à l'article 77.4 de l'Arrêté royal du 1^{er} décembre 1975.

Article 5 :

Deux bandes de stationnement de 2 mètres au moins de largeur sont délimitées **rue du Tilleul** sur la chaussée parallèlement au trottoir conformément au plan ci-joint.

La mesure sera matérialisée par les marques blanches prévues à l'article 75.2 de l'Arrêté royal du 1^{er} décembre 1975.



Article 6 :

Deux zones d'évitement d'une longueur de 8 mètres sont tracées **rue du Tilleul** de part et d'autre des zones de stationnement déterminées à l'article 5 du présent règlement.

La mesure sera matérialisée par les marques blanches prévues à l'article 77.4 de l'Arrêté royal du 1^{er} décembre 1975.

Article 7 :

Neuf emplacements de stationnement sont délimités par des marques de couleur blanche perpendiculairement **rue du Tilleul sur le parking devant la maison Rosoux**.

Article 8 :

Deux emplacements de stationnement sont délimités par des marques de couleur blanche longitudinalement **rue de l'Harmonie** de part et d'autre du calvaire.

Article 9 :

De soumettre ce règlement à l'approbation du Ministre Wallon des Transports Publics.

En application de l'article L1122-32 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, une expédition du présent règlement sera transmise :
à la députation permanente du conseil provincial de NAMUR, pour mention en être faite dans le bulletin provincial ;

aux greffes des tribunaux de police et de première instance de NAMUR, pour être inscrit dans le registre à ce destiné.

Article 10 :

De transmettre la présente délibération à Mmes Mélissa Deprez et Tiffanie Frenkel, service développement territorial et à Florence Janne, cheffe des travaux pour suivi.

PAR LE CONSEIL

Le Secrétaire,
s) F. MIGEOTTE

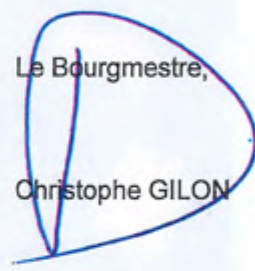
Le Président,
s) C. HERBIET

La Directrice Générale, ff


Lisiane LEMAITRE



Le Bourgmestre,


Christophe GILON